ŒUVRES

COMPLETTES

DE

L'ABBÉ DE MABLY.

TOME DIX-SEPTIÈME.

ŒUVRES

COMPLETTES

DE

L'ABBÉ DE MABLY.

TOME DIX-SEPTIÈME.

DE LA LÉGISLATION, Iere. partie.

A PARIS,

Chez BOSSANGE, MASSON et BESSON.

M. DCC. XCVII.

DE LA LÉGISLATION OU PRINCIPES DES LOIX.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Qu'il faut connoître le bonheur auquel l'homme est appellé par la nature, et les conditions auxquelles elle lui permet d'être heureux, pour juger des loix les plus utiles à la société. Le devoir du législateur est de faire fleurir les qualités sociales par lesquelles nous sommes invités à nous unir en société.

Je me suis trouvé en société avec deux hommes d'un mérite rare, l'un suédois et l'autre anglois: tous deux se sont dis-

tingués dans les assemblées de leur nation ; et je vais rendre, avec toute l'exactitude dont je suis capable, les entretiens auxquels ils ont eu la complaisance de m'admettre. Si je réussis, je croirai ne pas rendre un service médiocre aux personnes qui, étant persuadées que le bonheur ou le malheur des hommes tient à une bonne ou à une mauvaise législation, aiment à s'occuper de cet objet intéressant. L'anglois, prévenu en faveur du gouvernement de son pays, et de la politique qui agite, trouble et déchire l'Europe, ne doutoit point de la sagesse des loix angloises, et ne vouloit point d'autre bonheur que celui auquel ses compatriotes aspirent. Pour le suédois, un peu plus difficile à contenter, et plein des idées des anciens philosophes sur l'art de régler une république, il croyoit tous les états, dont nous admirons la sagesse, prodigieusement éloignés des principes d'une sage politique. Nous nous trompons, disoit-il souvent à l'anglois : je crains que nous ne nous soyons accoutumés à prendre nos préjugés et nos erreurs pour autant de vérités. Avant que de chercher le bonheur, ne seroit-il pas à propos de savoir ce que c'est ? Ne faudroit-il pas

s'instruire des conditions auxquelles la nature nous le promet ? N'aurions-nous pas dû commencer prudemment par nous informer du lieu où l'on peut le trouver ? En marchant à tâtons, espérons-nous de ne pas nous égarer ? Si nous cherchons ridiculement le bonheur où il n'est pas, nous nous fatiguerons inutilement ; et l'ombre vaine que nous voulons embrasser nous échappera sans cesse. Mes deux philosophes se rencontrèrent à Paris, et l'estime qu'ils conçurent l'un pour l'autre ne tarda pas à les unir par la plus étroite amitié. Ils s'entretenoient souvent de leur gouvernement, de leurs loix, des partis qui divisent leurs nations, de l'équilibre de l'Europe, des forces des principales puissances, de leurs richesses, de leurs ressources, des traités qui les unissent ; et quoiqu'ils ne fussent presque jamais d'accord, ils aimoient trop sincèrement la vérité, étoient trop capables de la trouver, pour ne pas se rechercher.

Par je ne sais quelle fatalité, on diroit qu'il n'est permis de rien approfondir à Paris, on n'a pas le temps de penser dans cette grande ville où il y a tant d'esprit, d'oisiveté et d'amusement, et par conséquent si peu de raison. Nous ne

communiquons pas notre frivolité aux étrangers qui sont raisonnables ; mais toujours pressés de tout voir, tout observer, tout connoître, on diroit que la dissipation continuelle à laquelle ils sont condamnés, leur fait perdre en quelque sorte leur caractère pour prendre le nôtre. Mes deux amis, emportés par leur curiosité et obligés de remplir mille devoirs de bienséance, ne pouvoient jamais se voir assez long-temps de suite pour remonter, avec méthode, jusqu'aux premiers principes des questions qu'ils entamoient. Leurs conversations, quoique toujours interrompues, avoient cependant piqué ma curiosité. J'entrevoyois déjà quelques vérités éparses et décousues, et je desirois avec passion de tenir cette chaîne qui les lie, qui les rend utiles, et sans laquelle l'esprit, toujours flottant et toujours incertain, ne manque jamais de s'égarer.

Heureusement pour moi, ils furent invités à venir dans un château où je suis accoutumé à passer les plus beaux momens de ma vie ; et j'espérai que le loisir dont ils jouiroient à la campagne ne seroit pas inutile à mon instruction Je ne me trompai pas ; à peine étions-nous arrivés que les

nouvelles qui vinrent de Suède engagèrent le combat que je desirois. Quelle lenteur dans les opérations de votre diète, dit l'anglois au suédois, et quand commencera-t-elle à agir d'une manière digne de l'éclat avec lequel elle a été convoquée? Vos compatriotes ne veulent donc pas sortir de ce cercle étroit de minuties dans lequel ils sont renfermés. Vous savez combien je m'intéresse à la gloire et aux succès d'un peuple qui a été assez courageux pour rompre sa chaîne, et se rendre libre; mais enfin il devroit profiter de sa liberté pour se rendre heureux. Il y a quarante ans que vous avez réformé votre constitution, et la Suède n'est pas encore florissante. Des banqueroutes multipliées, les finances ruinées, le commerce anéanti, la confiance perdue, tous les ressorts de l'administration dérangés, vous ont forcés à convoquer une diète extraordinaire; elle est assemblée, on raisonne, on agit, on veut réparer les maux dont tout le monde se plaint, et personne ne voit que ces maux sont le fruit de votre pauvreté. Voilà les suites de vos dernières loix somptuaires dont vous vous êtes entêtés mal-à-propos, et qui ne sont propres qu'à étouffer votre

industrie. Je vous le prédis, si vous ne corrigez pas vos loix, si vous n'adoptez pas des principes opposés à vos maximes platoniciennes, vous manquerez toujours des manufactures qui vous sont nécessaires ; vos campagnes désertes languiront sans culture, et la secousse portée aux fortunes des particuliers ébranlera votre gouvernement.

Le singulier projet, continua-t-il, de vouloir vous réduire aux productions de votre climat ; et pour vous rendre heureux, de proscrire impitoyablement les arts, le commerce et l'industrie, tandis que toute l'Europe vous apprend que les états leur doivent leur prospérité. Passe encore si la nature, moins marâtre à votre égard, vous prodiguoit des bienfaits qu'elle eût refusés au reste du monde ; nous serions dans la nécessité de recourir à vous, et vos fautes ne vous porteroient qu'un préjudice médiocre. Vos tristes réformateurs, qui ne connoissent pas les hommes, se sont conduits par je ne sais quelles idées, qui, peut-être, pouvoient convenir autrefois à quelques petits peuples de la Grèce, qui n'avoient qu'un bourg et les champs nécessaires pour les nourrir avec beaucoup de frugalité ;

mais c'est bien la peine de desirer un pareil bonheur : qu'il seroit insipide et laborieux ! pour peu que cette politique bizarre fasse des progrès parmi vous, je m'attends à voir bientôt tirer vos sauvages sénateurs de la charrue. Quand proposerez-vous une récompense pour qui retrouvera la délicieuse invention du brouet noir ? Il faudra porter une loi pour ordonner de le trouver excellent. Savez-vous qu'avec vos grosses monnoies de cuivre, et votre dégoût pour l'argent, on pourroit déjà vous comparer avec les vénérables Spartiates ? Mais je ne veux pas faire de mauvaises plaisanteries, et vous savez combien je respecte une nation jalouse de sa liberté, féconde en grands hommes, et qui a joué pendant un siècle un rôle si considérable dans les affaires de l'Europe. Pourquoi ne jouissez-vous plus de la même considération ? pourquoi n'êtes-vous plus les arbitres du nord ? pourquoi abandonnez-vous cet honneur à cette cour de Russie, qui ne règne que sur des esclaves ? Ce n'est que par une suite de leurs anciens préjugés que les puissances du midi recherchent encore votre amitié ; mais désabusés enfin de leur erreur, pourquoi commen-

ceront-elles bientôt à vous négliger? C'est que les richesses sont le nerf de la politique dans la paix comme dans la guerre, et que vous êtes appauvris. Enrichissez-vous donc, si vous voulez recouvrer votre ancienne réputation. Votre pauvreté vous lie les mains, elle vous contient malgré vous dans vos limites, elle vous a arraché vos conquêtes, elle continue à vous rendre impraticables au dehors les entreprises les plus aisées; commencez par devenir riches pour devenir puissans.

Ce sont d'étranges gens que vos législateurs, ennemis du commerce, des arts et du luxe. S'ils ne sentent pas cette vérité, comment auront-ils assez de lumière pour affermir les loix de votre gouvernement? S'ils la sentent, pourquoi tardent-ils à vous débarrasser de l'austérité de vos loix somptuaires? Peut-être que n'étant pas aussi philosophes que je l'ai d'abord dit, ils pensent qu'une étroite parcimonie peut faire la fortune d'un état, comme elle fait quelquefois celle d'un particulier; peut-être se sont-ils flattés que leurs loix empêcheroient que le peu d'argent qui circule parmi vous ne passât chez les étrangers pour y acheter

les choses qui vous sont nécessaires ; peut-être croient-ils qu'on peut faire le commerce en vendant beaucoup et en n'achetant rien : mais j'ai déjà pris la liberté de vous le dire plusieurs fois, c'est se repaître d'une vaine chimère. Ce n'est point avec ses mâtures et son gaudron que la Suède s'enrichira. Le commerce ne s'étend et ne fleurit qu'à proportion qu'un peuple multiplie ses besoins, et donne un libre accès à toutes les productions étrangères. Malgré quelques erreurs qu'on peut encore nous reprocher, voyez, je vous prie, par quels moyens l'Angleterre, pays en lui-même si peu puissant, est parvenue, avec le secours d'un commerce lucratif, à se rendre l'arbitre de l'Europe, et se faire craindre et respecter dans toutes les parties du monde.

En nous faisant sans cesse de nouveaux besoins, nous avons encouragé tous les arts, nous les multiplions ; et nous nourrissons aux dépens des étrangers un peuple innombrable qui fait notre force. Nos manufactures sont connues de tout l'univers, et nous ne nous étudions qu'à les rendre agréables et nécessaires à toutes les nations. Par-tout où

il y a des hommes, nous sommes sûrs de tronver quelque chose qui nous est utile. En portant de tous côtés notre superflu, nous rassemblons à Londres les délices et les richesses du monde entier; tandis que le tribut, que nos plaisirs et notre travail paient à l'état, lui fournit une marine puissante et des alliés dont il dispose à son gré. Des loix somptuaires auroient étrangement dérangé cette prospérité. Renfermés tristement dans notre isle, inconnus, pauvres et nécessiteux, à peine y aurions-nous trouvé de quoi équiper quelques vaisseaux nécessaires à notre sûreté. Nous aurions peur des peuples qui nous craignent, et qui cherchent à pénétrer nos intentions pour s'y conformer. Si la politique de vos réformateurs eût été si funeste à l'Angleterre, pourquoi espérez-vous qu'elle sera avantageuse à la Suède? Car enfin mon pays est traité par la nature avec moins de rigueur que le vôtre; et pour nous égaler en richesses, vous avez beaucoup plus besoin que nous d'encourager le commerce et l'industrie.

Milord, lui répondit son adversaire en souriant, voilà donc nos disputes éternelles qui vont recommencer; et cepen-

dant il seroit bien plus doux de se livrer tout entier au plaisir de la promenade. Vous en revenez toujours aux avantages que vous retirez de votre commerce, et vous savez ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous répondre cent fois. Faut-il le répéter ? Vous pensez qu'il est très-agréable de multiplier ses jouissances, et en rassemblant chez soi les richesses et les voluptés des quatre parties du monde, de se faire, pour ainsi dire, une existence nouvelle et plus étendue ; j'y consens, et je crois que vous n'avez pas tort, quand je ne fais attention qu'aux plaisirs qui accompagnent les richesses et les voluptés. Mais quand j'en considère les suites fâcheuses, quand je vois qu'elles tiennent nécessairement à plusieurs vices très-pernicieux, qu'elles dégradent l'homme, et contrarient les vues de la nature ; je pense qu'il est bon d'apprendre à se contenter des plaisirs qui sont sous nos mains, et que, pour être véritablement heureux, les états, comme les particuliers, doivent savoir l'être avec sobriété. Ne nous accoutumons pas, je vous prie, à traiter la nature de marâtre, ce seroit être ingrat, ou ne la pas connoître. Par-tout où elle a placé

des hommes, elle a placé à côté d'eux le bonheur, et il ne tient qu'à nous d'en jouir ; c'est que le bonheur est bien plus dans nous-mêmes que dans les objets qui nous entourent. Il naît de notre manière de penser ; et ce n'est point, croyez-moi, une denrée que les marchands vendent aux peuples chez lesquels ils trafiquent, ou qu'ils rapportent pêle-mêle avec du sucre et de la cochenille.

Peut-être y a-t-il pour les sociétés, de même que pour les simples citoyens, de faux biens dont il faut se défier, et qui, sous une apparence séduisante, mais trompeuse, cachent un malheur véritable ; peut-être que le bonheur que vous imaginez n'est pas celui que la nature nous destine ; peut-être que pour être bon législateur, il ne suffit pas d'être bon financier ou bon commerçant ; peut-être qu'un état ne doit pas se faire craindre, parce qu'il s'expose à se faire haïr ; peut-être est-il nuisible de faire des conquêtes. Que penseriez-vous, milord, de vos maximes, si par hazard on vous prouvoit que la bonne politique n'est point distinguée de l'excellente morale ? Quoi qu'il en soit, le bonheur n'est jamais ni triste ni laborieux. Tant pis pour vos compatriotes,

compatriotes, s'ils croient qu'il entre tant de choses dans sa composition. Pour moi, je l'avoue, j'aurois de la peine à me persuader qu'on le rencontre au milieu des inquiétudes, des alarmes et des agitations qui accompagnent l'avarice et l'ambition. Je n'irai point le chercher dans des banques ou dans des magasins de marchandises étrangères, puisque je sais qu'on le trouve parmi les privations qui vous paroissent les plus dures. J'en appelle aux Spartiates à qui les Suédois seroient trop heureux de ressembler. Fiers de leur pauvreté, de leur tempérance, de leur frugalité et de leur courage, ils étoient heureux, parce qu'ils étoient justes et ne craignoient rien. Ils regardoient en pitié les autres peuples de la Grèce; ils croyoient voir des enfans à qui il falloit sans cesse des jouets pour s'amuser, et qui se fatiguoient inutilement à la poursuite de je ne sais quel bonheur qu'ils ne pouvoient atteindre.

Le philosophe qui, en entrant dans le palais d'un riche voluptueux, s'écria : que de choses dont je n'ai pas besoin! n'étoit-il pas plus près du bonheur que le possesseur de ces insipides et rassasiantes superfluités? Pourquoi donc, milord,

vous donnez-vous la peine de plaindre un peuple qui auroit la sagesse de ce philosophe! Ne soupçonnez-vous point qu'il seroit étrange, ou plutôt qu'il seroit impossible que la nature ait attaché le bonheur des nations à ce qui feroit le malheur des particuliers? S'il est plus doux pour les Suédois de se contenter de leur médiocrité, que de se tourmenter pour faire fortune, j'en conclurai que la Suède est moins à plaindre que l'Angleterre. On peut plaisanter sur nos monnoies de cuivre et notre pauvreté; nos austères réformateurs sont gens de bonne compagnie, et ont assez de sagesse pour ne pas trouver mauvais qu'on en ait moins qu'eux.

Enfin, milord, vous faites beaucoup valoir vos forces, vos ressources et votre puissance; mais je ne me résoudrai à faire quelque cas de ce que vous appellez jouer un grand rôle dans les tracasseries de l'Europe, se faire redouter, étendre ses domaines, et fonder un grand empire sur les ruines de ses voisins, que quand vous m'aurez prouvé que l'auteur de la nature, qui paroît aimer les hommes, les a cependant destinés à se haïr, à se tromper, à se déchirer mutuelle-

ment. Pour vous dire ma pensée en deux mots, je suis convaincu qu'il n'y a de bonne politique et de bonnes loix dans une société qu'autant qu'elle se conforme aux intentions de la providence, qui certainement n'a pas attaché le bonheur aux injustices de l'ambition et de l'avarice. Tâchons donc de connoître ces intentions, au lieu de nous étudier à contenter nos passions. L'histoire des peuples les plus célèbres ne nous apprend-elle pas qu'il est pernicieux d'accumuler richesses sur richesses, et de subjuguer ses voisins? Et pour m'en tenir à l'Angleterre, seroit-elle aujourd'hui moins heureuse et moins puissante, si, depuis le commencement de ce siècle, elle n'avoit pas voulu décider du sort de l'Europe? Quel a été le fruit de cette politique que vous voulez que j'admire? Vous vous êtes donné des peines infinies pour multiplier vos ennemis. Au milieu de toutes ces richesses qui vous ont donné une ambition plus grande que vos forces, vous vous êtes vu réduits à contracter des dettes immenses pour entreprendre et soutenir des guerres qui, dans le fond, devoient vous être indifférentes. Après bien des succès et des conquêtes, vous

êtes un peu moins bien que vous n'étiez auparavant. Vos ennemis vous craignent moins, et votre liberté n'en est pas plus solidement affermie ; votre politique n'est donc pas sage.

Je sais ce qu'il en a coûté à la Suède pour comploter, avec des puissances ambitieuses, l'asservissement de nos voisins, et aller abaisser en Allemagne la maison d'Autriche, qui ne nous avoit fait aucun mal, et que ses entreprises gigantesques auroient affoiblie et épuisée avant qu'elle eût pu nous causer quelqu'alarme raisonnable. On nous dit que la religion et la liberté de l'Europe étoient en danger ; on nous offrit des subsides, on nous fit espérer de grandes conquêtes, en un mot la France nous associa à ses projets ambitieux Mais quel fut le fruit de cette gloire dont nous nous couvrions, et que vous avez la bonté d'admirer? Nous fûmes distraits de l'attention que nous devions à nos affaires domestiques ; et tandis que nous nous montrions comme les vengeurs de la liberté d'Allemagne, nous n'étions plus en état de défendre la nôtre. Nous nous laissions enivrer par de fausses espérances, et nos rois jugèrent que la conjoncture étoit favorable

pour se débarrasser des loix trop sages qui les gênoient. Ils ne réussirent que trop à flatter notre avarice et notre ambition, et c'étoit nous forger secrètement des chaînes. Les ordres de l'état, moins unis, se divisèrent, notre gouvernement se déforma peu-à peu; et sans que nous nous en appercûmes, les fondemens de notre liberté s'écroulèrent. C'est une vérité dont on ne peut douter; notre avarice et notre ambition avoient tellement affoibli l'autorité des loix, ou plutôt brisé les ressorts qui entretenoient une certaine égalité entre toutes les parties de l'état, que dans une assemblée générale de la nation nous consentîmes à nous donner un maître. Nous ne tardâmes pas à éprouver tous les excès du despotisme; et c'en étoit fait de la Suède, si nos rois avoient malheureusement été assez riches de nos dépouilles, de celles de nos voisins et des subsides de nos alliés, pour vivre nonchalamment en monarques voluptueux, pour nous corrompre par leur exemple, et nous avilir jusqu'au point de nous faire aimer la servitude. Sans cette heureuse pauvreté qui vous choque, et dont vous voulez que nous nous défassions, jamais nous n'aurions eu le courage,

après la mort de Charles XII, de secouer le joug qui nous accabloit, et dont il ne tiendroit qu'à moi de vous faire une peinture assez touchante. Enfin, milord, que nous reste-t-il de toute cette grande considération que nos pères ont acquise? Une petite province en Allemagne, que nous serions trop heureux d'avoir perdue, et qui peut nous exposer à cent inconvéniens fâcheux; et je ne sais quelle réputation qui porte les puissances étrangères à marchander notre alliance. Ce trafic honteux nous corrompt, nous divise, substitue des intérêts particuliers à ceux de la patrie, nous empêche de prendre les mœurs convenables à notre gouvernement, et de donner à nos loix la stabilité et la force dont elles ont besoin.

Quoi qu'il en soit, je ne nie pas que votre commerce ne vous procure de grandes richesses, mais je nie que ces richesses soient un bien, si en rendant les Anglois plus avides, elles les rendent injustes les uns à l'égard des autres. Ces richesses sont un mal, si à leur approche, l'amour de la gloire, de la patrie, de la liberté et des loix fait place à un vil intérêt; si elles portent dans votre parlement une

corruption qui le rend le complice de l'injustice et de la tyrannie. Avec notre pauvreté, nous pouvons encore espérer de faire des citoyens, et en augmentant toujours vos richesses, vous ne ferez que des mercenaires.. De grandes richesses en rendent nécessaires de plus grandes encore, parce que l'avarice est insatiable, et voilà à mon gré ce qui en fera toujours un ressort dangereux dans les mains de la politique. De l'argent, de l'argent, n'importe à quel prix, de l'argent! C'est-là ce qui a perdu la république romaine; et en vérité, milord, je ne devine point quel état cette manière de penser peut faire fleurir: car plus il sera riche, plus il s'y formera de brigands pour le piller.

Vous me direz qu'en demandant des richesses vous demandez aussi des mœurs; mais avec votre permission, ne voulez-vous point associer des choses insociables? Pour moi, je me contente de demander des mœurs, et je ne suis point effrayé de la pauvreté, parce que je sais que des citoyens pauvres sont plus disposés à respecter la justice et les loix, que des citoyens riches. Je sais qu'avec le secours des mœurs on peut faire de

grandes choses; je sais qu'avec toutes les richesses du monde les Romains ne purent se défendre contre quelques bandes de barbares. Il est vrai que les traités, les alliances, la paix et la guerre ne sont presqu'en Europe qu'une affaire d'argent; mais si l'Europe a tort, la Suède n'a-t-elle pas raison de ne la point imiter? Avec votre argent vous n'acheterez que des soldats mercenaires; avec des mœurs il m'est aisé d'imaginer un ordre et une discipline qui me feront des armées invincibles. Compterez-vous beaucoup sur des alliés que vous avez achetés à prix d'argent? Ils s'étudieront à vous tromper et à vous mal servir, pour que vous ayez plus long-temps besoin d'eux. Qu'importe une supériorité qu'on doit à ses richesses, elle disparoîtra en peu de temps, puisque les richesses s'épuisent beaucoup plus promptement qu'on ne les acquiert. Un état qui fait la guerre à force d'argent, et non pas, si je puis parler ainsi, à force de courage, de dicipline et de talens, se trouve toujours plus mal à son aise en la finissant qu'en la commençant: et rien ne prouve mieux que les richesses ne sont pas destinées à faire la prospérité des na-

tions. D'ailleurs, milord, quand vos trésors seroient inépuisables, quel avantage, même passager, en retireriez-vous, si au lieu d'un ennemi qui n'a ni de meilleures loix, ni une meilleure politique que vous, vous rencontriez sur votre chemin quelque peuple qui eût le courage d'aimer la pauvreté et de penser comme les Spartiates et les Romains? Ne craindriez-vous pas le sort des Perses et des Carthaginois?

Au reste, ce n'est point pour conserver notre argent, que nous bornant à nos productions, nous ne voulons rien acheter des étrangers; c'est que nous craignons de nous faire des besoins inutiles, et que nous n'en avons déjà que trop: que nous sommes loin de la simplicité qu'exige la nature! C'est que les promoteurs de nos loix somptuaires ont eu le bon sens de s'appercevoir que les superfluités nous sont déjà plus chères que le gouvernement que nous aimons, et que nous avons raison d'aimer. Ils savent que la liberté n'est pas long-temps le premier des biens pour des hommes toujours exposés à la tentation de s'enrichir. Ils savent que l'argent des étrangers n'a malheureusement que trop de pouvoir dans nos diètes et

notre sénat; et c'est pour nous donner des mœurs convenables à un peuple libre, qu'ils font tous leurs efforts pour nous rendre les richesses moins nécessaires.

Vous prétendez que notre pauvreté nous fera mépriser; et moi, si rien ne dérange notre politique, et que nous puissions parvenir à mépriser l'argent et les besoins du luxe, je crois que cette même pauvreté, à force de nous donner des vertus, nous vaudra, dans l'Europe, cette considération, cette estime, cette autorité que les Spartiates méritèrent autrefois dans la Grèce. N'en riez pas, milord, je parle très-sérieusement; si nous ne cherchions à nous prémunir contre cette vanité et cette confiance qui accompagnent toujours les fragiles vertus des hommes, je craindrois que la prospérité ne réussît enfin à nous gâter: la considération n'est que trop souvent l'écueil du mérite. Peut-être qu'en nous accoutumant trop à être craints, aimés & respectés, nous perdrions insensiblement les qualités auxquelles nous devrions l'espèce d'empire que nous aurions sur nos voisins. Peut-être qu'à la première inquiétude qu'on nous donneroit, nous voudrions parler en maîtres, et conserver par la

force une autorité que nous n'aurions acquise que par notre justice, notre modération et notre générosité.

Vous voyez, milord, poursuivit notre philosophe, que nous raisonnons sur des principes trop différens et trop opposés pour nous entendre; après vingt disputes, nous ne sommes et nous ne devons pas être plus avancés qu'après la première. On diroit, ajouta-t-il sur un ton de badinage et en me regardant, que depuis que nous sommes en France, milord et moi nous avons pris le tour et la manière des conversations françoises. On y parle pour passer le temps, on y entame brusquement et sans préliminaire les questions les plus importantes, par l'article qui auroit dû les terminer; jamais on n'établit l'état de la question, jamais on ne remonte au point dont la décision devoit résoudre toutes les difficultés : aussi Dieu sait ce qu'on a dit après avoir beaucoup parlé. Avant que de raisonner sur tels ou tels principes, qu'on regarde comme autant d'axiomes, il faudroit, si je ne me trompe, examiner si ces prétendus axiomes ne sont pas autant d'erreurs. Pour juger de la sagesse ou des vices de vos loix et des nôtres, ne faudroit-il pas auparavant

tâcher de pénétrer les intentions de la nature à notre égard ? Il peut se faire que par une suite de l'arrangement général des choses, le bonheur qu'elle nous destine ne s'achète point à prix d'argent. Tel arrangement feroit fleurir le commerce, tel autre enrichiroit le fisc et doubleroit les revenus de l'état ; j'en conviens, mais convenez à votre tour qu'avec toutes ces belles loix nous ne serions guère avancés, si ce n'est point par un grand commerce et de grands revenus que nous pouvons nous rendre heureux.

Avant que d'employer tels ou tels moyens pour arriver à une fin, il me semble qu'il ne seroit pas insensé de se demander d'abord, si la fin qu'on se propose est celle qu'on doit se proposer. C'est pour avoir négligé de marcher avec cette précaution, que les législateurs, toujours incertains et flottans au gré des passions et des préjugés des citoyens, n'ont jamais su sur quel fondement ils devoient établir le bonheur des états. Ils se sont égarés dès le premier pas, et faisant ainsi leurs loix sans règle et sans méthode, des erreurs ont éternellement succédé à d'autres erreurs. De là cette monstrueuse variété de gouvernemens,

de loix, d'usages, de coutumes que présente la terre ; spectacle qui peut amuser des esprits frivoles, mais effrayant pour les personnes qui pensent, et qui voient, à la honte de notre raison, qu'une fortuue aveugle et capricieuse a gouverné le genre humain. Chacun a voulu se composer à sa fantaisie un bonheur de faste, de luxe, de volupté, d'avarice, de mollesse, de tyrannie, de servitude et de cent autres folies pareilles ; mais la nature, qui n'a pas ainsi ordonné les choses, s'est jouée de nos ridicules prétentions. Elle nous a punis de nos erreurs ; presque tous les peuples ont été les victimes des loix insensées qu'ils se sont faites. La société n'a presqu'offert par-tout qu'un assemblage d'oppresseurs et d'opprimés. Mille révolutions cruelles ont déjà changé mille fois la face de la terre, et fait disparoître les empires les plus considérables ; et cependant tant d'expériences réitérées n'ont pas même pu nous faire soupçonner que nous cherchons le bonheur où il n'est pas.

Au contraire, une prétendue philosophie prenant ce qui se fait d'insensé dans le monde pour la règle de ce qui doit se faire, est venue au secours de nos pré-

jugés, et leur a donné je ne sais quel air de raison propre à éterniser leur empire. Des charlatans ont flatté nos caprices; et voulant nous instruire avant que d'être eux-mêmes sortis de leur ignorance, leur bel esprit n'a pu leur fournir que des sophismes que nous avons pris pour des vérités, et nous nous égarons avec méthode. Ils ne sont point descendus dans notre cœur, ils n'ont point étudié nos passions; et c'est dans des choses, pour ainsi dire étrangères à l'homme, qu'ils ont cherché les loix et les établissemens qui devoient faire le bonheur de la société. S'il faut les en croire, la providence a fait des bonheurs différens pour les anciens et pour nous, pour l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Europe. Ils vous diront gravement que des loix bonnes au dixième degré de latitude, ne valent plus rien sous le trentième; en vérité, un législateur ne devroit-il pas plutôt consulter les affections de notre cœur qu'un thermomètre, pour savoir ce qu'il doit ordonner ou défendre? Qu'importent des plaines, des montagnes, un sol plus sec, plus humide, plus ou moins fertile, le voisinage de la mer ou d'une grande rivière, et cent autres pareils ac-

cidens, pour décider des loix les plus propres à faire le bonheur de l'homme? La nature des climats change-t-elle la nature de son cœur? N'a-t-il pas partout les mêmes besoins, les mêmes organes, les mêmes sens, les mêmes penchans, les mêmes passions et la même raison? Par-tout l'attrait du plaisir et la crainte de la douleur ne sont-ils pas les mobiles de nos pensées et de nos actions? Par-tout ne sont-ils pas également sujets à tromper le desir que nous avons d'être heureux? Sous l'équateur comme sous le pôle, dans des plaines et des vallées comme sur des montagnes, chacun de nos sens n'ouvre-t-il pas notre ame à cent passions différentes? Quelles sont les terres favorisées du ciel où l'avarice, l'ambition, la paresse et la volupté ne puissent pas germer? Dans quels climats ces plantes empoisonnées se produiront-elles impunément? Dans un lieu si l'on veut, nos passions seront plus impérieuses, et dans l'autre plus disciplinables; là elles seront exposées à des tentations plus fréquentes, ici des accidens particuliers en retarderont le développement et le progrès; et je consens à tout ce que voudrez dire du pouvoir des cli-

mats. Mais par-tout ces passions ne sont-elles pas la source de notre bonheur ou de notre malheur, suivant qu'elles sont bien ou mal réglées? Par-tout elles ont donc besoin d'un frein et d'un conducteur, la loi doit donc commencer par les rendre droites.

Mais ce grand art de gouverner nos passions, qui me l'apprendra? Où en puiserai-je les secrets? Dans l'étude du cœur humain. Je suis d'abord effrayé en découvrant cet amour de nous-mêmes, que nous appellons l'amour-propre, passion impérieuse dont aucun homme ne peut se séparer sans s'anéantir, et qui est le mobile de toutes nos pensées, de tous nos mouvemens et de toutes nos actions. Elle semble élever une barrière entre chacun de nous, ou ne nous rapprocher que pour nous armer les uns contre les autres. Si je ne sais pas apprivoiser ce monstre farouche, il rompra sa chaîne, si je permets à des passions telles que l'avarice, la volupté et l'ambition, d'être pour ainsi dire les ministres de ses plaisirs, quels ravages ne dois-je pas craindre de sa fureur? Mais je commence à me rassurer, dès que, réfléchissant sur la sagesse de la nature, je soupçonne qu'elle ne nous a

pas condamnés à nous aimer pour nous rendre malheureux.

Je descends dans les abîmes du cœur humain, je découvre que l'amour-propre est le lien qui doit nous unir en société; si je ne m'aimois pas, comment serois-je capable d'aimer mon semblable ? Je vois avec quel artifice admirable l'auteur de notre existence dispose les différens besoins auxquels il nous assujettit, pour nous rendre nécessaires les uns aux autres, et préparer notre amour-propre à une bienveillance mutuelle. Ce n'est pas tout, il a placé dans notre ame plusieurs qualités sociales qui ne sont, pour ainsi dire, qu'autant d'instincts involontaires qui préviennent toute réflexion, qui nous rendent cher le bonheur de nos pareils, et nous invitent par l'attrait du plaisir, ou par la crainte de la douleur, à nous rapprocher, à nous unir, à nous aimer, à nous soulager, à nous servir et à nous faire des sacrifices réciproques. J'apperçois en moi la pitié, la reconnoissance, le besoin d'aimer, la crainte, l'espérance, l'amour de la gloire, l'émulation, ect. Que de freins pour notre amour-propre ! mais à peine me livrai-je à la joie que me donne cette découverte, que

je retombe dans la crainte, en voyant combien ces qualités sociales, dont je m'applaudis, peuvent produire de maux, si elles ne sont pas conduites et dirigées avec une extrême circonspection.

En effet, elles peuvent se changer en autant de vices, elles peuvent s'éteindre en quelque sorte et s'anéantir si elles ne sont pas cultivées, Que me sert d'avoir reçu de la nature un cœur sensible à la pitié, si, par les besoins sans nombre que je me fais chaque jour, je ne travaille qu'à m'endurcir ? Y a-t il quelque bonheur à attendre pour les hommes, quand un vil intérêt et de destables bienfaits corrompront la reconnoissance et abuseront du penchant que j'ai à aimer ? Tout est perdu, si la crainte qui doit me détourner du mal m'empêche d'oser être homme de bien. Offrez-moi des plaisirs trompeurs, présentez-moi une fausse considération, et dès-lors les deux ressorts puissans de l'espérance et de l'amour de la gloire seront aussi funestes pour la société, qu'ils auroient pu lui être avantageux ; et l'émulation, dégenérée en envie et en jalousie, portera par-tout la haine, la discorde et le trouble.

Voilà, si je ne me trompe, milord, les

observations que les législateurs des nations ne devoient jamais perdre de vue en faisant leurs loix. Ils devoient se regarder comme des coopérateurs de la providence ; ils devoient penser qu'elle ne nous invite à nous unir en société, que pour donner plus d'énergie à nos qualités sociales, et empêcher qu'elles ne se détournent de la fin pour laquelle elles nous ont été données. Les loix devoient nous guider selon les vues de la nature, et les magistrats devoient nous faire respecter ces guides.

Or, je vous le demande actuellement, milord, est-ce en Angleterre que la politique s'est plus rapprochée qu'en Suède, de ces principes dont vous ne pouvez douter ? Je vois à quelle immense distance nous sommes du point de perfection où la société doit aspirer, et combien nous aurons de peine à nous débarrasser d'une foule de vices grossiers. Mais enfin, en réglant et modérant nos besoins, nos loix somptuaires ne travaillent-elles pas à nous empêcher d'être incommodes les uns aux autres ? Ce luxe, ce commerce, cette avarice, cette ambition dont vous voulez faire les ressorts de votre gouvernement, sont-ils bien propres à

faire naître entre les citoyens cette bienveillance mutuelle qui les soulage des misères et de la foiblesse de l'humanité ! Il est certain que plus les loix nous apprendront à nous contenter de peu, plus elles resserreront les liens de la société, parce qu'elles développeront et entretiendront nos qualités sociales. La terre ne nous offre qu'une quantité bornée de richesses ; pourquoi voulons-nous donc avoir des besoins sans bornes ? Si les législateurs n'ont voulu être que des brigands, je n'ai rien à dire ; mais s'ils ont voulu être justes, s'ils ont voulu faire le bonheur de la société, comment n'ont-ils pas eu l'esprit de soupçonner qu'en rendant le superflu nécessaire, ils dérangeroient l'ordre de la providence, et qu'une partie des hommes ne pourroit plus satisfaire ses véritables besoins, dès que l'autre s'en feroit d'imaginaires ? Nos besoins qui, dans l'ordre de la nature, devoient nous unir, ne serviront dans l'ordre ou le désordre de votre politique qu'à nous diviser. Quand la société n'est plus qu'un assemblage de citoyens envieux, avides, jaloux et ardens à se nuire, parce qu'ils ne peuvent se satisfaire qu'aux dépens les uns des autres, le lé-

gislateur espérera-t-il d'y ramener l'union, la paix et le bonheur, en ne faisant que des loix propres à irriter nos passions ?

Vos compatriotes, milord, sont de grands calculateurs; je voudrois qu'ils me disent, aux dépens de combien de citoyens, ou plutôt de provinces, est fait le bonheur de votre roi. Croyez-vous qu'un Anglois, qui n'a pas de quoi vivre, n'ait aucun reproche à faire aux loix qui ont établi une liste civile d'un million, et permis à quelques citoyens de posséder des fortunes immenses ? Pour tâcher inutilement de contenter les fantaisies déréglées d'une douzaine d'hommes, il faut dévaster l'Asie entière. Quel est cet animal monstrueux qu'on appelle un sultan ou un sophi ? Il dévore tous les fruits de la terre; et sa faim, toujours renouvellée, n'est jamais rassasiée. Je ne finirois point, milord, si je voulois vous faire voir en détail comment la politique que vous louez, ne tend qu'à nous dépraver, et rendre funestes les dons les plus précieux de la nature. Si on tolère les besoins inutiles dans un état, soyez sûr qu'on ne tardera pas à les favoriser, parce que les uns voudront tout avoir,

les autres n'auront rien. A mesure que les besoins des citoyens se multiplieront et s'agrandiront, attendez-vous à voir nos qualités sociales s'affoiblir, s'éteindre ou se dénaturer, et les vices se montrer avec plus d'impudence, et bientôt même exiger des ménagemens et des respects. Vous connoissez les désastres dont parle l'histoire; mépris des loix, ruine des mœurs, guerres civiles, guerres étrangères, chûte des empires, tous ces maux n'ont point d'autre origine que notre négligence à nous conformer aux vues et aux règles de la nature. J'ai de la peine à croire qu'en imitant les législateurs qui ne se sont proposés que de faux biens et des avantages chimériques, nous parvinssions à réparer leurs fautes. A force de nous écarter de ce que la nature exige de nous, croyons-nous acquérir le droit de nous en écarter chaque jour davantage? Nous flattons-nous de la contraindre par notre persévérance dans le mal à se prêter enfin à nos caprices? Elle ne manquera pas à ses loix, parce que nous y manquons. Il n'en est pas de ces loix éternelles qui ont précédé la naissance des villes et des sociétés, et qui, pour me servir de l'expression de Cicéron, ne sont

que la suprême raison de Dieu même, comme de celles qu'on publie tous les jours en Europe, et qu'il suffit de mépriser pour les faire rentrer dans le néant.

Je vous demande encore, milord, si l'austérité pédantesque de nos réformateurs n'est pas plus propre à nous rapprocher des vues et des intentions de la nature, et par conséquent à nous mettre sur la route du bonheur, que les loix par lesquelles vous voudriez que nous augmentassions nos besoins, nos fortunes, nos vices et nos préjugés ? Est-ce un si grand tort de croire que, pour rendre la Suède florissante, nous devons, autant que le permettent les circonstances présentes, rétablir les loix de la nature; et pour les rétablir, commencer par lever, ou du moins diminuer les obstacles qui s'y opposent ? Pour être homme de bien sans effort, disoit Agésilas, j'évite de m'exposer à la tentation. Rappellez-vous la noble simplicité avec laquelle le scythe Anacharsis refusa les riches présens de Hannon : Une peau grossière me sert de vêtement, je marche pieds nuds, je couche sur la terre, la faim me fait trouver délicieuse la nourriture la plus commune et la plus fru-

gale ; ainsi garde tes dons pour tes citoyens ou pour les dieux. Un homme qui avoit si peu de besoins, pouvoit-il manquer de quelque vertu ? Pour ranimer le germe presqu'anéanti de nos qualités sociales, et nous faire aimer notre patrie, nos loix et notre liberté, est-il si absurde de nous inviter à mépriser l'argent ? Et pour préparer cette heureuse révolution, est-il si déraisonnable de nous ôter les raisons et les prétextes que nous avons d'estimer les richesses ? Platon approuveroit notre politique, et vous me permettrez de préférer son approbation à celle des banquiers de Londres.

Vos compatriotes, milord, trahiront les intérêts de la patrie, et se prostitueront à la faveur, tant qu'appauvris par leurs besoins, ils ignoreront l'art de se contenter d'une fortune médiocre. Multipliez vos loix, elles seront toujours moins puissantes que la cupidité que vous avez mise en honneur, si vous ne commencez par rendre les richesses inutiles. Puisque vous voulez que l'argent fasse tout parmi vous, pourquoi voulez-vous qu'il ne puisse pas corrompre les membres de votre parlement ? On diroit que vous croyez que toutes les vertus, jusqu'au

qu'au désintéressement même s'achètent à prix d'argent. Dès que nous avons vu que cette malheureuse corruption dont vous vous plaignez s'introduisoit parmi nous, nous avons jugé que l'avarice éluderoit la force des loix, tant que nous permettrions aux besoins tyranniques du luxe de regarder l'argent comme un bien préférable à la vertu.

Pour justifier complètement la sévérité de nos législateurs, il faudroit faire voir qu'on peut leur reprocher trop de mollesse et de condescendance. Il faudroit approfondir les idées que je n'ai fait qu'ébaucher; il faudroit, pour ainsi dire, arracher à la nature ses secrets; et en examinant comment nous sommes parvenus à étouffer et corrompre nos qualités sociales, rechercher les moyens qu'elle nous a donnés pour les conserver dans toute leur pureté. Mais en voilà assez, et vous n'exigez pas que je fasse un traité complet des loix. Laissons-là nos réformateurs misanthropes, et permettons à nos vaisseaux de naviguer dans toutes les mers, de faire redouter chez toutes les nations le nom anglois, et d'en rapporter des trésors immenses, qui, cependant ne vous suffiront jamais, et qui, peut-

être vous précipiteront un jour dans cette pauvreté que vous redoutez tant. Que sert aujourd'hui de raisonner? Il est plus sage, ou du moins plus court, de laisser aller le monde comme il va. Je suis effrayé de l'intervalle immense que nous avons mis entre le bonheur et nous; et certainement nous ne sommes pas disposés à le franchir. Au lieu de nous entretenir de nos sottises et de nos malheurs, nous ferons beaucoup mieux de jouir d'une promenade qui nous présente le spectacle le plus agréable. La nature expirante, et comme épuisée par les productions de l'été, semble renaître dans les beaux jours de l'automne. On oublie qu'on touche au temps des frimats, ou si on s'en souvient, c'est pour jouir avec plus d'empressement de la beauté du ciel. En vérité, milord, c'est un grand bonheur que l'empire de nos caprices ne s'étende pas sur l'ordre des saisons; nous n'aurions pas manqué de tout gâter, et Dieu sait si, à force de tout arranger à notre fantaisie, le monde ne seroit pas rentré dans le cahos. Cette double vue m'enchante; à droite, suivez la Seine qui, toujours sous vos yeux dans le vaste demi-cercle qu'elle par-

court, se partage et se divise entre ces prairies, et vient baigner inutilement les pieds arides de cette chaîne de montagnes. A gauche, parcourez des yeux cette vallée riante où une rivière, moins orgueilleuse, & bordée de saules, porte en serpentant la fécondité et l'abondance.

Je ne sais quel calme se répand dans l'ame à la vue de ces hameaux que les passions des villes semblent respecter. Malheur à qui n'éprouve pas ce plaisir. L'imagination s'abandonne à de douces rêveries, et paroît nous dire que c'est-là le bonheur auquel nous sommes appellés. Pour moi, continua notre philosophe, je serois tenté de croire que les peuples ne jouiront de tous les avantages de la société, que quand leurs modestes magistrats seront tirés de la charrue. C'est alors que les loix seroient justes et impartiales, et les campagnes florissantes. Aujourd'hui les insatiables besoins de notre luxe et de notre oisiveté ne cessent de tyranniser les malheureux que nous avons condamnés à cultiver la terre. N'approchons pas de ces habitations, si nous voulons conserver l'illusion qui nous plaît. Le travail qui accable les laboureurs ne seroit qu'un amusement délicieux, si

tous les hommes le partageoient. Notre avarice les tient dans la misère au milieu des fruits qu'ils font naître pour nous à la sueur de leur front; il leur reste à peine une vile pâture; ils ont tous les vices de la pauvreté, et la crainte de l'avenir est peut-être pire pour eux que leur indigence présente. Qu'on vante après cela la politique de l'Europe. Je vous demande pardon, milord, et sans m'en appercevoir, j'allois en revenir à nos loix somptuaires et à nos réformateurs.

C'est ce que je desire, répartit milord avec vivacité, et nous ne pouvons nous entretenir d'une manière plus intéressante. Me voilà un peu familiarisé avec vos idées, depuis que vous me les avez développées avec plus d'étendue; et quand votre doctrine seroit pire que celle de Platon, je vous l'avoue, je suis assez disposé à ne vous pas contredire. Vos premières réflexions m'ont déjà fort ébranlé. Accoutumé à ne considérer la politique et les loix que relativement aux débats du parlement, aux intrigues de nos ministres, aux progrès de notre commerce, à la sureté de notre banque, au produit de nos douanes, à nos colonies qui se

mutinent, à l'équilibre de l'Europe qui a besoin de notre secours, et à notre marine; vous m'avez transporté dans des régions toutes nouvelles, et ce que j'ai déjà vu, me donne envie de connoître le reste. Je n'envisageois les richesses que par le côté qui peut les faire estimer. De la magnificence, des plaisirs, du luxe, des escadres nombreuses, des ennemis qui nous craignent, des alliés qui nous respectent, des princes d'Allemagne et d'Italie, qui se disputent l'honneur utile d'être nos pensionnaires; tout cela sans doute est fort bon; mais après vous avoir entendu, j'ai peur que les inconvéniens ne soient plus grands que les avantages.

J'ai fait l'application de tout ce que vous nous avez dit, à ce que j'ai vu se passer en Angleterre, et je crois déjà entrevoir pourquoi un gouvernement établi sur les principes les plus sages, qui donne les espérances les plus agréables, ne peut cependant prévenir les abus multipliés dont nous ne cessons de nous plaindre. Nous avons trouvé le malheureux secret d'éluder la force de toutes les loix qui gênent nos passions. Admirez ma pénétration; je commence à concevoir qu'un état ne peut être heureux qu'en donnant

des mœurs aux citoyens, et qu'il est inutile de faire des loix pour leur ordonner d'être justes, désintéressés et bienfaisans, quand on en fait en même temps qui excitent notre avarice, et rendent les vices nécessaires. La politique que je regardois comme la science la plus conjecturale et la plus incertaine, j'ai un vif plaisir à voir que ce n'est plus le manège adroit d'un intrigant souple et rusé, qui cherche à tromper en prodiguant les espérances agréables, ou qui prend cent formes différentes, selon le besoin des circonstances, pour sortir d'un embarras et se jeter dans un autre. En me faisant connoître les vues et les intentions de la nature à notre égard; en me montrant à quelles conditions elle nous promet le bonheur et les moyens qu'elle nous a donnés pour le trouver, vous m'avez appris que la législation est soumise à des règles aussi sûres que simples: mais peut-êtte en faut-il conclure que notre mal est sans remède. Puisque le législateur doit conformer sa conduite à celle de la nature, comment pourrions-nous encore espérer d'avoir de bonnes loix? N'importe; continnez, je vous prie, à me communiquer vos lumières; il est cu-

rieux de connoître la route que nos pères auroient dû tenir ; et si nous étions persuadés que la société n'est malheureuse que par notre faute, peut-être ferions-nous quelques efforts utiles pour nous corriger, Je joignis mes prières à celles de milord, et en entrant dans une des routes les plus agréables du bois, notre philosophe continua à nous entretenir.

CHAPITRE II.

La nature a voulu que l'égalité dans la fortune et la condition des citoyens fût une condition nécessaire à la prospérité des états.

JE consens avec d'autant plus de plaisir, reprit notre philosophe, à vous exposer mes idées, que vous m'y confirmerez si vous les approuvez, ou que vos réflexions me retireront de l'erreur si je me trompe. Je vous ai parlé, milord, de nos qualités sociales ; et quelque prévenu que vous fussiez en faveur de la fausse politique que les hommes ont substituée à celle de la nature, vous n'avez pu vous

empêcher de sentir combien il importe aux états que ces qualités détournées de leur destination ne se dégradent ou ne dégénèrent en des passions dangereuses. Ce que j'ai dit jusqu'à présent ne suffit point pour guider un législateur ; s'il veut ne point s'égarer, il doit examiner si la nature ne nous a point fourni elle-même les moyens de conserver nos qualités sociales dans leur pureté. Elle est trop sage sans doute, et trop bienfaisante pour y avoir manqué ; et nous devons de notre côte être assez raisonnables pour nous soumettre sans peine aux conditions qu'elle nous a imposées. Ce n'est point dans les loix d'Angleterre, de Suède, de France ou d'Allemagne, que j'étudie les devoirs du législateur ; je descends encore, milord, dans les abîmes de mon cœur ; j'étudie mes divers sentimens, j'examine leurs rapports, leur liaison, et je crois découvrir que la nature destine les hommes à être égaux. Il me semble que c'est à l'égalité qu'elle a attaché la conservation de nos qualités sociales et le bonheur ; et j'en conclus que le législateur ne se donnera que des peines inutiles, si toute son attention ne se porte

d'abord à établir l'égalité dans la fortune et la condition des citoyens.

Plus j'y réfléchis et plus je suis convaincu que l'inégalité des fortunes et des conditions décompose, pour ainsi dire, l'homme, et altère les sentimens naturels de son cœur ; parce que des besoins superflus lui donnent alors des desirs inutiles pour son bonheur véritable, et remplissent son esprit des préjugés ou des erreurs les plus injustes et les plus absurdes. Je crois que l'égalité, en entretenant la modestie de nos besoins, conserve dans mon ame une paix qui s'oppose à la naissance et aux progrès des passions. Par quelle étrange folie mettrions-nous de la recherche, de l'étude et du raffinement dans nos besoins, si l'inégalité des fortunes ne nous avoit accoutumés à regarder cette délicatesse ridicule comme une preuve de supériorité, et n'eût valu par-là une sorte de considération ? Pourquoi m'aviserois-je de regarder comme au-dessous de moi un homme qui m'est peut-être supérieur en mérite; pourquoi affecterois-je quelque préférence ; pourquoi prétendrois-je avoir quelqu'autorité sur lui, et ouvrirois-je ainsi la porte à la tyrannie, à la servi-

tude et à tous les vices les plus funestes à la société, si l'inégalité des conditions n'avoit ouvert mon ame à l'ambition, comme l'inégalité des fortunes l'a ouverte à l'avarice? Il me semble que c'est l'inégalité seule qui a appris aux hommes à préférer aux vertus biens des choses inutiles et pernicieuses. Je crois qu'il est démontré que dans l'état d'égalité rien ne seroit plus aisé que de prévenir les abus et d'affermir solidement les loix. L'égalité doit produire tous les biens, parce qu'elle unit les hommes, leur élève l'ame et les prépare à des sentimens mutuels de bienveillance et d'amitié; j'en conclus que l'inégalité produit tous les maux, parce qu'elle les dégrade, les humilie et sème entr'eux la division et la haine. Si j'établis des citoyens égaux, qui ne considèrent dans les hommes que les vertus et les talens, l'émulation se tiendra dans de justes bornes. Détruisez cette égalité, et sur-le-champ l'émulation se changera en envie et en jalousie, parce qu'elle ne se proposera plus une fin honnête.

Pour se convaincre de la vérité de ces réflexions, il suffit d'étudier le jeu de nos passions, d'examiner avec quelle adresse et quelle diligence elles profitent

de tous leurs avantages ; et comment en se heurtant, se choquant, s'irritant, elles parviennent à nous dominer. Voyons ensuite ce qui se passe autour de nous ; moins il subsiste d'egalité dans un état, et plus j'y découvre de vanité, de bassesse, de dureté, d'avarice et de tyrannie. L'éducation a beau nous apprendre à déguiser ces sentimens, ils transpirent de toutes parts ; je les reconnois tous les jours sous le masque dont ils se couvrent, et ils n'attendent qu'une occasion importante pour se montrer sans pudeur. Il y a, milord, quelques ames privilégiées à qui la nature semble avoir imprimé d'une manière plus forte les qualités sociales. Comment sont-elles parvenues à se préserver de la contagion générale ? Je voudrois que la personne chez qui nous nous trouvons nous dît son secret ; mais je le devine. C'est par le secours d'une raison cultivée et éclairée qui lui fait mépriser tous les préjugés que donnent de grandes richesses, de grands titres et une haute naissance. L'égalité lui est chère, parce qu'elle n'a pas besoin des misérables distinctions que nous avons imaginées pour être distinguée.

Mais quelques exceptions dont on est

étonné ne détruisent point une règle générale ; et le genre humain se livrera toujours aux vices que doit produire l'inégalité. Dès qu'on suppose des richesses inégalement partagées, peut-il se faire que les plus riches ne s'abandonnent pas au conseil d'une paresse enchanteresse ? Sera-t-on oisif, sans imaginer de nouveaux plaisirs et de nouvelles commodités ? Aura-t-on une délicatesse un peu recherchée, sans y mettre un certain prix, une certaine valeur ? Et commencera-t-on à s'estimer si follement, sans commencer à mépriser ceux qui seront restés dans leur première simplicité ? Remarquez qu'il ne peut point y avoir d'inégalité dans la fortune, sans qu'il n'y ait des riches, et par conséquent des pauvres. Ceux-ci ne vendront-ils pas leurs services aux autres, et leur ame ne sera-t-elle pas humiliée ? Ne jugeons pas de ce commencement de corruption par les abus médiocres qu'il produit d'abord, mais par l'avenir malheureux qu'il annonce. Vouloir donner des bornes à ce qui est mal, dit un des plus grands hommes de l'antiquité, c'est prétendre qu'un fou qui se précipite du rocher de Leucade sera le maître, s'il le veut, de se retenir

retenir au milieu de sa chûte. Pour peu qu'on s'écarte de la raison, les passions se poussent et s'avancent avec une exrême vîtesse. Dès qu'on commence à leur obéir, on se plaît à ne leur point résister: Cicéron a raison, et nos maux sont sans remède.

Suivez, je vous prie, cette chaîne de tous nos vices, dont le premier anneau tient à l'inégalité des fortunes. Dès que les richesses donneront quelque considération, il faut que les riches s'essaient à usurper l'autorité publique. Comment voudriez-vous que la pauvreté si humble et si vile pût les retenir? Si l'ambition se conduit à l'égard des pauvres avec quelques ménagemens, son succès est certain. L'état se trouve dans le despotisme avant que de s'en appercevoir, et l'imbécillité du peuple éternisera sa servitude. Si l'inégalité des fortunes est assez grande pour que les riches, plus entreprenans et plus audacieux, aspirent ouvertement à la tyrannie, vous verrez que les pauvres, soit parce qu'ils ne sont pas encore familiarisés avec le joug, soit parce qu'ils sont révoltés par une injure nouvelle, se soulèveront et feront un effort en faveur des droits de l'humanité. De là cette foule de dis-

sensions, de querelles civiles et de révolutions, qui, après avoir déchiré la république, causent sa ruine.

Si quelque hasard favorable suspend ces agitations, et que les partis ennemis paroissent se reconcilier, l'état sera plus ou moins heureux, suivant que les loix, dont on sera convenu, rapprocheront plus ou moins les citoyens de l'égalité. Si cette égalité n'est pas entière, le feu n'est point éteint, il n'est que caché sous la cendre, et vous devez vous attendre à de nouveaux incendies. Les richesses sont-elles enfin parvenues à établir l'aristocratie ? Ce gouvernement ne subsistera qu'autant que la fortune des tyrans du peuple sera égale. Si les uns acquièrent de grandes richesses, tandis que les autres resteront dans leur première médiocrité, les mêmes troubles qui ont détruit le pouvoir du peuple détruiront l'autorité des aristocrates. Chaque jour le gouvernement sera confié à un moins grand nombre de mains. Il forme des complots, des partis et des ligues. Déjà l'oligarchie est établie; et les passions, qui ont uni quelques tyrans, ne tarderont pas à les diviser. Après avoir soumis de concert la république, chacun d'eux voudra soumettre ses collègues. Celui qui prendra l'ascendant va établir

sa puissance en faisant périr tout ce qui lui porte ombrage. Aux loix détruites succède une volonté aveugle et arbitraire ; et des hommes qui s'étoient réunis en société pour être heureux, sont poussés par degrés de malheurs en malheurs toujours plus grands, et subissent enfin sous des empereurs, tantôt insensés, tantôt imbécilles, tantôt cruels, tantôt injustes, et toujours accablés du poids de leur pouvoir, le châtiment qu'ils ont mérité en s'écartant des vues de la nature.

Tels sont en partie les maux que nous avons rassemblés sur nos têtes, depuis que l'inégalité des fortunes ne nous a plus permis d'avoir des loix impartiales. Vous êtes trop instruit, milord, pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans des détails. Vous parlerai-je de la mendicité, qui déshonore aujourd'hui l'Europe, comme l'esclavage a autrefois déshonoré les républiques des Grecs et des Romains ? Ce n'étoit pas sans doute assez des malheurs domestiques que nous nous sommes faits ; les nations se sont armées les unes contre les autres, et tous les droits de l'humanité ont été violés. Des terres, dit Platon, qui suffisoient à des citoyens qui ne connoissoient dans l'égalité que les besoins

simples et peu nombreux de la nature, ne purent plus suffire à l'entretien d'une société, à qui l'inégalité des fortunes avoit appris à estimer les richesses, le luxe et les voluptés. Il parut avantageux de piller ses voisins, et parce que le pillage étoit utile, li fut bientôt plus honoré que la justice, dont on n'eut dès-lors que des idées fausses. Nous nous fîmes deux poids et deux mesures; et à la honte de notre raison, les riches infligèrent peine de mort contre le vol, parce qu'ils pouvoient être volés; et approuvèrent les conquêtes, parce qu'ils étoient eux-mêmes les voleurs des nations.

Mais de grace, milord, je vous demande encore un moment d'audience, et vous me ferez ensuite toutes les objections qu'il vous plaira. Permettez-moi d'ajouter que ce n'est point en faisant un tableau des désordres que l'inégalité a causés, que je me borne à prouver que l'égalité est nécessaire aux hommes. La nature en avoit fait une loi à nos premiers pères, et elle avoit déclaré ses intentions d'une manière si claire, qu'il étoit impossible de les ignorer. En effet, qui peut nier qu'en sortant de ses mains, nous ne nous soyons trouvés dans la plus parfaite

égalité ? N'a-t-elle pas donné à tous les hommes les mêmes organes, les mêmes besoins, la même raison ? Les biens qu'elle avoit répandus sur la terre ne leur appartenoient-ils pas en commun ? Où trouverez-vous un principe d'inégalité ? Avoit-elle établi à chacun un patrimoine particulier ? Avoit-elle placé des bornes dans les champs ? Elle n'avoit donc pas fait des riches et des pauvres. Avoit-elle privilégié quelques races par des bienfaits particuliers, comme nous voyons que, pour établir l'empire des hommes sur les animaux, elle nous a doués de plusieurs qualités supérieures. Elle n'a donc pas fait des grands et des petits : elle n'a donc pas destiné les uns à être les maîtres des autres.

Ce n'est pas tout, pour affermir cette précieuse égalité, la nature n'avoit-elle pas placé dans le cœur humain un sentiment de noblesse, d'élévation et de liberté, qui devoit la défendre et la protéger ? Avec quelle énergie ce penchant de l'ame ne se montre-t-il pas encore chez les nations libres ? Quoiqu'émoussé et expirant dans les pays despotiques, les esclaves eux-mêmes ne le retrouvent-ils pas en quelque sorte dans le fond de

leur cœur, quand on leur fait une injure à laquelle l'habitude de leur misère ne les a pas accoutumés ? Avec quelle force ce sentiment que plusieurs siècles de servitude et de tyrannie n'ont pu détruire, devoit-il se montrer à la naissance des choses ? Plus l'égalité étoit nécessaire pour rendre les hommes heureux, plus il étoit digne de la sagesse de la nature de prendre des précautions pour la conserver. Tandis qu'il est si aisé d'abuser, comme je l'ai dit, de nos qualités sociales ; tandis que toujours voisines de quelque vice, elles peuvent si facilement se dénaturer ; je vois au contraire, que la providence n'a pas permis que le sentiment de l'égalité pût être outré. Plus il sera vif, plus il contribuera au bonheur. Jamais il ne peut dégénérer et devenir un vice, parce qu'il ne peut jamais être injuste ; et que ne nous éloignant pas moins de la tyrannie que de la servitude, il unit les hommes et ne leur donne qu'un même intérêt. Le sentiment de l'égalité n'est pas autre chose que le sentiment de notre dignité ; c'est en le laissant affoiblir que les hommes sont devenus esclaves, et ce n'est qu'en les ranimant qu'ils deviendront libres.

Si vous étiez borné, dit milord à notre philosophe, à proscrire la monstrueuse inégalité qui s'est introduite dans presque tous les états de l'Europe, personne, je crois, n'auroit pu combattre vos réflexions; mais vous demandez une égalité rigoureuse, et vos argumens ne me persuadent pas. Si la nature nous a donné d'une main l'égalité, il me paroît qu'elle l'a retirée de l'autre. Il est difficile de se persuader que si la providence avoit eu si fort à cœur la conservation de notre prétendue égalité, elle n'eût pas trouvé dans les trésors de sa bonté, de sa sagesse et de sa puissance infinie, des moyens certains de la conserver. Vous me parlez de nos mêmes organes, de nos mêmes besoins, de nos mêmes droits aux productions spontanées de la terre, et j'en conviens; mais nous avons des inclinations différentes, des forces et des talens inégaux. N'en faut-il pas conclure que cette égalité dans laquelle le genre humain a été créé, n'étoit, et ne pouvoit être qu'un état de passage? Tout sort brut et informe des mains de la nature, et c'est à l'art des hommes qu'il appartient de perfectionner ses ouvrages. Si l'état dans lequel nous sommes nés est un état dont nous ne puis-

sions nous écarter sans contrarier les vues de la providence, pourquoi n'en est-il pas de notre indépendance comme de notre égalité ? Toutes deux sont des présens de la nature ; pourquoi puis-je renoncer à l'un, pourquoi faut-il que je conserve l'autre ? Si nous sommes destinés à former des sociétés ; si nous devons faire des loix pour ajouter une nouvelle force à celles de la nature ; s'il faut créer des magistrats pour veiller à l'observation de ces loix ; je conclurai de toutes ces vérités qui sont certaines, que nous ne sommes pas appellés par la nature à vivre dans l'égalité : car il est évident que l'état de société suppose nécessairement une subordination qui ne peut s'allier avec l'égalité que vous desirez entre les citoyens. Il faut établir une autorité réprimante, et à laquelle rien ne puisse résister pour prévenir les abus ; mais comment établirez-vous cette autorité sans détruire l'égalité ?

Courage, milord, répondit notre philosophe en badinant, je vois qu'il n'est pas aisé de vous contenter. Mais pourquoi, me faisant l'honneur de croire que j'aie assisté aux conseils de la providence, exigez-vous que je vous explique comment les hommes si foibles, si bornés et

si impuissans, ont pu résister à leur vocation, et renoncer à l'égalité où sa volonté toute-puissante les appelloit? Ce que je ne comprends pas, et ce qu'aucun philosophe ne comprendra jamais, c'est par quel motif Dieu a volu créer un être tel que l'homme, qui, par les besoins de ses sens, eſt rabaissé à la condition humiliante des brutes, tandis que par son intelligence il est, pour me servir de l'expression de Cicéron, en commerce avec la divinité même. C'eſt un myſtère qui confond notre raiſon, que ce nœud qui assemble et lie des qualités si différentes, ou plutôt si opposées. Mais quelqu'incompréhensible qu'en soit la cause, cet assemblage est fait, il doit en résulter un être très-imparfait et sujet à l'erreur; et c'est parce que l'homme est sujet à l'erreur, qu'il a pu abuser de sa liberté, et ne pas suivre la vocation à laquelle il étoit appellé. Mais ne nous engageons pas, milord, dans une question métyaphysique qui passe les bornes de notre intelligence; ce n'est pas dans cette vie que tombera le voile qui nous couvre les yeux. Tous vos raisonnemens se réduiroient à des plaintes de ce que l'homme est accablé d'infirmités; et je vous répondrois toujours que je vois ces

infirmités, que j'en suis touché : mais que l'homme étant l'ouvrage d'un Dieu, qui fait nécessairement tout pour le mieux, je suis persuadé que nous avons toutes les perfections dont notre nature est susceptible. Je voudrois que Dieu m'eût ôté la liberté de faire le mal, mais je vois tous les secours qu'il m'a donnés pour faire le bien.

Vous ne tirerez, je crois, aucun avantage des inclinations, des forces & des talens différens des hommes, pour prouver que l'égalité dans laquelle ils sont nés ne pouvoit subsister. Prenez garde, milord, de ne pas confondre notre état présent et celui de nos pères quand ils sortirent des mains de la nature. Combien l'inégalité, une fois introduite parmi les citoyens, n'a-t-elle pas produit de besoins, d'arts, de professions, de vices, de préjugés, d'habitudes et de passions, qui, n'étant que son ouvrage et venus après elle, n'ont pu par conséquent contribuer à bannir l'égalité ? Les besoins de nos premiers pères étoient trop simples pour que leurs inclinations fussent aussi variées que vous le prétendez. Rappellez-vous ce qu'on a écrit sur les mœurs des Sauvages d'Afrique et d'Amérique, vous verrez qu'ils sont

renfermés dans un cercle très étroit d'occupations, et que leurs besoins qui sont les mêmes dans leur égalité, leur donnent le même caractère.

Je dis la même chose des talens; la nature ne les répand point avec assez d'inégalité pour qu'ils puissent établir une grande différence dans la condition des hommes. C'est notre éducation, si capable d'abrutir les uns et de développer dans les autres les facultés de leur ame, qui nous persuade que la providence a fait différentes classes d'hommes. Dans ces trous de rocher que nous avons vus en montant sur cette montagne, la misère y cache peut-être des Horace, des Fersen, des Malbouroug, des Aristide, des Epaminondas et un Lycurgue. Dans la première situation des hommes, une éducation égale développoit à-peu-près les mêmes talens dans tous; et si quelques citoyens étoient distingués par leur mérite, ils étoient amplement récompensés par l'estime publique, et par les magistratures auxquelles ils étoient élevés.

Pour l'inégalité des forces, il ne m'est pas moins difficile de concevoir comment elle a pu contribuer à bannir l'égalité. La nature a-t-elle créé des briarées, des hom-

mes à cent bras pour assujettir mon espèce ? Non ; désarmé, sans les griffes et les dents d'un lion, comment voulez-vous que je contraigne mes pareils à reconnoître une supériorité que je n'ai pas ? Si j'abuse de mes forces, ne se formera-t-il pas une ligue pour me punir, et ne succomberai-je pas sous les efforts de huit ou dix hommes plus foibles que moi ! Est-ce avant l'établissement de la société, que vous supposez que l'inégalité des forces ait détruit l'égalité dont nous parlons ? En ce cas, je dirai que vous faites un roman peu vraisemblable. Au milieu de l'indépendance la plus entière, quand on n'a pas encore l'esprit d'avoir des loix et des magistrats, quand on ne sait encore ce que c'est qu'ordonner, défendre et dominer, comment voulez-vous qu'il se forme des projets de tyrannie ? Vous bouleverserez toute la marche des idées et des passions humaines. Avant que de se soumettre à la volonté arbitraire d'un homme, on devoit s'accoutumer à la subordination, en commençant par se soumettre à des loix et à leurs ministres. N'est-ce qu'après l'établissement de la société, que sera arrivée cette funeste révolution ? Mais je vous réponds que la force peut bien

bien avoir servi de titre pour mériter de la considération et avoir du crédit chez un peuple grossier et barbare, mais non pas pour bannir l'égalité, quand une fois il est assez éclairé pour avoir formé une société. Puisque la fin que se proposent des hommes réunis par des loix, est de former une masse de puissance publique pour arrêter et réprimer les violences et les injustices des particuliers, comment la force d'un citoyen lui serviroit-elle à faire reconnoître sa supériorité et sa tyrannie? Non, milord, ce n'est point la faute de la nature, si les hommes ont perdu leur égalité; ils n'ont point abusé des forces inégales qui leur étoient données, il faut recourir à d'autres causes. C'est la faute de la politique et des loix qui ont été assez imprudentes et assez inconsidérées, pour permettre que des magistrats s'accoutumassent dans l'exercice d'une trop longue magistrature à la douceur de commander, eussent l'adresse de tourner la puissance publique à leur avantage particulier, et s'en rendissent enfin les maîtres.

Je ne nie pas que la nature ne nous distribue inégalement ses bienfaits, mais il me semble que ce n'est point avec une

disproportion égale à la monstrueuse différence que nous voyons dans la fortune des hommes. En nous donnant des goûts, des qualités, des forces et des talens différens, elle n'a point voulu nous tendre un piège, ni nous préparer à la plus légère inégalité; car quelque petite que vous supposiez cette inégalité, elle seroit toujours un vice qui ne manqueroit pas de prendre en peude temps des forces, et de produire enfin les maux les plus extrêmes. La nature n'a recherché qu'à multiplier et resserrer les liens qui doivent nous unir sous l'empire des loix. C'est par ce partage inégal dont notre amour-propre nous empêche de nous plaindre, qu'elle nous rend plus utiles les uns aux autres, suffit à tous nos besoins, et nous invite à ce commerce de services et de bienfaits qui nous est nécessaire. Ces dons différens de la nature, qui contribuent à faire fleurir la société, contribuent dans la naissance des choses à la former. Si tous les hommes avoient eu dans le même degré les mêmes qualités, les mêmes inclinations, les mêmes forces, les mêmes talens, ils se seroient rapprochés moins aisément, et chacun auroit été moins

disposé à se mettre à la place qu'il devoit occuper.

Je vous prie, milord, de ne pas croire qu'il ait fallu conserver l'indépendance comme l'égalité pour nous rendre heureux. Toutes deux, il est vrai, sont des dons de la nature, mais ils sont différens, et ils nous ont été faits pour une fin différente; nous n'avons pas été créés égaux, parce qu'il nous importoit de rester indépendans; mais nous sommes nés indépendans, parce qu'il nous importoit de naître égaux et de rester dans notre égalité. Cette vérité devient sensible, quand on fait attention que l'indépendance qui consiste à ne rendre compte de sa conduite à personne, et ne relever, si je puis parler ainsi, que des lumières de sa raison et des mouvemens de sa conscience, ne peut subsister dans l'état de société où l'homme, devenu citoyen, voit au-dessus de lui des loix, des tribunaux et des magistrats. S'il nous a été utile de former des sociétés, il nous a donc été utile de renoncer à notre indépendance. Il n'en est pas de même de notre égalité, et je vous ai déjà prouvé qu'elle est la source des plus grands biens, et qu'on ne peut la perdre sans s'exposer

aux plus grands maux ; il nous étoit donc utile de n'y pas renoncer.

Il me semble que ce n'est qu'en Turquie, ou dans quelqu'autre état despotique, qu'on peut croire que la subordination nécessaire dans la société, soit incompatible avec l'égalité. Si ma raison particulière est subordonnée à la raison publique de l'état, si je consens d'obéir aux loix, si je reconnois un souverain dont je fais partie, de même que tous les autres citoyens, pourquoi ne serois-je plus l'égal de ceux qui n'ont que les mêmes droits que moi ? Les magistrats, me direz-vous, ne sont-ils pas au-dessus de vous ? Non, vous répondrai-je, à moins que je n'aie été assez insensé pour me donner un maître, ou que je n'aie accordé à ce magistrat le droit de m'opprimer, en lui abandonnant un trop grand pouvoir, ou des prérogatives qui séparent ses intérêts des miens. Mais si, consultant les règles les plus simples du sens commun, ces magistrats que j'ai placés dans leur tribunal, n'occupent qu'une place que je puis occuper à mon tour ; s'ils sont obligés d'obéir aux loix comme moi, si je puis les punir pour les avoir violées, s'ils ne sont que chargés de la procura-

tion de leurs concitoyens et de la mienne pour maintenir l'ordre, et n'ont qu'une autorité empruntée et passagère, pourquoi le respect que je dois à de pareils magistrats m'aviliroit-il au lieu de m'honorer ? Pourquoi une pareille subordination seroit-elle opposée à l'égalité la plus entière ? Je le sais, milord, nous avons besoin d'une puissance réprimante, mais je suis sûr que pour imposer aux hommes, les magistrats n'ont point besoin de tout cet appareil de faste, de grandeur et de puissance qui les accompagnent.

Je ne sais par quelle fatalité, dit milord à notre philosophe, les meilleures raisons ne se présentent jamais que les dernières à notre esprit. Je vous abandonne tous les raisonnemens que je viens de faire ; mais ce qui prouve invinciblement que les hommes ne sont pas destinés à rester égaux dans la société, c'est qu'avec quelqu'égalité que le partage des terres ait été fait, il est impossible que la république n'ait bientôt des citoyens riches et des citoyens pauvres ; et cette inégalité des fortunes produira nécessairement l'inégalité des conditions. C'est une destinée inévitable ; car il seroit insensé de porter des loix pour ordonner

aux citoyens d'avoir la même intelligence, la même induſtrie, le même goût pour le travail et le même nombre d'enfans. Ainsi les terres produiront plus dans de certaines mains et moins dans d'autres, et avec une égalité de partage, il y aura bientôt une inégalité de fortune. Laissez le temps de recueillir ou de partager les successions et les héritages ; attendez la troisième génération, et je vous réponds que vous ne trouverez plus d'égalité dans votre république. La loi ordonnera-t-elle de faire tous les cent ans un nouveau partage des terres ? Dans ce cas, je vous avertis que le remède sera pire que le mal. A la fin de chaque siècle, on négligera de cultiver des terres qu'on n'espérera pas de conserver. Il se formera de tous côtés des cabales et des partis; et au lieu de réformer la république, vous la perdrez.

Je vous répondrai, dit notre philosophe, qu'il n'est pas impossible de remédier à la plus grande partie de ces inconvéniens, ou plutôt de les prévenir ; puisqu'il est prouvé que les Spartiates ont vécu pendant six cents ans dans la plus grande égalité, & que vous ne pouvez nier que des institutions qui ont subsisté

pendant six siècles, ne tenoient point à une mode, à un enthousiasme, à un fanatisme passager, et pouvoient par conséquent se conserver pendant un million d'années. Quel fut le secret de Licurgue pour opérer ce prodige ? Il sentit la force de votre objection, et ne se contentant pas de partager également les terres, et de ne produire qu'un bien passager et très-court, il ôta à ses concitoyens la propriété de leurs terres. Elles appartenoient à la république, qui en distribua une portion à chaque père de famille pour en jouir en qualité de simple usufruitier. S'il se glissa différens abus chez les Spartiates, s'ils furent enfin les maîtres de disposer à leur gré de leurs terres, et si cette révolution funeste perdit sans ressource la république et les loix de Lycurgue, il me semble qu'on en peut tirer les instructions les plus utiles sur la nature des propriétés ; il me semble qu'on en doit conclure que nous ne pouvons trouver le bonheur que dans la communauté des biens. Je vous prie, milord, de ne pas perdre patience, et de m'écouter.

CHAPITRE III.

De l'établissement de la propriété. Elle n'est point la cause de la réunion des hommes en société. La nature les invitoit à la communauté des biens.

JE vous ai assez parlé, continua notre philosophe, des avantages de l'égalité; et votre dernier argument, pour prouver qu'elle ne peut subsister avec la propriété des biens, est d'une si grande force, que je ne balance point à regarder cette malheureuse propriété comme la première cause de l'inégalité des fortunes et des conditions, et par conséquent de tous nos maux. Les poëtes que Platon vouloit chasser de sa république, ont mieux connu que les légiſlateurs et la plupart des philosophes, l'origine, la marche et les progrès des sentimens du cœur humain. Ils ont appellé siècle d'or cet heureux temps où les propriétés étoient inconnues; et ils ont senti que la distinction du tien et du mien avoit produit tous les vices.

Quelle misère, je vous prie, que des

personnes qui passent pour philosophes, répètent éternellement les uns après les autres, que sans la propriété il ne peut point y avoir de société ? Est-il vrai que ce soit pour s'assurer la jouissance de ses possessions, qu'on ait fait des loix et des magistrats ? Les hommes se sont rapprochés, parce qu'ils avoient des qualités sociales, et que leurs besoins les invitoient à s'aider et à se servir mutuellement. C'est parce qu'ils étoient sujets à des mouvemens d'impatience, de colère, d'emportement, de haine et de vengeance ; c'est parce que tous n'étoient pas également dociles aux conseils de leur raison, et que souvent on abusoit du droit de se venger et de punir ses ennemis, qu'on établit une puissance publique à qui on remit le soin de punir, de venger ou de réparer les injures et les injustices des particuliers. Certainement la société s'est formée, avant que la terre fût assez peuplée pour que ses productions spontanées, la chasse et la pêche, ne pussent plus suffire à la subsistance de ses habitans. Pourquoi les hommes auroient-ils imaginé, dans cette situation, de cultiver les champs ? Ce n'est que le besoin qui peut nous forcer à travailler. La terre n'avoit

alors aucun prix, aucune valeur ; autant qu'on peut remonter à l'origine des nations, tous les monumens ne nous indiquent-ils pas qu'elles ont commencé par être errantes? Comment donc pouvoient-elles avoir des propriétés? Si les sociétés se sont formées sans les connoître, pourquoi n'auroient-elles pu subsister sans leur secours ?

Quand les hommes en se multipliant sentirent enfin la nécessité d'avoir des demeures fixes et de cultiver la terre, je vous demande si la première idée qui se présenta à leur esprit, fut de faire un partage et d'établir des propriétés ? En faisant un établissement nouveau, il est de la nature de notre esprit de se conduire encore par les idées avec lesquelles l'habitude l'a familiarisé. Il est donc raisonnable de penser que nos pères, obligés de travailler pour se procurer une subsistance plus commode, réunirent leur travail en commun, comme ils avoient déjà réuni leurs forces pour former une puissance publique. Après avoir uni leur travail, ils devoient recueillir en commun. Vous voyez avec quelle sagesse la nature avoit tout préparé pour nous conduire à la communauté des biens, et nous

empêcher de tomber dans l'abîme où l'établissement de la propriété nous a jetés. Pour moi, je vous l'avoue, bien loin de regarder cette communauté comme une chimère impraticable, j'ai de la peine à deviner comment on est venu à établir des propriétés. Je n'ai là-dessus que des conjectures qui ne me satisfont pas entièrement; et si je ne craignois de manquer de respect à nos pères, quels reproches ne leur ferois-je pas, pour avoir fait une faute qu'il étoit presqu'impossible de faire?

J'avois gardé jusqu'alors un profond silence, mais ces dernières paroles me parurent un paradoxe si extraordinaire, que je ne pus m'empêcher d'interrompre notre philosophe. Ce qui m'étonne beaucoup, lui dis-je, c'est que vous soyez embarrassé d'une chose qui ne m'embarrasse nullement. Pourquoi nos pères sont-ils si coupables, et quels grands obstacles ont-ils eus à surmonter pour devenir méchans? Il me semble que les sottises ne sont que trop naturelles aux hommes. N'est-il pas tout simple que ce fond d'avarice et d'ambition que nous portons dans notre cœur n'ait pas voulu se contenter de la communauté de biens? Si

ces deux passions, avant que d'être aiguillonnées par la propriété, étoient beaucoup moins actives qu'aujourd'hui, elles devoient cependant nous solliciter avec assez de constance et de force pour obtenir enfin tout ce qu'elles demanderoient; et il auroit fallu une espèce de miracle, pour que nos pères n'eussent pas fait la faute que vous leur reprochez.

Vous auriez raison, me répondit notre philosophe, si la nature avoit fait l'homme avare et ambitieux, comme elle l'a fait sensible à la pitié, à la colère, à la reconnoissance, à l'amitié, etc. Mais puisqu'elle vouloit le mettre à portée de se rendre heureux, elle s'est bien gardée de lui donner les deux vices qui contribuent le plus à son malheur. L'ambition et l'avarice ne sont pas mères, si je puis parler ainsi, mais filles de l'inégalité. Pour se convaincre que ces deux passions étoient inconnues à la naissance des choses, et ont suivi et n'ont pas précédé la propriété, il suffit de faire attention qu'avant cet établissement, les richesses ne consistant qu'en des fruits que le temps altéroit et corrompoit promptement, il étoit inutile d'en cueillir ou d'en cultiver plus qu'on n'en pouvoit consumer. Puisqu'il

qu'il n'y avoit point de fortune, il ne devoit point y avoir d'avarice. Mais le germe de cette malheureuse passion fut jeté parmi les hommes, dès que la propriété fut connue. Le citoyen ne regarda plus le champ qu'il cultivoit du même œil qu'il l'avoit vu jusqu'alors; il s'occupa davantage de lui-même dans son travail; il oublia le bien public, et fut dès-lors moins généreux. Il s'établit un commerce des denrées que chaque famille ne put consumer. Le superflu ne fut plus une chose inutile depuis qu'on pouvoit l'échanger; les besoins augmentèrent, on sentit l'avantage d'être riche. Voilà l'avarice; et elle ne tardera pas de s'accroître en inventant tous les jours de nouveaux moyens de se satisfaire.

Il en est de même de l'ambition. Je sais que quelques philosophes ont prétendu que nous naissons ennemis les uns des autres, et qu'en commençant à respirer, les hommes eurent le desir de se faire la guerre, de se déchirer et de s'asservir mutuellement; mais au lieu de m'arrêter à réfuter cette absurde philosophie, ne suffit-il pas de demander sur quelle apparence de raison on imagine

que la nature ait arrangé de telle sorte notre condition, qu'un homme ne puisse être heureux qu'aux dépens d'un autre? Tout ne nous dit-il pas que le soin de notre conservation a d'abord dû nous occuper entièrement? Pourquoi veut-on qu'un être qui pense s'expose aux dangers de la guerre, sans espérance d'un bien? Si on veut me persuader que les hommes avoient de l'ambition avant la naissance de la société, il faut me faire voir les avantages que cette passion pouvoit leur présenter; il faut me démontrer qu'il n'y a point d'absurdité à supposer que des hommes qui n'avoient que des idées d'égalité, de liberté et d'indépendance, pouvoient former des projets d'empire, de servitude et de tyrannie.

Passe encore, si on avoit rejeté la naissance de l'ambition au temps où les sociétés se formèrent. On pourroit dire avec quelqu'ombre de vraisemblance, que les magistrats, flattés du plaisir de commander, et fiers de se voir les ministres des loix, se livrèrent à des espérances ambitieuses; mais je vous avoue que j'aurois quelque peine à le croire. Comment ces espérances ambitieuses pouvoient-elles s'associer avec l'égalité à la-

quelle on étoit accoutumé avant l'établissement des propriétés ? Remarquez, je vous prie, que chez tous les peuples dont nous connoissons l'histoire, l'avarice a toujours précédé l'ambition. Plus une nation est pauvre, moins il doit s'y former de projets d'ambition et de tyrannie. Pourquoi cela ? C'est qu'il est infiniment aisé à des hommes pauvres d'arranger de telle manière les magistratures, qu'on n'ait rien à craindre de l'autorité des magistrats ; et qu'ils seroient des insensés, s'ils osoient aspirer à n'être pas les simples organes de la loi. C'est que rien n'est plus facile dans cette situation que d'inspirer à tous les citoyens l'amour du bien public ; et que cette vertu, qui étouffe l'ambition, ne laisse paroître que l'émulation et l'amour de la gloire. L'ambition suppose des propriétés. Avant qu'il y ait des ambitieux, il doit y avoir des riches qui jouissent de leurs avantages, et dont la fortune soit à la fois enviée et respectée. Sans cela l'homme se donneroit-il la peine d'être ambitieux ? Etouffant et corrompant la plupart de ses qualités sociales, par quel intérêt pourroit-il se résoudre à commettre les injustices et les

violences nécessaires au succès de l'ambition ?

Rien ne me paroît plus aisé que de contenir les hommes dans le devoir, avant qu'on eût établi des propriétés; car rien n'étoit plus aisé que de pourvoir à leurs besoins et de les satisfaire. Je crois voir les citoyens distribués en différentes classes; les plus robustes sont destinés à cultiver la terre, les autres travaillent aux arts grossiers dont la société ne peut se passer; je vois par-tout des magasins publics, où sont renfermées les richesses de la république; et les magistrats, vraiment pères de la patrie, n'ont presque point d'autre fonction que d'entretenir les mœurs, et de distribuer à chaque famille les choses qui lui sont nécessaires.

C'est, selon les apparences, la paresse qui trouble le bonheur de cet âge d'or. Peut-être que des hommes plus indolens et moins actifs que les autres, et qui attendoient leur subsistance du travail commun de la société, la servirent avec moins d'assiduité et de zèle. Leur nonchalance, comme tous les autres vices, augmenta en n'étant pas réprimée. Les paresseux furent à charge à leurs concitoyens qui se plaignirent, et la république commença

à être agitée par ces dissensions. Si vous n'êtes pas contens de ces conjectures, vous pouvez attribuer la naissance des premiers désordres à l'injustice des magistrats, qui, dans la distribution des fruits ou des autres choses nécessaires, se firent à eux-mêmes une meilleure part, ou marquèrent une préférence injuste pour leurs parens et leurs amis.

Quoi qu'il en soit de ces premiers mécontentemens qui préparoient une révolution funeste, croyez-vous, ajouta notre philosophe en me serrant la main, qu'il fût impossible d'y remédier? Les passions alors n'avoient point l'opiniâtreté et la force qu'elles eurent depuis. Pour proscrire la paresse, il ne s'agissoit que d'encourager au travail, en portant des loix qui auroient réveillé dans les citoyens l'instinct naturel qui nous invite à rechercher l'estime de nos pareils, et à craindre leurs mépris. Pour arrêter les plaintes des hommes laborieux, qui trouvoient mauvais de travailler pour des citoyens inutiles à la société, il suffisoit de leur accorder des récompenses et des distinctions qui les auroient fait regarder comme les bienfaiteurs et les pères de la patrie. Si le mal venoit des préférences injustes

des magistrats dans la distribution des fruits, on pouvoit, sans beaucoup de peine, les rappeller à leur devoir. Mille moyens, tous plus simples les uns que les autres, se présentoient à la politique de nos pères, et tous étoient également propres à maintenir l'ordre. Il seroit inutile de vous en parler, et il est aisé de les imaginer, puisque plusieurs peuples, malgré l'emportement de nos passions, ont encore trouvé le secret de prescrire des règles aux magistrats, et de les contraindre à obéir aux loix.

On se livra sans réflexion à des mouvemens de colère, d'indignation et de vengeance. Puisque nous ne vivons plus, dirent les citoyens les plus laborieux, des fruits spontanés de la terre, et que le travail de nos bras est nécessaire à la société, il est juste que chaque citoyen y contribue également. Il n'y a qu'un moyen pour bannir la paresse et châtier les paresseux ; que désormais les fruits de la terre n'appartiennent qu'à ceux qui les auront cultivés, et aux ouvriers qui leur donnent pour ainsi dire une nouvelle existence. Nous espérons en vain que les magistrats mettront dans nos distributions la justice et l'impartialité que nous desi-

rons. Pour arrêter le cours des maux dont nous nous plaignons, que tardons-nous donc à porter une loi qui attribue et donne à chaque citoyen la récolte que ses soins auront produite ? Faisons un paatage égal de nos terres, la nécessité, la plus puissante des loix, bannira la paresse ; le besoin donnera de la force, de l'activité et de l'industrie, et nos magistrats seront débarrassés d'un emploi qu'ils ne peuvent remplir. On ne découvrit point l'abîme qu'on creusoit sous ses pas, et on porta la loi funeste qui ordonnoit le partage des terres.

Croyez-vous, dit milord en badinant, m'avoir convaincu avec vos idées poétiques ? Il ne manque à la description de votre siècle d'or, que des ruisseaux de lait qui serpentent dans les plaines ; et si vous ne m'aviez déjà prouvé qu'on n'abandonne point impunément les règles étroites de la nature, je ne serois point trop fâché qu'on nous eût fait passer du siècle d'or au siècle d'argent. Si je vous dis qu'une pointe d'avarice est peut-être nécessaire aux hommes pour les faire agir, vous me répondrez qu'ils se porteront insensiblement aux derniers excès, et j'ai peur que vous n'ayez raison. Quoi qu'il en

soit, la communauté des biens répand une extrême langueur dans la société. Quel engourdissement! Vous avez bien raison de craindre que la paresse, la plus paisible des passions, ne trouble cependant vos citoyens. Pourquoi travailleroient-ils? La culture de la terre doit être négligée, et les campagnes ne produiront que des moissons stériles sous des mains qui ne seront pas animées par la propriété; car on ne travaille pas pour les autres avec la même ardeur que pour soi. Quel chétif spectacle auroient d'ailleurs présenté les sociétés, qui, pour se gouverner par vos principes, auroient été obligées d'être extrêmement petites? Quelle occupation fastidieuse pour des magistrats, que l'unique soin de rassembler les productions de la terre, de visiter les atteliers des artisans, et de distribuer tristement aux citoyens les denrées et les vêtemens dont ils ont besoin! Enfin, si tous les hommes ne restoient pas dans ce premier état, ne voyez-vous pas que ceux qui se seroient opiniâtrés à ne point changer de situation, auroient été bientôt envahis par quelque voisin dont l'avarice et l'ambition auroient fait une puissance formidable?

Milord, répondit notre philosophe, si les hommes n'ont pas besoin d'avoir des propriétés pour être sensibles aux plaisirs et à la douleur, soyez sûr que la communauté des biens ne les jettera pas dans cet engourdissement que vous redoutez. Je ne conviendrai point qu'on doive être avide et avare pour que la terre soit bien cultivée. Votre objection n'est pas nouvelle pour moi, on me l'a proposée cent fois, et cent fois j'ai prié mes adversaires d'observer qu'en ne se faisant pas une idée nette de la différence qu'il doit y avoir entre des hommes qui ne se sont pas écartés des institutions de la nature, et des hommes qui en sont monstrueusement éloignés, il est presqu'impossible de s'entendre en raisonnant avec eux. Par une erreur étrange, ils confondent les sentimens de notre éducation et ceux de la nature, parce que dès l'enfance notre ame est ouverte aux erreurs et aux passions que nos pères se sont faites, et qu'elles seules sont capables de nous donner de l'action et du mouvement, nous nous sommes accoutumés à les appeller abusivement l'instinct de la nature. N'ayant aujourd'hui pour toute politique que l'art de nous servir

de nos vices, pour nous remuer et nous donner de la vie, sans doute nous resterions immobiles et sans action à la vue des motifs qui détermineroient et entraîneroient les citoyens de mon âge d'or. Nous pesons tout au poid d'un vil intérêt, nos plaisirs et nos douleurs dépendent de nos gains et de nos pertes; mais des hommes qui ne sont pas avares ont d'autres sources de plaisir et de peine.

On ne travaille point, dites-vous, avec la même ardeur pour les autres que pour soi; cette vérité est incontestable pour tous les temps. Mais qui vous a dit que ce cultivateur infatigable, qui fait des récoltes beaucoup plus abondantes que ne l'exigent ses besoins et ceux de sa famille, ne travaille pas pour lui! Il travaillera véritablement pour lui, milord, si les loix ont su attacher de la gloire et de la considération à son travail. Au milieu de notre corruption, nous voyons encore des hommes qui, conduits par l'estime de leurs pareils et l'approbation de leur propre conscience, croient travailler pour leur bien particulier, en s'immolant au bien public. Pourquoi donc la communauté des biens ne produiroit-elle pas des héros? Nous sommes actifs

et laborieux par avarice ; en nous conformant aux intentions de la nature, nous l'aurions été par devoir pour éviter le mépris et goûter le plaisir qui accompagne la considération. Rassurez-vous donc, milord ; mais quand je ſerois obligé de convenir que, dans la communauté des biens, les récoltes seroient moins abondantes que dans l'état de propriété qui dévaste tant de provinces, qu'en concluriez-vous ? Il me semble que, sans tomber dans une trop lourde absurdité, je pourrois croire qu'il est plus avantageux pour le genre humain d'avoir quelques vertus que beaucoup de fruits. Que deviendra, dit-on, la population ? Je réponds qu'il vaudroit mieux ne compter qu'un million d'hommes heureux sur la terre entière, que d'y voir cette multitude innombrable de misérables et d'esclaves qui ne vit qu'à moitié dans l'abrutissement et la misère. Mais j'ajoute que si les hommes n'avoient jamais établi la propriété, la terre seroit aussi cultivée et aussi peuplée qu'elle peut l'être. Le bonheur ne multiplie-t-il pas les hommes ? On n'auroit point vu de ces gouvernemens qui dévorent les habitans.

Vous m'avez demandé quel chétif spec-

tacle présenteroient des sociétés nécessairement bornées à un petit nombre de familles; pour moi je vous demande à mon tour quel spectacle si admirable offrent ces grands états, dont les parties mal unies se choquent, se heurtent, et ne peuvent former un corps régulier. Tandis qu'une portion de citoyens s'abrutit dans la misère, l'autre s'abrutit dans l'abondance. Tout languit, tout végète à peine, tout meurt faute d'action, on ne connoît que des mouvemens momentanés et convulsifs; on veut essayer ses forces et on ne sent que sa foiblesse; enfin une longue décadence annonce une ruine certaine. En nous donnant de si foibles lumières, en mettant des bornes si étroites à notre attention et à notre vigilance, la nature ne nous instruit-elle pas que nous ne sommes point destinés à former de grands empires? Je vous en demande pardon, milord, des hommes vertueux et heureux, quelque petit que soit leur nombre, ne sont point une chose si chétive aux yeux d'un philosophe. Ce qui me paroit ridicule, ce sont ces grandes sociétés qui s'égarent avec méthode, que l'expérience n'éclaire jamais, et qui font précisément tout ce qui peut augmenter

leurs

leurs maux en espérant toujours de les guérir.

Quelle occupation, dites-vous, pour des magistrats, que le soin d'examiner si chaque citoyen s'acquitte avec exactitude du travail dont il est chargé de rassembler dans des magasins, de conserver et de distribuer par égales portions les fruits de la terre, et les autres choses dont les familles auront besoin. En effet, rien n'est si plat que des magistrats convertis en piqueurs d'ouvriers, en régisseurs de terre et en maîtres-d'hôtel; sans doute il est bien plus sage d'avoir épargné aux nôtres de si fades emplois; et pour ennoblir leurs fonctions, de les mettre dans la nécessité de ne rien faire ou de ne faire que des sottises. En effet, parlez-moi d'un magistrat occupé à marchander les membres du parlement, qui étudie le prix de chacun, et qui ne l'achètera que ce qu'il vaut précisément : voilà des talens qui honorent un être raisonnable. Nourrir et vêtir des hommes; quelle misère! Il est bien plus beau d'imaginer des banqueroutes ou des tours de passe-passe pour piller les citoyens et acheter des voluptés à leurs dépens; c'est dans ces heureuses inventions que l'esprit se déploie. Par-

donnez-moi, milord, mes mauvaises plaisanteries; et je vous demande sérieusement à mon tour, s'il est une occupation plus digne des magistrats, que de veiller à la subsistance des hommes; de façon que cette vile pâture, dont nous avons besoin tous les jours, ne devienne pas un principe de trouble et de discorde.

Mais enfin il n'est pas vrai que, dans la communauté des biens, les fonctions de la magistrature fussent bornées à la simple distribution des fruits et des vêtemens. Nous éprouvions des désordres, puisque nous avons été forcés, pour les réprimer, de créer une puissance publique, des loix et des magistrats. Nos qualités sociales tiennent de bien près à quelque vice, la pitié à la foiblesse, l'émulation à l'envie, l'amour du plaisir à la volupté, l'orgueil à la vanité, l'amour du repos à la paresse, etc. Toujours prêts à nous égarer, toujours entourés de pièges, nous avons continuellement besoin que les loix nous gardent. Des magistrats sans cesse occupés du soin de les faire observer, d'épier nos besoins pour solliciter des règlemens favorables, ou faire révoquer ceux qui ont été faits avec négligence ou trop de précipitation, ne pensent-ils

qu'à des puérilités? Dans les moindres abus, il faut démêler le principe des plus grands maux, et l'étouffer avant qu'il ait le temps de se développer. Puisque les loix sont nécessaires pour étayer notre raison chancelante et nos fragiles vertus, soyez sûr que les magistrats ne manqueront jamais d'affaires importantes. Mais quand ils seroient réduits à n'être exactement que les économes de leurs concitoyens, de quoi vous plaindriez-vous? Seroit-ce un si grand malheur qu'une société eût une constitution assez sage pour que ses magistrats libres de tout soin et de toute inquiétude n'eussent rien à faire? Aimeriez-vous mieux des états où les citoyens, gênés par des loix qu'ils haïssent, lassent la constance du gouvernement, trompent sa vigilance, et lui communiquent enfin tous leurs vices?

Je ne comprends pas pourquoi les sociétés, qui n'auroient pas abandonné cette première situation que je regrette, seroient envahies par les peuples voisins qui se seroient hâtés d'en sortir. Je vous renvoie à Platon pour vous rassurer: voyez comme Socrate réfute la même objection que vous me proposez. Ne soyez pas en peine de ma république, dit-il à

Adimante : une armée pauvre et composée de citoyens heureux est invincible ; elle battra toujours une armée deux ou trois fois plus nombreuse qu'elle, et qui appartiendra à un peuple riche. L'expérience ne nous apprend-elle pas qu'un lutteur sobre est toujours vainqueur d'un lutteur intempérant ? Nous ne manquerons point de secours, nous nous adresserons à quelques états voisins, en leur disant que nous n'avons besoin ni d'or, ni d'argent, ni de conquêtes, et que nous leur abandonnons les dépouilles de nos ennemis s'ils nous aident à les vaincre. Croyez-vous, ajouta-t-il, que de pareilles offres soient rejetées, et qu'on aime mieux attaquer des dogues maigres et robustes, que de se joindre à eux contre un troupeau gras et délicat ? Voilà, milord, comme on raisonne, quand l'avarice, qui dégrade les ames, n'a pas appris à regarder l'argent comme le nerf de la guerre et de la paix. Socrate auroit étendu ce raisonnement, s'il eût parlé dans un pays qui n'eût pas connu le pouvoir du courage, de la discipline et des mœurs ; mais la Grèce n'avoit pas oublié que toutes les forces de Xerxès avoient échoué

contre les villes de Lacédémone et d'Athènes.

Après tout, cette ambition, ces conquêtes, ces armées que vous redoutez dans vos voisins, vous serviront à ennoblir les fonctions de votre magistrature, en s'occupant du soin de repousser avec succès les injures et les armes de quelque peuple inquiet et ambitieux, elle s'élèvera au-dessus de ces petits détails économiques dont vous faites trop peu de cas. Vos loix, milord, acquerront plus de majesté; vous verrez se former des établissemens propres à faire autant de héros que vous aurez de citoyens; ils seront commandés par des Miltiade, des Thémistocle, des Léonidas. Sans supposer des magistrats égaux à Lycurgue, il naîtra une république plus excellente encore que celle de Lacédémone, parce que les principes de son gouvernement ne s'écarteront en aucun point des vues de la nature. Me trompé-je, si je crois qu'un bon gouvernement et de sages loix sont le plus sûr rempart d'un état contre ses ennemis? Que l'Europe seroit honteuse de sa politique, si elle pouvoit appercevoir qu'il est insensé d'espérer de grandes choses en rendant les citoyens vicieux!

Recherchez, je vous prie, les causes qui ont ruiné tant de peuples dont parle l'histoire; et vous verrez constamment que ce n'est point au petit nombre de leurs soldats, ni à leur pauvreté, qu'il s'en faut prendre, mais à quelque vice de leur gouvernement. Est-ce pour n'avoir eu que trente mille citoyens, point d'or, et des domaines plus étendus, que Sparte a été détruite, ou pour avoir abandonné les institutions de son législateur? Quand on considère de quel point de foiblesse les Romains sont partis pour conquérir le monde, et de quel degré de puissance et de grandeur quelques bandes de mes anciens compatriotes les ont fait décheoir, on est bien tenté de croire que la fortune des états ne tient à rien de ce que notre politique moderne estime tant.

C'est une grande folie de se plus occuper de ses voisins que de soi-même; que vous importe qu'ils soient insensés, pourvu que vous ne les imitiez pas dans leur folie? Voulez-vous trouver des alliés fidèles, et n'avoir point d'ennemi redoutable? faites respecter votre justice, votre pauvreté, votre tempérance, votre constance et votre courage. Or je vous demande si une république où les biens

sont communs, n'est pas plus disposée à suivre cette politique qu'un état qui s'énorgueillit de ses richesses; et parce qu'il est riche, ne peut armer pour sa défense qu'une canaille méprisable. Quel est le prince aujourd'hui qui peut mener contre ses ennemis vingt mille Spartiates? La petite ville de Sparte étoit donc plus forte que ne l'est aujourd'hui le monarque le plus redoutable. Si nos Xerxès n'avoient pas à faire à d'autres Xerxès, ils ne trouveroient par-tout que des Salamines, des Platée et des Micale.

Je ne crains pas que la communauté des biens laisse les citoyens indifférens sur le sort de l'état. Moins on est occupé de ses richesses, de son luxe et de ses voluptés, plus on est attaché au bien public; on paroît s'oublier pour n'aimer que les loix: l'expérience le prouve, et la raison confirme l'expérience. Si je n'ai aucune propriété, et que je reçoive des mains des magistrats toutes les choses dont j'ai besoin, soyez sûr que j'aimerai ma patrie, parce que je lui devrai tout. Ne nous faisons pas illusion, la propriété nous partage en deux classes, en riches et en pauvres. Les premiers préféreront toujours leur fortune domestique à celle de l'état;

et les seconds n'aimeront jamais un gouvernement et des loix qui permettent qu'ils soient malheureux. Les citoyens de ma république compareront leur situation à celle des ennemis qui les veulent subjuguer ; fiers de leur égalité, jaloux de leur liberté, ils verront qu'ils ont tout à perdre en passant sous une domination étrangère, et leur désespoir donnera une force nouvelle à toutes leurs vertus.

CHAPITRE IV.

Des obstacles insurmontables qui s'opposent au rétablissement de l'égalité détruite. Dans l'ordre des choses où nous nous trouvons, le législateur doit avec prudence tourner toutes ses forces contre l'avarice et l'ambition.

JE comprends à merveille tout cela, dit milord d'un ton assez affligé, et vous me faites trembler pour l'Europe. J'avois espéré qu'en nous entretenant des loix, vous me feriez connoître celles qui peuvent nous conduire au bonheur ; et je crains que vous ne m'ayez simplement

prouvé que nous sommes dans un abîme d'où il est impossible de sortir. Après tant de sottises et de bévues faites, refaites, commencées, consommées, accumulées pendant une longue suite de siècles; comment la politique s'y prendra-t-elle pour réparer ses torts? Je vous connois, vous êtes inflexible dans vos principes; vous allez rétablir l'égalité, et l'affermissant par la communauté des biens, vous allez à l'exemple de Platon.....

N'en doutez pas, reprit notre philosophe avec vivacité, si je pouvois détruire les préjugés qui égarent notre raison, si je pouvois arracher de notre cœur les passions tyranniques qui l'asservissent, je ne balancerois pas un moment à remettre les hommes dans la plus parfaite égalité. Si on me laissoit faire, je vous donnerois des loix bien plus rigides que celles de Platon; car je suis fâché, pour vous le dire en passant, que ce philosophe qui vouloit nous présenter le tableau d'une république parfaite, ait échoué dans son entreprise, parce qu'il n'a pas osé traiter les simples citoyens comme il traite les magistrats. Il a senti, il est vrai, que, pour faire des magistrats et des guerriers aussi accomplis qu'il le desiroit, il falloit

les rendre inaccessibles à l'avarice et à l'ambition, et ne leur laisser par conséquent aucune propriété, aucune fortune, et charger le public de leur entretien. Craignant même que des intérêts de famille ou les liaisons du sang ne les détournassent de leur devoir, il a outré la prudence et les précautions, jusqu'à établir entr'eux la communauté des femmes ; et voilà, je crois, la seule loi dont notre libertinage pourroit s'accommoder.

Mais puiſque Platon espéroit tant d'avantages en réglant ainsi la condition des magistrats et des guerriers, que n'établissoit-il la communauté des biens entre tous les citoyens ? Il ne lui en auroit pas plus coûté. Je sais bien qu'il dit quelque part, que pour juger du bonheur d'une république, il suffit d'examiner le caractère et les talens de ceux qui la gouvernent et la défendent ; mais avec sa permission, je prends la liberté de lui demander, si, pour juger du caractère et des talens des magistrats et des guerriers, il ne faut pas examiner les mœurs particulières des citoyens. Platon a peur que les philosophes à qui il confie le gouvernement, ne préfèrent la retraite à l'embarras des affaires, et ne se refusent aux

desirs de leurs concitoyens qui les appelleront à la magistrature ; pour moi, je craindrois que des gens qui auront toutes les passions que donne la propriété ne fussent bientôt fatigués et excédés de toutes les vertus que Platon rassemble à grands frais dans ses magistrats et ses guerriers. Il avoue que sa république aura enfin le sort commun aux autres états ; et qu'après bien des agitations, ses philosophes, dégoûtés de leur sagesse, conjureront contre l'état, s'accorderont à faire entr'eux le partage des terres, et traiteront en esclaves le reste des citoyens. Pour trouver la cause de cette fatale décadence, il a recours à je ne sais quels raisonnemens d'astrologie judiciaire que je n'entends pas trop bien. Mais au lieu de s'en prendre aux astres, et d'imaginer qu'après une certaine révolution, ils ne pourront plus produire des hommes propres à l'étude de la philosophie ; n'auroit-il pas été plus court et plus raisonnable d'en accuser les vices qu'il avoit laissés à ses citoyens en leur donnant des propriétés, et qui se seroient insensiblement communiqués aux magistrats et aux guerriers ?

N'est-il pas évident que des hommes

qui estimeront les richesses, parce qu'ils ont des propriétés, et qui voudront avoir les vices de l'opulence, seront tentés de mépriser des philosophes entretenus aux dépens du public ? En leur accordant l'entretien le plus modeste, on croira en faire trop pour eux. On les regardera comme un fardeau pesant et incommode pour la république ; on les prendra pour des mercenaires; et loin de leur obéir, on en exigera une molle complaisance. Plus les magistrats consommés dans l'étude de la sagesse en suivront scrupuleusement les règles dans leur administration ; plus le peuple, qui n'est pas préparé à ces hautes spéculations, sera disposé à prendre pour des rêveries des loix austères dont il ne sentira ni la justice ni le besoin. En établissant la communauté des biens entre les simples citoyens, comme entre les magistrats et les guerriers, il auroit été facile de former une république qui auroit trouvé en elle-même tous les moyens nécessaires pour subsister éternellement ; mais dès que Platon a manqué ce point essentiel, il doit s'élever des passions dans le cœur de ses citoyens. Quelque timides qu'on suppose ces passions à leur naissance, elles acquièrent des forces en travaillant

travaillant incessamment à ranimer des loix qui les contrarient. Elles feront naître des dissensions, des querelles, des troubles ; et dès que les magistrats emportés, si je puis parler ainsi, par le torrent des mœurs et des opinions publiques, auront éprouvé que leur philosophie ne peut triompher des vices des citoyens, leur vigilance se relâchera. Ils commenceront eux-mêmes, sans l'influence des astres, à se dégoûter de leur vertu. De-là à se familiariser avec le vice, à l'aimer même, la distance est courte ; et l'état ne tardera pas à se ruiner.

Mais laissons-là Platon, et ne craignez pas, milord, que je songe à faire une république plus parfaite que la sienne ; les matériaux me manquent pour élever un pareil édifice. Si je m'avisois de proposer à la première classe des citoyens ; de renoncer à leurs prérogatives, et de se confondre avec le dernier ordre de l'état, comment imaginez-vous qu'on reçût ma proposition ? La vanité révoltée des grands paroîtra être leur seule passion. J'aurai beau raisonner, j'aurai beau prouver, mes raisonnemens seront inutiles ; mes preuves seront perdues. Offrirai-je le bonheur ? on le rejettera avec

dédain, et on sacrifiera tout à la conservation d'une dignité dont est souvent fatigué, et qu'on veut cependant toujours augmenter. Si ce mauvais succès ne me rebute pas, et qu'espérant avoir meilleur marché de l'avarice que de la vanité, j'essaie de rétablir l'égalité par une nouvelle distribution des fortunes; je passerai infailliblement pour un fou, et j'éprouverai bientôt que l'avarice n'est pas moins intraitable que la vanité. On diroit que les hommes n'ont qu'une passion dominante; mais soyez sûr qu'ils en ont deux également fortes, également impérieuses, également durables, et qui ont fait une alliance éternelle entr'elles. N'est-on que riche? on veut être grand. N'est-on que grand? on veut être riche. Est-on riche et grand? on veut être plus riche et plus grand encore.

Je vais même, milord, vous dire quelque chose de plus incroyable. Quand, à force d'éloquence et de démonstration, passez-moi cette supposition ridicule, on auroit fait le miracle de réduire les grands et les riches à se contenter d'une entière égalité avec les personnes qu'ils méprisent; je ne sais si les petits et les pauvres y voudroient consentir; ou du

moins s'ils pourroient prendre des sentimens conformes à leur nouvelle situation. Ce n'est point une plaisanterie, les choses en sont venues, dans presque toute l'Europe, à un tel degré d'avilissement et de misère, qu'ils auroient une sorte de répugnance ou de honte à égaler les autres, et se trouveroient embarrassés à leur côté. N'avez-vous jamais rencontré de ces hommes vils, si convaincus de leur néant, et si flattés d'approcher de leurs supérieurs, qu'ils achètent par des bassesses l'honneur de les servir et de mériter un de leurs regards? Le peuple a des emportemens d'insolence, mais aucun principe d'égalité. J'ai cru remarquer cent fois dans les personnes mêmes qui se piquent de penser avec le plus de justesse et de force, qu'elles se laissent surprendre par l'éclat des grandeurs et des richesses, et retombent machinalement dans la place où la fortune les a fait naître.

Les grands sont bien bons de craindre que les petits ne les dépouillent de leur grandeur. Tous les états ont eu à leur naissance des loix favorables à l'égalité, tous cependant ont vu se former des distinctions et des préférences choquantes entre les citoyens; et quoique les riches-

ses et les dignités fussent d'abord peu imposantes, elles ont cependant suffi pour subjuguer la multitude : tant l'empire des richesses et des dignités est puissant ! Songez, je vous prie, combien il fallut de temps aux Plébéiens même de Rome, pour se résoudre à partager la magistrature avec les Patriciens. Le peuple cependant n'y étoit point accoutumé, comme il est aujourd'hui dans presque toute l'Europe, à n'être compté pour rien. L'exil de Tarquin lui avoit inspiré l'amour le plus extrême de la liberté ; on lui avoit donné l'espérance de ne plus obéir qu'aux loix ; il avoit soutenu une guerre longue, opiniâtre, et qui avoit dû élever ses sentimens. Toutefois ces malheureux Plébéiens, combien n'éprouvèrent-ils pas de mauvais traitemens de la part des nobles, avant qu'ils songeassent, je ne dis pas à les humilier, mais à se défendre ? Le peuple, enfin lassé de la tyrannie des grands, se retire sur le mont-sacré ; il est assez fort pour perdre ses ennemis, ou reprendre du moins l'égalité que lui donnent les loix ; mais je ne sais quel respect arrête sa vengeance ; et son ambition se borne à n'être pas opprimé. Les magistrats qu'il charge de veiller à sa sûreté n'ont

aucune marque de magistrature, et sont assis humblement à la porte extérieure du sénat. Ces tribuns qui connoissoient leurs forces, et si empressés à relever la dignité de leur ordre pour augmenter leur pouvoir, quelle peine n'eurent-ils pas à faire goûter aux Plébéiens les principes de l'égalité? Si la multitude s'agite quelquefois dans la place publique, si tout retentit de ses plaintes, si elle paroît résolue à s'emparer de l'autorité, ne craignez rien; une sorte d'instinct aveugle et confus, fruit de l'habitude et de je ne sais quelle pudeur, retient les Plébéiens; et sans qu'ils s'en apperçoivent eux-mêmes, cet instinct calmera leur inquiétude. Il faut qu'ils se familiarisent peu-à-peu avec l'ambition qu'on veut leur inspirer, et s'ils obtiennent dans un moment d'emportement le privilège de partager les faisceaux avec les Patriciens, il s'écoulera deux siècles avant qu'ils osent jouir de cet honneur.

L'histoire de tous les peuples est une preuve de ce que je dis: la vôtre, milord, le démontre. Les chefs de vos puritains voulant élever une vraie république sur les ruines de la royauté et de la patrie auxquelles vous étiez accoutumés,

quelle résistance invincible n'éprouvèrent-ils pas de la part des citoyens mêmes, qui croyoient la révolte légitime, qui avoient pris les armes pour réprimer les abus, et qui ne pouvoient se résoudre à changer les principes du gouvernement? Après des événemens qui paroissoient si propres à donner un nouvel esprit et de nouvelles loix à votre nation, vous vous retrouvâtes dans la même situation où vous étiez auparavant. Pour rétablir l'ordre, chacun se remit à sa place, personne n'osa être l'égal de son supérieur, et vous en revîntes par habitude à votre grande charte. Voilà la marche de l'esprit et du cœur humain. A quels signes un législateur connoîtra-t-il donc si un peuple peut encore se conformer aux vues de la nature, pour jouir dans l'égalité du bonheur auquel elle le destine? C'est quand les mœurs seront modestes, et que les besoins seront diminués au point que le pauvre soit content de sa pauvreté, et que le riche ne trouve aucun avantage à être riche; c'est quand les vertus seront plus honorées et plus utiles que les titres et les richesses, et qu'on jugera des rangs par la probité.

Vous voyez que je ne vous donne pas

de grandes espérances ; et si vous voulez jeter les fondemens d'une république parfaite, je vous conseille, ajouta notre philosophe en riant, d'aller chercher des citoyens dans les forêts d'Amérique ou d'Afrique. Les malheureux sauvages de ces contrées ne sont qu'ignorans. C'est parce qu'il ne leur est pas encore venu dans l'esprit de cultiver la terre, d'avoir des troupeaux et des demeures fixes, et de songer aujourd'hui aux besoins qu'ils auront demain ; que, toujours incertains de leur sort, toujours pressés par la nécessité de la faim ou du repos, toujours occupés de la chasse ou de la pêche, ils n'ont pas le temps de penser et de s'affranchir de leur misère. Mais quelle énergie ne remarque-t-on pas dans tous les mouvemens de leur ame ? Leurs vices et leurs préjugés ne tiennent point comme les nôtres au luxe, à la mollesse, aux voluptés, à une fausse gloire, à l'ambition et à l'avarice. Quelles réformes ou quels établissemens peut-on donc leur proposer qui soient au-dessus de leurs forces?

Il seroit plus facile de porter ces sauvages à cultiver les arts nécessaires, que nous à abandonner les arts superflus. Je retrouve dans leur société, à peine ébau-

chée, la plus parfaite égalité. Elle n'admet aucune distinction entre le chef de la tribu et le dernier père de famille; il n'est chef que parce ce qu'il a donné plus de preuves de courage; et il cessera de l'être, s'il se laisse surpasser. Les peuples qui, parmi eux cultivent quelque peu de bled d'Inde ou de manioc, n'ont point encore partagé leurs champs par des fossés, des haies ou des bornes : leurs femmes bêchent, sèment et récoltent en commun. Leurs maris ne sont point obligés par des loix à partager leur chasse dans le hameau, mais ils se déshonoreroient à leurs propres yeux, s'ils ne le faisoient pas. L'hospitalité leur est chère, et sans songer qu'ils sont prêts à manquer de tout, ils prodiguent aux passans tout ce qu'ils ont. On dit même que dans la Floride quelques tribus qui sèment du maïs, portent leur récolte dans des greniers publics; et que chaque famille y prend, avec règle et sans avidité, les grains dont elle a besoin. Quelles heureuses dispositions pour établir la communauté des biens! C'est sur les bords de l'Oyo ou du Mississipi que Platon pourroit établir sa république; quel dommage que nous croyons civiliser

ces peuples, en leur donnant nos vices et nos préjugés !

En vérité, dit milord à notre philosophe, je désespère comme vous de la conversion générale de l'Europe ; cependant quand je songe aux bizarreries de la fortune, et sur-tout aux saillies et aux caprices de notre imagination, il me semble que nous sommes capables de tout, et qu'un rien suffit quelquefois pour nous porter aux extrémités dont nous paroissons les plus éloignés. Je ne voudrois pas répondre que vous ne vissiez établir dans quelque canton cette égalité et cette communauté de biens que vous n'osez plus espérer. Rappellez-vous, je vous prie, qu'au milieu des troubles qui nous agitèrent sous le règne de Charles I, il s'eleva une espèce d'illuminé, qui, par un mêlange bizarre de folie et de raison, joignit aux rêveries les plus extravagantes sur la religion quelques idées de la plus sage morale. Cet homme, sans lettre, simple artisan, mais éloquent à sa manière, et dominé par une imagination impérieuse, crut avoir un commerce réglé avec Dieu. Il prêcha la paix, l'union, la charité, et fit de votre égalité politique le principal dogme de sa religion. En

peu de temps il rassembla autour de lui un nombre considérable de prosélytes, qui, se croyant tous prophètes comme leur chef, méprisoient trop les biens de la terre, pour n'avoir pas le plus grand désintéressement. La frugalité la plus austère ne leur coûtoit rien ; et ne voulant reconnoître ni aucun supérieur, ni aucun inférieur, ils refusoient de saluer le roi, et le tutoyoient comme le dernier portefaix de la cité.

Si on eût fait présent d'une isle à ces enthousiates, de même que je ne sais quel empereur en voulut donner une aux Platoniciens, pour y établir la république de leur maître, je ne doute point qu'ils n'eussent fait revivre parmi eux la communauté des biens. En faut-il d'autre preuve que la ville d'Euphrate, fondée par des Quakers rigidement attachés à leur première doctrine, et qu'on a nommés Dunkards ou Dumplers ? Tout appartient en commun aux habitans de cette ville heureuse. Propriété, fortune, dignité, rang, en un mot, ils ignorent tout ce qui pourroit blesser l'égalité la plus parfaite. Chacun, disent les relations, remplit avec cette exactitude et ce zèle qu'inspire le fanatisme, les travaux qui lui

sont assignés. Les productions de la terre sont mises en commun ; voilà le trésor de la république et le patrimoine des citoyens. Les Dunkards ont des manufactures, ils cultivent les arts nécessaires, non seulement pour leur propre usage, mais encore pour faire au-dehors un petit commerce qui les met en état d'échanger chez leurs voisins une sorte de superflu avec les choses nécessaires qui leur manquent.

C'est dommage, quand Charles II donna à Guillaume Penn la province depuis nommée Pensilvanie, que le fanatisme des Quakers se fût un peu ralenti. Vingt ans plutôt, tous ces illuminés qui sont restés parmi nous et dans la Basse-Allemagne, se seroient embarqués à la suite de leur conducteur. En voyant ce grand nombre de sujets, l'ambition de Penn auroit été satisfaite ; et pour peupler ses déserts, il ne se seroit pas vu dans la nécessité d'y appeller des profanes à qui il falloit présenter un autre appas que la communauté des biens. Une circonstance, un événement, un hasard de plus, et vous voyez que toute la Pensilvanie se seroit gouvernée par les mêmes maximes que la ville d'Euphrate. Ce qui n'est pas

arrivé alors peut arriver dans la suite des temps. Espérez donc. . . .

La belle ressource que vous me présentez, reprit notre philosophe! Je voudrois pouvoir espérer : mais à vous parler franchement, je fais peu de cas d'une sagesse où l'on ne parvient qu'à force de folie. Laissons-là vos Quakers, qui n'ont trouvé qu'une vérité inutile. A quoi leur sert leur égalité, dont ils sont incapables de profiter pour former une république raisonnable! Regardant comme un crime d'opposer la force à la force, et de repousser un ennemi qui veut nous détruire, ils ne peuvent se soutenir que par la protection d'un gouvernement étranger, et sont par conséquent toujours à la veille de leur ruine. Quelle société ridicule! Quoi qu'il en soit, des fanatiques qui pourront un jour mieux réussir qu'eux, j'ai quelque peine à croire que des illuminés soient faits pour être de sages législateurs.

Quand l'égalité ne subsiste plus, quand les citoyens ont partagé les terres, quand la communauté des biens ne peut plus être rétablie ; quels sont donc, me direz-vous, les devoirs d'un législateur? Il doit imiter un pilote que des vents contraires détournent

détournent impérieusement de sa route. Il ne s'abandonne point à leur fureur, il louvoie, il dispose ses voiles de manière qu'il va au plus près. Les passions que la propriété a fait naître, sont dans les états ce que les vents sont sur la mer; n'allez point à leur rencontre, elles vous entraîneroient, vous seriez submergé. Mais il y a cette différence entre le pilote et le législateur, que l'un, soumis aux vicissitudes du temps, ne peut commander aux tempêtes; et que l'autre, semblable au Neptune de Virgile, enchaîne quand il veut Aquilon et Borée, et ne laisse rouler sur les flots que Zéphir. Mais, pour vous parler sans figure, quel sera le sort des hommes, milord, si les loix destinées à réprimer les passions et entretenir le calme dans la société, y excitent elles mêmes des tempêtes continuelles ?

Pour connoître les intentions de la nature à notre égard, le législateur a dû descendre dans le cœur humain et en pénétrer tous les replis et tous les secrets; pour apprendre comment il réparera nos malheurs, il doit encore y étudier l'origine et le jeu de nos passions, leurs caprices, de quels emportemens elles sont

capables, et comment elles peuvent encore être réprimées. Il me semble que la première passion que nous a donnée la propriété, c'est l'avarice ; si je ne me trompe, c'est d'elle que découle tous nos vices et tous nos malheurs ; il faut donc l'attaquer. Mais cette passion furieuse acquiert de nouvelles forces dans le combat ; plus elle craint, plus elle devient audacieuse, et finit toujours par remporter la victoire. Loin de combattre à force ouverte, le législateur doit donc user de ruse et d'artifice ; et la première conséquence que je tire de ce principe, c'est que dans tout état où la propriété est une fois établie, il faut la regarder comme le fondement de l'ordre, de la paix et de la sûreté publique,

En effet, milord, après avoir rejeté le bonheur que la nature nous offroit, et dont nous avons déjà tant parlé, quelle seroit notre situation, si le législateur ne faisoit pas respecter scrupuleusement la propriété que les hommes sont convenus de regarder comme la source et le principe de leur prospérité ? Ils seroient donc condamnés à ne pas même jouir de l'apparence du bonheur. Rappellez-vous combien quelques républiques anciennes ont

été malheureuses, parce que les droits de la propriété n'y ont pas été sacrés. Tous les jours on entendoit les cris du peuple qui demandoit un nouveau partage des terres, ou l'abolition des dettes; et ces cris étoient le signal de la discorde. Les plaintes et les demandes de la multitude, si elles étoient rejetées, ne servoient qu'à faire naître des haines implacables. Une défiance générale s'emparoit des esprits; on faisoit des injures, parce qu'on craignoit d'en recevoir; et les citoyens, occupés de leurs soupcons, de leurs jalousies, de leurs craintes, de leurs espérances et de leur fortune domestique, n'aimoient plus, ni leur liberté, ni leur patrie. Le législateur obéissoit-il aux cris du peuple? Les citoyens dépouillés, et les citoyens enrichis n'en devenoient pas meilleurs citoyens; les uns ne songeoient qu'à réparer leurs pertes; les autres ne méritoient que de nouvelles injustices, et l'état se trouvoit divisé en deux républiques. Tous méprisoient également les loix auxquelles ils ne pouvoient plus avoir aucune confiance. Le citoyen le plus audacieux ne se croit plus un homme privé, et prend la place des magistrats; de là l'empire de la force et les guerres civiles:

c'est ainsi que des revolutions, toujours causes et effets les unes des autres, de calamités en calamités, poussent l'état à sa ruine entière.

Il seroit inutile de vous parler des désastres sans nombre auxquels les monarchies ont été exposées, lorsque les loix n'ont pas eu la force d'y faire respecter la propriété qu'elles avoient établie. Qui ne sait que la plupart des soulèvemens et des révoltes sont l'ouvrage de la rapine des princes, de leurs ministres et de leurs favoris ? Les rois seroient moins jaloux de cette autorité qui écrase tout, et qui les affoiblit, si leur avarice avoit des bornes. Qui ne voit que la pauvreté, la faim, la misère, le luxe, le faste, la dévastation des provinces, l'anéantissement du courage et des esprits, sont les suites funestes d'un gouvernement qui ne travaille pas à diminuer ses besoins ?

A la naissance des choses, toute loi étoit vicieuse qui, se relâchant sur la communauté des biens, tendoit de la manière la plus indirecte à favoriser l'établissement de la propriété ; mais au contraire toute loi sera sage aujourd'hui qui tendra à ôter à nos passions quelque moyen ou quelque prétexte de blesser les droits de

la propriété de la manière la plus légère. Il ne suffit pas, milord, de réprimer l'avarice; il faut être attentif à toutes les démarches de l'ambition; elle est née avec l'inégalité des fortunes; et si vous permettez aux riches de croire qu'ils sont destinés à commander, vous gémirez bientôt sous tous les malheurs de l'ambition et de l'avarice.

C'est pour n'avoir pas fait ces recherches sur la génération de nos vertus et de nos vices, que les loix n'ont presque produit aucun bien dans le monde; elles devroient être l'ouvrage de la sagesse la plus consommée; elles ne paroissent aux yeux d'un homme qui raisonne, que le monument le plus authentique de la folie humaine. S'il ne s'agissoit pas du bonheur, c'est-à-dire, de tout ce que nous avons de plus précieux, pourroit-on s'empêcher de rire, quand on voit de graves législateurs qui, en se plaignant de quelques abus qu'ils prétendent corriger, finissent cependant par publier une loi qui les favorise? Ayez des vues générales sur le bien public; connoissez la source où vous devez le puiser; consultez la nature, et jamais vos loix ne nous présenteront un bien faux et passager; jamais pour arrê-

ter un mal médiocre, elles ne jetteront dans l'état le germe d'une calamité générale et perpétuelle. Le plus grand bonheur pour les hommes, ce seroit de voir tomber dans l'oubli et le mépris cette multitude de loix dont ils sont accablés. Vous avez beau entasser réglemens sur réglemens, vous multiplierez vos malheurs, si vous ne vous attachez pas à détruire les deux principaux vices que nous donne la propriété.

Je pourrois avancer que c'est en cela que consiste aujourd'hui parmi nous toute la législation. Je pourrois prouver du moins, ce que n'est que par ce moyen que nous pouvons nous débarrasser des vices qui nous oppriment, et remontrer au monde ces républiques anciennes dont quelques sages admirent la sagesse, et envient le bonheur. Mais ce seroit un législateur bien stupide que celui qui se contenteroit de dire aux hommes: Je vous défends d'être avares; vous ne serez point ambitieux; vous ne préférerez point l'argent à la probité; vous aimerez votre patrie, et vous vous rendrez dignes des emplois avant que d'y aspirer. Il ne suffit point d'infliger des peines sévères contre les délits que l'avarice et l'ambition feront

commettre. Ces deux passions, toujours actives, toujours ingénieuses, toujours adroites à se déguiser, se joueroient sans peine de l'imbécillité d'un législateur qui n'emploieroit que ce moyen pour les réprimer. L'art consiste à les tenir, pour ainsi dire, endormies et engourdies; en écartant les tentations qui nous inviteroient à être avares et ambitieux; en un mot, les loix n'ont rien fait et ne feront rien tant qu'elles n'auront pas disposé la vie privée du citoyen et les ressorts du gouvernement, de façon que nous trouvions notre bonheur sans le secours de l'avarice et de l'ambition.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Caractère des loix nécessaires pour réprimer l'avarice, ou prévenir du moins une partie des maux qu'elle produit dans les états où la propriété des biens est connue.

NOUS voici arrivés à l'extrémité du bois, dit notre philosophe, asseyons-nous sur cette bruyère. Cette vue bornée, ce vallon étroit qui n'est presque qu'une ravine; cette montagne couverte de bois qui s'élève devant nous, tout cela plaît, intéresse, attache, après que les yeux se sont égarés sur les vastes campagnes qui bordent la Seine. On croiroit être transporté dans les déserts de la Thébaïde; nous sommes seuls dans l'univers. Ce n'est pas ici que je placerois ma maison, mais j'aimerois à y venir rêver; dans un lieu sauvage l'ame moins distraite se replie plus aisément sur elle-même, et sans doute....,

Voilà qui va le mieux du monde, dit milord avec gaieté, mais je n'ai pas oublié que vous nous avez parlé de deux ennemis redoutables de la société, l'avarice et l'ambition ; et je meurs d'impatience de savoir avec quelles loix vous voulez les combattre et en triompher. Soit, reprit notre philoſophe, et je vous dirai sans préambule, que le gouvernement sera plus ou moins avide et intéressé, et les citoyens eſtimeront plus ou moins les richesses. Que faut-il conclure de cette première vérité? Que les loix n'opposeront jamais qu'une résistance inutile aux efforts de l'avarice et des vices qui en découlent, si elles ne commencent par diminuer les finances de l'état. Tel fut le principe de Lycurgue; et je voudrois que ces petites gens qui se donnent la liberté de blâmer sa conduite, parce qu'ils sont incapables d'en comprendre la sagesse, me disent comment ce législateur s'y seroit pris pour obtenir de ses citoyens qu'ils préférassent leur liberté, leur patrie, la gloire, la justice, la tempérance et la frugalité, à je ne sais combien de choses qu'il est aisé de trouver plus agréables, s'il eût établi sa république de façon qu'un trésor eût été

nécessaire à ses succès. Les deux rois du moins, les sénateurs et les éphores, magistrats d'une république riche, auroient d'abord douté qu'il fût de leur dignité de vivre avec la simplicité que prescrivoient les loix. Ils auroient été exposés à une tentation continuelle ; y auroient-ils résisté pendant six cents ans ? Il y a grande apparence qu'ils se seroient faits des besoins, puisque l'état auroit eu des richesses. Je viens de vous dire que dans la république de Platon, les vices des citoyens devoient corrompre les magistrats ; et je gagerois que dans celle-ci la corruption des magistrats se seroit communiquée promptement aux citoyens.

Il faut que l'état ait peu de besoins, si on veut que les magistrats soient justes ; et pour les attacher encore plus étroitement à la justice, il faut que les loix ne leur laissent pas d'autres besoins qu'au reste des citoyens. C'est parce qu'en Suisse on est plus attaché qu'ailleurs à ces règles, qu'on y est aussi plus heureux. Le canton de Berne a, dit-on, un trésor, et du moins il est certain qu'il a placé des sommes considérables chez les étrangers. C'est, je crois, une imprudence de n'avoir pas assez compté sur le pouvoir de la

vertu ; et peut-être la république se trouvera-t-elle mal un jour d'avoir établi dans son sein un foyer d'avarice et de discorde. Mais pourquoi ces richesses n'ont-elles pas encore porté dans la Suisse les maux qui les accompagnent par-tout ailleurs ? C'est que l'état ayant moins de besoins, peut n'employer que des moyens plus simples pour y subvenir, et ne laisse au gouvernement aucun prétexete pour fouler le peuple et détourner les finances du trésor ; c'est que les besoins de l'état étant médiocres, le gouvernement plus aisément gêné dans ses opérations, n'a pu embrouiller l'administration des finances et en faire un cahos ; c'est que des magistrats retenus par des loix somptuaires ne sentent pas la nécessité d'une fortune scandaleuse pour être heureux ; c'est que le gouvernement étant toujours riche, parce qu'il a peu de besoins, il lui a été plus facile de conserver ses usages antiques ; c'est-à-dire de remplir sa destination naturelle, et d'être bienfaisant. Ailleurs l'état appauvrit les citoyens, ici il vient au secours de ceux qui ont souffert une perte ; il aide un citoyen à rétablir sa maison incendiée ; il dédommage le cultivateur dont une grêle ou quelqu'accident

a trompé les espérances; il envoie à des eaux étrangères un infirme que la médiocrité de sa fortune feroit languir dans sa maison.

C'est ainsi que les loix, ne contribuant qu'à donner des besoins et des mœurs simples, ont formé un système d'administration qui prévient, arrête, ou retarde les ravages de l'avarice. Laissez perdre cette simplicité, et je vous réponds que tous les réglemens faits pour y suppléer n'auront aucun succès. Les besoins démesurés de la répuplique ne peuvent s'associer long-temps avec la modestie des mœurs. Soyez sûr que les besoins des magistrats qui ébranlent sans cesse les loix, les renverseront infailliblement. Tout ce qui tend à augmenter les besoins de l'état ou des magisitrats est donc par sa nature un vice; toute loi propre au contraire à les diminuer, est donc une loi salutaire et sage. Il seroit insensé d'espérer que les citoyens fussent contens de leur précieuse médiocrité, quand le gouvernement leur donnera l'exemple, le goût et la passion du luxe et de la magnificence. On a admiré la somptuosité des édifices publics que Rome éleva sous le règne même de ses rois; cette grandeur,

a-t-on

a-t-on dit, étoit un augure de la haute fortune où la république étoit appellée : mais pourquoi n'étoit-ce pas également un augure de sa décadence et de sa ruine ? En voyant le capitole et le palais du prince, le patricien ne s'accoutumoit-il pas à trouver sa chaumière trop petite et trop peu commode ? Il s'éleva dans son ame des desirs et des besoins inconnus ; de là une avarice grossière qui faillit à perdre la république naissante, qui s'opposa aux progrès de son gouvernement ; et qui, se déguisant ensuite sous le masque de la gloire et de l'amour de la patrie, profita de toutes les circonstances pour introduire dans Rome un luxe énorme, qui méprisa à la fois les loix anciennes et les règlemens nouveaux, dont quelques gens de bien voulurent étayer la république prête à s'écrouler.

L'art du législateur consiste à diminuer les besoins de l'état, et non pas à augementer ses revenus pour subvenir plus aisément à ses besoins. Je sais que des magistrats intègres et incorruptibles ont réussi par les seules voies de l'économie à grossir le trésor public ; on les a loués, et je puis respecter leur probité et leur industrie, mais non pas leurs lumières,

Ils devoient prévoir que leurs successeurs n'imiteroient pas leur vertu, et que le vice abuseroit du mauvais exemple qu'ils avoient donné. L'état enrichi sentira moins le prix de l'économie ; en faisant cas de l'argent, il apprendra aux citoyens à l'aimer ; il faudra enfin le vexer pour satisfaire des besoins dont il auroit été plus court et plus facile d'apprendre à se passer. A mesure que l'avarice croîtra, il s'établira une plus grande distance entre les riches et les pauvres ; et c'est en vain que les loix tenteront alors de s'opposer aux progrès rapides des vices qui accompagnent toujours les richesses et la pauvreté.

Toute invention pour augmenter les revenus de l'état ou les droits du fisc, est donc une invention funeste ; et au lieu d'exiger de l'argent, la politique n'auroit jamais dû demander que des services. Peut-être suffiroit-il de savoir l'histoire de l'établissement de chaque imposition dans une république, pour savoir l'histoire de ses malheurs, et connoître tous les pas qu'elle a faits vers sa décadence. Puisque l'établissement de la propriété a établi la redoutable maxime : Rien pour rien, et que l'état doit avoir un revenu,

que ce soit du moins une loi inviolable de n'établir jamais que des impôts directs sur les terres. Je ne fais pas cette demande, parce que toute autre imposition est plus onéreuse au peuple, et qu'il est prouvé que tous les droits levés d'une autre manière retombent toujours sur les propriétaires des terres. Ces beaux raisonnemens me touchent peu ; mais ce qui me touche, c'est que des hommes qui n'ont rien soient soumis à quelque tribut ; c'est qu'il est injuste qu'après avoir sacrifié mes bras, mon travail, mes sueurs à l'état, il reprenne, par un tour de passe-passe, une partie du salaire que j'ai reçu pour cultiver ou pour défendre des terres où je ne possède rien. Cette injustice me rendra ma patrie moins chère, et conduit à la mendicité, qui est le dernier des opprobres pour les hommes. Remarquez que l'imposition directe sur les terres avertit sans cesse le gouvernement et les citoyens de leurs besoins mutuels ; au contraire, l'imposition indirecte laisse aux magistrats mille prétextes et mille moyens artificieux pour satisfaire leurs passions et tromper les peuples. L'art de lever les impôts, qui ne peut être trop simple, deviendra une conscience mystérieuse

dont il sera impossible de connoître les abus : enfin les citoyens se trouveront opprimés, parce qu'ils contribuent pour acheter le bonheur public.

C'est pour s'être conduites par des principes différens, que la plupart des puissances de l'Europe sont abîmées de dettes et réduites à vivre d'emprunt. Nous nous permettons de dire ici librement notre pensée, et vous ne trouverez pas mauvais, milord, continua notre philosophe, si je vous fais remarquer quelques vices de votre administration Dans votre isle, qu'il est si aisé de rendre inaccessible à vos ennemis, sans voisins, et riches des productions que vous prodigue une terre fertile, que vous importoient, je vous prie, les querelles de l'Europe ? Pourquoi vous êtes vous fait un besoin de maintenir à grands frais un équilibre qui se seroit bien maintenu sans vous? Qu'êtes-vous allés faire aux Indes et en Amérique ? Vos pères s'en étoient passés si longtemps! vous avez voulu acquérir des richesses ; mais, avouez-le, ce n'étoit pas la peine de vous enrichir pour vous endetter. Des loix propres à donner de la modération au gouvernement vous auroient été plus utiles que votre argent

et vos banques. Voulant enrichir l'état, vous n'avez enrichi que les particuliers; les besoins que les richesses leur ont données se sont tellement multipliés, que personne n'est content de sa fortune domestique. On se croit ruiné, si on ne l'augmente pas. Rien ne se fait qu'à prix d'argent, et vos loix ne peuvent plus réparer les désordres que votre imprudente politique a fait naître.

Comme les besoins des magistrats contribuent ordinairement plus que tout le reste à multiplier les besoins de l'état, et que les mœurs décident des mœurs publiques, je voudrois que les richesses ne fussent point un titre pour parvenir aux magistratures. Négligez ce point, et on commencera ridiculement à devenir avare et à s'enrichir pour se rendre digne d'administrer sans prévarication les affaires de la république. Je voudrois sur-tout que la loi ne permît d'attacher aucun émolument aux magistratures. Si Rome avoit soudoyé les hommes qui la délivrèrent du joug des Tarquins, jamais elle ne seroit parvenue à établir sa liberté, si elle avoit ensuite donné des gages, des appointemens et des salaires à ses consuls, à ses dictateurs, à ses tribuns, à ses cen-

seurs. Pourquoi auroit-on vu dans la république plus de courage, de désintéressement, de magnanimité, de patience, d'amour des loix, de la gloire, de la liberté et de la patrie, que dans nos états modernes? Je croirois qu'il est plus aisé de faire des héros avec quelques feuilles de laurier ou de chêne, qu'avec beaucoup d'argent. Ne voyant dans les magistratures que des devoirs, des peines, des soins et de la gloire, les ames communes n'osèrent y aspirer; voilà ce qui fit la force et la grandeur des Romains. S'ils avoient connu nos honoraires, nos pensions, nos profits, tout citoyen, pourvu qu'il eût aimé l'argent, se seroit cru digne du consulat et de la censure. Il y auroit aspiré, et en y aspirant, il auroit mis l'intrigue et la corruption à la mode; il y seroit parvenu, et son succès auroit fait voir que le mérite étoit inutile. Il me semble que je devine aisément ce que Rome seroit alors devenue. Les honnêtes gens, après quelques efforts, pour sauver la république, en auroient abandonné l'administration, pour chercher le bonheur dans la retraite; et vous savez, milord, ce que c'est que des administrateurs sans vertus et sans talens.

Je n'ignore pas les beaux raisonnemens que l'avarice et le préjugé m'opposeront. Toute peine, dit-on, mérite un salaire; propos d'esclave. Le magistrat, ajout-t-on, néglige ses affaires domestiques, et il est juste que l'état le dédommage; propos de commis: La république a tort si elle accable ses magistrats de travail; qu'elle partage leurs fonctions pour les rendre légères et agréables. Le magistrat a tort de son côté, et les loix n'ont pas eu l'art de le rendre digne de sa place, si, aux dépens de sa fortune domestique, il ne sait pas acheter beaucoup de gloire et l'estime de ses concitoyens. Mais il convient, entends-je dire à tout le monde, que des magistrats vivent avec une certaine décence, une certaine pompe, une certaine magnificence; n'est-ce pas là, me dit notre philosophe en s'empêchant de rire, ce que vous appellez représenter? Voilà les propos d'un homme assez vil et assez corrompu pour que des valets-de-chambre, une livrée brillante, des équipages, un palais, et une table somptueuse, le touchent plus que ses devoirs. C'est afin qu'un peuple entier ne se dégrade pas jusqu'au point de faire sérieurement de si plattes objections, que les loix doivent

tout tenter pour empêcher que le magistrat n'ait dans sa maison d'autres besoins qu'un simple citoyen. Jean de Witt, accompagné dans les rues de la Haye d'un petit laquais, portoit devant lui une chandelle pour l'éclairer; n'étoit-il pas respecté et des siens et des monarques les plus puissans de l'Europe? Vingt chevaux dans ses écuries et trente valets dans ses antichambres, qu'auroient ils ajouté à la considération dont il jouissoit? En perdant la simplicité modeste qui a fondé la république des Provinces-Unies, je voudrois savoir ce qu'elle a gagné. Un moyen infaillible pour dégrader notre gouvernement, ce seroit d'augmenter les appointemens de nos sénateurs; et nos neveux ne seront heureux, que quand ils ne parleront des salaires que nous leur donnons aujourd'hui, que comme d'une barbarie de leurs pères.

Je ne finirois point, milord, si je voulois entrer dans le détail de toutes les loix nécessaires pour arrêter les ravages de l'avarice, et porter l'administration d'une république au plus au degré de perfection. Je vous dirois que les appointemens les plus médiocres sont un grand vice, ou du moins le germe d'un grand vice. Un magistrat gagé s'accoutumera peu-à-

peu à peser ses services au poids de sa cupidité, et il ne tardera pas à les estimer plus que ses salaires. Il se négligera, et pour lui rendre une certaine activité, il faudra augmenter ses honoraires, ou il saura bien les augmenter lui-même en se payant par ses mains. Mais sans vous parler de la génération et du progrès de nos vices, je vous dirai ce que disoit Cicéron à Atticus et à son frère, en s'entretenant comme nous faisons sur les loix : il suffit de rechercher l'esprit qui doit les dicter, et de trouver, si je puis parler ainsi, une pierre de touche pour juger de leur pureté, et une mesure qui nous indique à quelle distance du bonheur ou de la perfection politique chaque état est placé. Il suffit de tracer au législateur la route qu'il doit tenir, s'il ne veut pas s'égarer.

Puisque les vices de la république se multiplient nécessairement avec les richesses du fisc, le législateur doit donc travailler sans relâche à diminuer les impôts. Si ce n'est pas là l'objet constant et perpétuel de sa politique, les besoins de l'état augmenteront de jour en jour, parce que ses magistrats deviendront de jour en jour plus avides. Ne vous attendez

pas à trouver dans vos citoyens cette libéralité que les Romains montrèrent pendant la seconde guerre punique. Nous ne nous fierions pas à la foi d'un gouvernement qui nous a appris à être avares. Vos compatriotes, milord, ont tort d'être si fiers de leur crédit public; s'ils prêtent leur argent par intérêt et non par générosité, j'ai peur que ce crédit public si vanté ne soit pour la république, ce que sont les usuriers pour un jeune libertin qui est pressé de se ruiner.

Je distingue, continua notre philosophe, deux sortes d'avarice, l'une, pardonnez-moi ces expressions, que j'appelle conservatrice, et l'autre conquérante. Dès que la propriété est connue parmi les hommes, il seroit inutile de vouloir leur ôter l'envie de s'enrichir ou d'accroître leur fortune; la loi doit se borner à tempérer l'avarice; la diriger et l'entourer, pour ainsi dire, de barrières qui la contiennent et l'empêchent de produire ces maux publics et domestiques qui troublent et dégradent les états. Le législateur commencera à nous rapprocher beaucoup des vues de la nature, quand il aura contraint cette passion à n'être que conservatrice. Il y a un art pour empêcher qu'elle ne

dégénère en une lésine qui rend l'homme vil, insatiable et dur; opposez-lui des établissemens qui apprennent aux citoyens qu'il peut y avoir une pauvreté honorable. Combattez l'avarice, en faisant aimer la générosité; et bientôt cette passion, placée à côté de l'économie et de la prévoyance, qui, dans tous les temps et dans et dans tous les lieux sont des vertus, favorisera la modestie des mœurs, et cependant ne sera point sourde aux prières des malheureux. Tant que dans la crainte de quelqu'accident imprévu et peut-être chimérique, ou que pour augmenter la fortune des siens, un avare se bornera à diminuer ses propres besoins; son ame se sera plutôt fermée aux vertus, qu'ouverte aux vices; il ne sera ni généreux, ni injuste; citoyen médiocre, il ne préférera pas la fortune de l'état à la sienne; mais aussi il ne lui portera point de coup capable de l'ébranler.

Pour l'avarice conquérante, qui regarde le bien d'autrui comme un butin qui lui appartient, et que ses succès rendront de jour en jour plus hardie; vous sentez qu'il faut l'étouffer sous le poids des loix les plus sévères, si elle est née; et si heureusement elle est encore inconnue,

ayez toujours devant les yeux, que vous ne devez cet avantage qu'aux soins que vous avez pris de contenir et de réprimer l'avarice conservatrice : redoublez donc d'attention, et n'admettez jamais aucun de ces établissemens qui donnent à un citoyen le prétexte de vexer un autre citoyen. Dès que la société est infectée de cet esprit de pillage que donnent les fermes des droits publics, l'agiotage des papiers, et les impositions arbitraires; n'esperez plus d'y retrouver quelque reste de justice et de probité. La ruse, la fraude, la violence, l'artifice, la chicane; voilà ce qui formera son caractère. Les citoyens se tendront des piéges, les fripons trouveront tous les jours des dupes, et tout sera perdu quand les dupes seules seront déshonorées. Après avoir fait des lâchetés à prix d'argent, on en fera bientôt pour rien. De l'accouplement de tous ces vices, naîtra un vice encore plus dangereux; on pillera d'une main pour dissiper de l'autre. Cette avarice prodigue, dont les besoins sont toujours renaissans et toujours extrêmes, ne se refusera à aucun attentat; elle rend les [illegible]nes atroces. C'est elle qui a formé les Cat[illegible]na et tous ces hommes abîmés de débauches et de dettes,

dettes, dont parle César, et qui ne pouvoient trouver leur salut que dans la ruine de la république. C'est elle aussi qui a formé ces lâches instrumens de la tyrannie de Tibère, de Néron et de leurs pareils. A quoi serviront alors un Agis ou un Caton? Sur quelles bases porteroient les loix? Le torrent des mœurs publiques renversera toutes les digues qu'on lui opposera.

Dans les plus petits désordres, qu'on s'accoutume à voir le germe des plus grandes calamités. Si par hasard, milord, il y avoit en Europe quelqu'état auquel les réflexions que je fais dans cette promenade ne paroissent que les rêveries timides d'un déclamateur qui exagère ses craintes, ne prendriez-vous pas cette folle ignorance du cœur humain et de la génération de nos vices, pour la preuve la plus complète de sa mauvaise administration? Je ne me lasserai point de prendre des précautions; et s'il est encore temps d'empêcher que l'avarice ne devienne conquérante, je demande que le législateur s'étudie à diminuer les besoins des simples citoyens, avec la même attention qu'il diminue ceux de la république et des magistrats. Si les passions de la multitude

ne sont pas réprimées; elles ne manqueront pas de se communiquer au gouvernement et de l'opprimer. Pourquoi aimons-nous les richesses ? C'est que les loix peu prévoyantes ont permis que les plaisirs, les honneurs et la considération s'achetassent à prix d'argent, c'est qu'elles permettent à l'opulence de se montrer avec un faste qui nous éblouit, qui nous trompe, qui sert d'abord de voile aux vices, qui les excuse ensuite, et qui finit par les faire respecter. Voulez-vous que je ne desire pas le bien d'autrui dont je suis jaloux ? arrangez vos loix de façon que je sois content d'une fortune médiocre. Rendez-moi les richesses inutiles, si vous ne voulez pas que je m'occupe des moyens d'en amasser. Rome et la Grèce avoient des plaisirs et des honneurs qui ne coûtoient rien, et elles eurent des mœurs. Je sais qu'il y a des hommes heureusement nés, qui se plaisent dans la médiocrité; mais le nombre en est petit; presque personne n'a le courage d'être heureux à son goût; on veut l'être à la manière de tout le monde, parce qu'on veut que son bonheur soit remarqué et peut-être envié. On se croira pauvre à Londre avec mille guinées, lorsqu'on y entend répéter de

tous côtés qu'il en faut au moins avoir cent mille pour être riche.

Vous voyez déjà combien est digne de mépris la politique de ces prétendus philosophes, qui nous vantent éternellement le luxe. Ils regardent comme un grand bien les dépenses impertinentes des riches ; mais n'est-ce pas un mal qu'il y ait des citoyens qui fassent des dépenses impertinentes ? Elles font vivre les pauvres. Mais remédier à la misère des pauvres par la folie des riches, c'est réparer une faute par une faute, c'est en faire deux. Les riches feroient mieux d'enfouir leur or, ils ne rendroient méprisables qu'eux, et ils rendent vicieux tous ceux qui les envient, qui les admirent, ou qui veulent les imiter. Les anciens pensoient plus sensément que nous ; dans aucun de leurs écrits, vous ne trouverez l'éloge des richesses, ni l'absurde apologie du luxe. On éprouve je ne sais quelle amertume dans l'ame, et on sent naître cependant sur ses lèvres un rire de pitié, quand on voit des états se plaindre de leur corruption et se tourmenter en même temps pour augmentet leurs richesses et encourager le luxe.

J'espère bien, milord, que nos réfor-

mateurs qui vous ont tant choqué ne s'en tiendront pas à ce qu'ils ont fait jusqu'ici. J'espère qu'on ne rétablira jamais chez nous les arts inutiles qu'ils ont proscrits. J'espère qu'ils laisseront aux arts nécessaires une certaine grossièreté qui leur sied si bien. J'espère qu'à force de simplicité nous dégoûterons la famille royale de la prérogative puérile de paroître chamarée de galons et de broderies. Quand je songe combien les talens agréables ont été funestes aux Athéniens ; combien les tableaux, les statues et les vases de la Grèce ont fait faire d'injustices, de violences et de tyrannie aux Romains ; je demande à quoi peut nous être bonne une académie de peinture ? Laissons croire aux Italiens que leurs babioles honorent les nations ; qu'on vienne chercher chez nous des modèles de loix, de mœurs et de bonheur, et non pas de peinture.

Je ne finirois point de vous parler des loix somptuaires, si je voulois vous faire connoître tous leurs avantages. Elles doivent s'étendre sur tout, meubles, logemens, table, domestiques, vêtemens ; si vous négligez une partie, vous laissez une porte ouverte à des abus qui s'étendront sur tout. Plus vos réglemens seront

austères, moins l'inégalité des fortunes sera dangereuse. Les riches tâcheront de valoir quelque chose par eux-mêmes, s'ils désespèrent de se faire considérer par leurs valets, leurs chevaux et leurs habits; les pauvres, moins avilis, travailleront à se faire estimer, dès que l'estime sera attachée à des choses qui peuvent leur appartenir comme aux riches. Je l'avoue, je ne devine point par quelle manie ces loix somptuaires, si recommandées par les anciens, sont si méprisées par les modernes; il n'y a pas cependant de loix plus aisées à faire, et dont on puisse assurer plus facilement l'exécution.

Sans reprocher au commerce les besoins sans nombre qu'il nous donne, et les superfluités qu'il nous rend nécessaires, n'est-il pas vrai que, n'étant entrepris que par cupidité, son esprit est essentiellement contraire à l'esprit de tout bon gouvernement? N'a-t-il pas encore aujourd'hui, et n'aura-t-il pas éternellement les mêmes vices que les anciens lui ont reprochés? Les commerçans n'ont aucune patrie. Leur liberté, leurs peines, leurs services, nos fantaisies, nos vices et nos caprices sont, pour ainsi dire, autant de

denrées dont ils trafiquent ; les règles de leur cupidité et de la nôtre ; voilà les règles de leur morale. Loin de favoriser cette profession, les états de l'antiquité, les mieux gouvernés, eurent soin de l'avilir. Elle fut abandonnée à des esclaves ou à des citoyens méprisés, pour que l'intérêt du commerce ne devînt pas l'intérêt de la république. Pour nous, qu'avons-nous gagné à nous écarter de ces principes ? J'ai bien peur que nous n'ayons fait la même faute qu'on reproche à Carthage.

Vous savez ce qu'on a dit de cette république, plusieurs philosophes ont parlé avec éloge de ses loix ; et elle auroit été heureuse, si son législateur, aussi prévoyant que Platon, eût regardé le voisinage de la mer comme une tentation de faire le commerce, et pris des mesures pour en détourner les citoyens. Les Carthaginois abusèrent de leur situation ; éblouis par une fausse prospérité, le commerce devint une profession honorable, et dès qu'on l'avoit permis aux principaux citoyens, comment la république qu'ils gouvernoient n'auroit-elle pas eu les goûts, les passions, les intérêts et la politique d'une république commerçante ? Elle devint conquérante pour augmenter ses ri-

chesses ; et joignant les vices que donne l'ambition à ceux que donne l'avarice, elle fut malheureuse au dedans, et se fit au dehors des ennemis qu'elle ne pouvoit vaincre.

Les états qui, parmi nous, ont le plus favorisé le commerce, n'éprouvent pas de moindres inconvéniens. A peine se sont-ils enrichis, qu'ils ont formé des entreprises au-dessus de leurs forces, et les besoins de l'ambition sont plus considérables que les ressources de l'industrie. Après avoir tiré du peuple plus qu'on n'en pouvoit raisonnablement attendre, il a fallu employer tour-à-tour la violence à l'artifice, et l'appauvrir pour enrichir le fisc. On a vu naître les traitans, c'est-à-dire, des hommes qui n'ont que deux occupations ; l'une de rassasier, s'il est possible, la cupidité du gouvernement, en inventant tous les jours quelque nouveau moyen de la satisfaire, et l'autre d'introduire un luxe immodéré dans une nation qu'ils appauvrissent. Une barrière éternelle sépare les intérêts du gouvernement de ceux des sujets. On ne devroit songer qu'à prévenir la chûte de l'état, cependant on veut encore faire des conquêtes ; et cette habitude qu'on a contrac-

tée parce qu'on se croyoit fort, subsiste parce qu'il est doux de se déguiser sa foiblesse. Mais que doit-il enfin résulter de cette situation ? De passer, comme Carthage, sous une puissance étrangère, ou de tomber dans le dernier avilissement.

Tel est, milord, l'enchaînement inévitable de nos vices et de nos malheurs. Ce n'est point à tel prince ou à tel ministre qu'il faut s'en prendre de l'abus qu'on a fait des richesses, mais aux richesses mêmes, qui, par leur nature, ne peuvent s'associer avec de bonnes loix. Sans doute, il y a des règles pour faire fleurir le commerce et gagner beaucoup d'argent, mais elles ne feront jamais fleurir la société ; parce que vos besoins augmenteront encore plus que vos richesses. On aura beau consulter les financiers, tous leurs conseils seront perfides : il n'y a qu'un moyen de s'enrichir, c'est d'apprendre à se contenter d'une fortune médiocre.

Allons en avant, milord. Après les loix qui doivent prescrire le commerce et la finance, diminuer nos besoins et favoriser la modestie des mœurs, il n'en est point de plus nécessaires que celles qui règlent l'ordre des successions. Les loix des premiers Romains, à cet égard, étoient ad-

mirables ; elles ne permettoient pas que le patrimoine d'une famille passât dans un autre comme héritage. Il est si aisé de sentir combien cet ordre favorable à l'égalité est utile à chaque citoyen, et de voir tous les avantages qui en résultent, que je ne puis faire aucun cas des raisonnemens des jurisconsultes. On n'a point, disent-ils, une véritable propriété de son bien, si on n'eſt pas le maître d'en disposer à sa fantaisie. Dès que le droit de propriété est établi, pourquoi seroit-il injuste qu'un testateur se choisît à son gré un héritier, et établît une substitution ? Pourquoi un père ne pourroit-il sans injustice partager inégalement ses enfans ? C'eſt cette faculté qui lui donne un pouvoir précieux pour la république, & qui le rend véritablement le magistrat de sa famille.

Fort bien ; mais je réponds à ces jurisconsultes, que si la loi veut nous empêcher d'avoir des fantaiſies déraisonnables, pernicieuses à la société, et par conséquent à vous-mêmes, elle ne viole pas plus votre droit de propriété, qu'elle ne bleſſe votre liberté naturelle, en vous défendant d'offenser un citoyen ou d'insulter un magistrat. La propriété, comme nous en sommes convenus, mi-

lord, ouvre la porte à cent vices et à cent abus ; il est donc prudent que des loix rigides veillent à cette porte. En ne permettant pas qu'on fasse le moindre tort à votre fortune, elles peuvent vous ordonner de ne vous en servir et de n'en disposer que de la manière la plus avantageuse à la société, et la plus conforme à vos vrais intérêts. Un testateur peut sans doute substituer son bien si l'état ne le défend pas ; mais l'état a-t-il raison de le permettre, si les substitutions tendent à mettre trop d'inégalité entre les familles ? J'ai bien peur que ce ne soit notre vanité seule qui nous fait traiter inégalement nos enfans. Il importe à la république que le père soit le magistrat de sa famille ; mais lui importe-t-il que les enfans qui sont son espérance, et qui doivent un jour la gouverner, s'accoutument à agir par des vues d'intérêts, et à croire dès leur enfance, que l'argent est la récompense naturelle du mérite ?

Dans la plupart des états de l'Europe, il y a aujourd'hui tant de causes de cupidité et d'avarice, qu'il est impossible de juger avec une certaine exactitude des maux que produisent les loix qui permet-

tent aux pères de partager inégalement leurs enfans, et laissent à chaque citoyen la liberté de dissiper ses biens ou d'en disposer arbitrairement. Mais chez les Grecs et les Romains, ne voit-on pas clairement que cette négligence du législateur altéra les mœurs de la république ? Les Athéniens les plus sages blâmèrent la loi de Solon, qui permit de faire des testamens. Si le citoyen avoit été, pour ainsi dire, attaché à son patrimoine, on auroit résisté avec plus de courage aux passions qui font les dissipateurs. Il est certain que Sparte, qui se lassoit déjà des loix de Lycurgue, ne tomba dans la plus extrême corruption, qu'après que le citoyen, devenu propriétaire de la portion de terre dont il n'étoit auparavant qu'usufruitier, put l'aliéner, la vendre et la donner à sa fantaisie. A Rome, le même abus combattit sourdement les institutions les plus sages de la république, en triompha enfin, et laissa un libre cours à l'avarice.

Dans un état bien gouverné, le législateur établiroit sans doute des formalités qui gêneroient la vente et l'aliénation des biens. Pour conserver plus d'égalité dans

les fortunes, il ne permettroit pas sans doute que les testamens fussent connus. La loi disposeroit du bien de chaque mourant, ou si elle lui laissoit la faculté de distribuer à son gré son mobilier, ce ne seroit que pour reconnoître le zèle et l'affection de ses serviteurs, et faire rentrer ainsi dans la classe des pauvres quelques richesses pernicieuses aux riches. Réglez les degrés de parenté qui donneront droit au partage d'une succession vacante; mais ne les étendez pas trop loin, de peur que des espérances trop étendues n'ouvrent l'ame à la prodigalité et à l'avarice. La fille unique d'un citoyen porteroit une fortune dangereuse dans la famille de son mari; elle en abuseroit infailliblement, et corromproit les loix domestiques; pour sauver ses mœurs et sauver les mœurs publiques du danger dont elles sont menacées, qu'elle ne possède donc que la troisième partie de la succession, et que son père ou ses tuteurs lui donnent deux frères adoptifs. Si un homme n'a aucun héritier, que son bien n'appartienne pas à l'état qui doit donner l'exemple du désintéressement; que cette succession soit partagée également entre

les

les familles pauvres du lieu qu'habitoit celui qui le laisse. Qu'il seroit heureux que les riches s'accoutumassent à regarder les indigens comme leurs fils, leurs frères et leurs héritiers ! Sans entrer dans un plus grand détail, je dis, en un mot, qu'une bonne législation doit continuellement décomposer et diviser les fortunes que l'avarice et l'ambition travaillent continuellement à rassembler.

Jamais vous n'enchaînerez ces passions actives et impérieuses, si vous n'avez recours aux loix agraires. Ces loix, dit-on, ont perdu la république romaine. C'est une erreur. C'eſt parce qu'on les avoit violées, et non parce qu'on les avoit faites, que la liberté a éprouvé des secousses qui l'ont ruinée. Quelle folie de penser que des loix qui défendoient de posséder plus de cent arpens de terre, c'est-à-dire qui ne permettoient de se rendre, ni assez riche, ni assez puissant pour opprimer ses concitoyens, aient été propres à faire des usurpateurs et des tyrans ? Plus la proposition des loix agraires excitoit d'agitation et de querelles dans la place publique, plus les Romains devoient en sentir la nécessité. Le tribun Licinius n'eut pas de bonnes intentions, il ne voulut, selon

les apparences, que mortifier les Patriciens; mais son plus grand tort fut d'avoir lui-même peu respecté sa loi, et de n'avoir pas pris les mesures nécessaires pour forcer les citoyens à y obéir. Les Romains eurent tort de ne pas prévoir qu'en se livrant à leur ambition pour enrichir la république, ils ne seroient plus les maîtres de tempérer l'avarice des particuliers Leur seconde faute fut de tolérer les rapines des riches, tant qu'elles ne furent pas excessives, et de vouloir enfin rétablir brusquement des loix oubliées et méprisées, dans des circonstances où l'avarice et l'ambition avoient fait des citoyens puissans, qui, ne se courbant qu'à regret sous l'empire des anciennes loix, n'attendoient qu'un prétexte pour prendre les armes et devenir des tyrans.

S'il est vrai qu'un riche ne croira jamais qu'un pauvre ait les mêmes droits que lui à l'administration des affaires; jamais vous ne parviendrez, sans le secours des loix agraires, à conserver une certaine égalité qui est nécessaire pour unir les citoyens, maintenir l'équilibre entre toutes les parties du gouvernement, et empêcher qu'on ne porte des loix partiales. Quand, dans des conversations pareilles à celle

que nous avons actuellement, j'ai dit qu'un état, où l'on ne connoît encore qu'un ordre de citoyens, doit donner des bornes fixes aux possessions de chaque citoyen, ou ne pas permettre qu'on possède au delà d'une certaine quantité de terre; on n'a jamais manqué de me dire que l'agriculture seroit négligée. Mais que m'importe cet inconvénient, s'il me sert à en éviter un plus grand! Que les récoltes soient moins abondantes, pourvu que la république ne se partage pas en Patriciens et en Plébéiens. D'ailleurs, je nie que des loix agraires nuisent à l'agriculture. Les trop grandes possessions frappent la terre de stérilité, ce sont les petits héritages qui sont les mieux cultivés. En bornant, dit-on, les espérances et l'industrie de vos principaux citoyens, vous les engourdirez. C'est ce que je souhaite, si, par cet engourdissement, on entend l'habitude qu'ils contracteront de ne rien desirer au delà de ce que la loi leur permet de posséder; je le nie, si on entend, au contraire, cette paresse qui accompagne la misère. Vos citoyens, ajoute-t-on, abandonneront le pays, ils déserteront pour se faire une nouvelle patrie. Entendrai-je toujours ces misérables objections? Qu'ils

fuient ces hommes pervers dont les passions ne peuvent obéir à des loix salutaires; la république y gagnera, elle n'aura plus dans son sein des ennemis du gouvernement, des loix et des mœurs. Mais personne ne fuira; la tyrannie du gouvernement et des magistrats chasse quelquefois les citoyens; mais des loix justes par leur austérité même les attachent au contraire à leur patrie.

Dans un pays où les hommes sont distribués en différens ordres, et jouissent par conséquent d'une fortune et d'une considération différente, je sens qu'il est impossible de prescrire à l'avarice et à l'ambition les mêmes règles que dans un gouvernement démocratique; mais s'il n'est pas permis d'atteindre à la perfection, doit-on négliger de s'en rapprocher? Pourquoi n'établiroit-on pas un patrimoine certain pour chaque ordre? Nous avons en Suède un commencement de cet usage; il y a des terres qui ne peuvent être possédées que par des gentilshommes, et d'autres par des bourgeois. Plusieurs états ont porté des espèces de loix agraires contre l'avidité du clergé; et l'avantage qu'ils en ont retiré, auroit dû les avertir de faire, en faveur du bien public, les

mêmes loix contre la cupidité des autres classes de citoyens. Que ne distingue-t-on des terres nobles, des terres ecclésiastiques, des terres roturières, qui, suivant leur distribution, ne pourroient être possédées que par des gentilshommes, des ecclésiastiques et des roturiers? Si la fortune de chaque citoyen dans sa classe pouvoit changer, diminuer ou s'agrandir; la fortune de chaque ordre resteroit du moins la même, et aucun ne tomberoit dans le mépris. Pourquoi permet-on au seigneur d'un village ou d'une communauté de s'en rendre le seul propriétaire? C'est en dépeuplant un pays, y multiplier les vices de l'opulence et les vices de la pauvreté.

C'est, je l'avouerai, en faisant l'application de ce que nous disoit notre philosophe sur la matière importante des loix agraires, à ce que je vois pratiquer parmi nous, que je compris davantage la sagesse de sa doctrine. La cupidité des riches envahit tous les héritages sans que les loix s'opposent à leurs usurpations, et viennent au secours des pauvres. Le gouvernement féodal étoit sans doute ce que la licence a pu imaginer de plus contraire à la fin que les hommes se sont proposée en se

réunissant en société ; malgré ses pillages, son anarchie, ses violences et les guerres privées, nos campagnes cependant n'étoient point dévastées comme elles le sont aujourd'hui. L'espèce de point d'honneur qu'on se faisoit de compter beaucoup de vassaux dans sa terre, et d'y posséder un grand nombre de sujets, servoit pour ainsi dire de contrepoison à la tyrannie des fiefs. Loin de dévorer tout ce qui l'entouroit, le seigneur principal faisoit des démembremens de sa terre pour se faire des défenseurs, et les familles se multiplioient sous sa protection. Mais lorsque ce gouvernement se fut détruit par ses propres mains, on ne jugea des terres qui avoient perdu leur dignité que par leur revenu, et on voulut réunir à soi toutes les possessions. Dans un territoire qui étoit autrefois partagé entre plusieurs familles qui y vivoient avec honneur, on ne voit plus qu'un seul seigneur, qui a fait autour de lui une vaste solitude. Pour s'agrandir, on n'a pas craint d'acheter le patrimoine des malheureux paysans, et de les condamner à une pauvreté plus dure que l'ancienne servitude de leurs pères. Nos campagnes ne sont couvertes que d'hommes livides et décharnés, à qui

il ne reste que leurs bras pour faire vivre à moitié une famille malheureuse. Quelles sont rares ces personnes aimées du ciel et des hommes, qui respectent le patrimoine des pauvres, et croient que tout paysan qui arrose la terre de sa sueur, doit y avoir une possession ! Avec notre manie de nous enrichir et de nous ennoblir, il arrive que toutes les possessions passent entre les mains de la noblesse, que le tiers-état se dégrade de jour en jour, et son avilissement avilit le reste de la nation.

Si les loix, continua notre philosophe, ne doivent pas permettre qu'il se fasse au dedans de grandes fortunes, quelles précautions ne doivent-elles pas prendre pour que les citoyens n'aillent au dehors amasser des richesses qu'ils rapporteroient dans leur patrie, et qui dérangeroient nécessairement l'harmonie du gouvernement le plus sage ? Un exemple va vous faire entendre ma pensée. Quand Calvin se retira à Genève, et donna des loix à cette république naissante, on ne peut douter qu'il n'ait pris plusieurs mesures très-prudentes pour établir le bonheur des citoyens. Il donna à tous les mêmes droits, les mêmes prérogatives, la même dignité. Différens conseils établis avec des pou-

voirs différens et subordonnés les uns aux autres sembloient devoir fixer l'égalité et la liberté. Tel étoit l'ordre, que le peuple ne pouvoit jamais être forcé d'obéir à des loix qu'il n'auroit pas agréées, et il abandonnoit sans danger toute la puissance exécutrice à des magistrats qu'il avoit lui-même choisis. Calvin ne manqua pas de faire des loix somptuaires; mais soit qu'il ne connût pas assez le cœur humain et la marche des passions, soit que l'égalité des fortunes et le territoire borné de la république lui fissent espérer que les Genevois ne seroient pas exposés à de fortes tentations, et continueroient à aimer leur honnête et précieuse médiocrité, il négligea de les prémunir contre les amorces de l'avarice. Le législateur se trompa. Ses citoyens étoient à peine rassurés sur le sort de leur religion et de leur liberté, que commençant à jeter les yeux au dehors, ils virent avec une sorte de dégoût la médiocrité de leur fortune. Aucune loi ne venant à leur secours pour les aider à étouffer le germe d'une avarice naissante, ils sortirent de chez eux, s'associèrent à la malheureuse industrie de leurs voisins, se répandirent dans toute l'Europe, y firent le commerce et la banque avec suc-

cès, et rapportèrent dans leur patrie des richesses qui émoussèrent la rigueur bienfaisante des loix somptuaires; et sans qu'on s'en apperçût, l'état fut partagé en citoyens riches et en citoyens pauvres.

L'égalité politique des citoyens étant ébranlée par l'inégalité qui s'étoit établie dans leur fortune, rien ne fait plus d'honneur à la sagesse des Genevois que la tranquillité dont ils continuèrent à jouir; et sans doute il faut l'attribuer aux loix somptuaires qui empêchoient que les uns n'osassent montrer avec faste leurs richesses, et que les autres ne les vissent avec ce respect qui prépare à l'humiliation et conduit à la servitude. Cependant les richesses n'étoient pas entrées impunément à Genêve, et ce levain de discorde et de dissension devoit y fermenter. Les riches, conduits par cet esprit de parcimonie et d'épargne que donne le commerce, ne vouloient pas acheter l'autorité qu'ils desiroient, et que les pauvres auroient vraisemblablement vendue; ils prétendoient l'acquérir peu-à-peu, et sans qu'il leur en coûtât rien. Ils n'insultoient pas les pauvres, mais ils les méprisoient en secret; les loix n'étoient pas violées, mais éludées ou détournées de leur sens naturel;

on ne commettoit pas de grandes injustices, et cependant les nouvelles mœurs faisoient pencher le gouvernement vers l'aristocratie. Le peuple qu'on n'avoit pas corrompu, s'apperçut du danger que couroit sa liberté, il devint inquiet et soupçonneux ; les riches de leur côté conçurent des alarmes; les querelles éclatèrent enfin, et nous les avons vues naître et se calmer à deux reprises. La paix est établie ; mais subsistera-t-elle ? Les représentans ont demandé qu'on augmentât les gages des magistrats; cette demande est-elle d'un bon augure ? Annonce-t-elle des citoyens contens de leur fortune ? Puisqu'ils estiment les richesses, seront-ils disposés à prendre les mesures nécessaires pour en prévenir les abus ? Puisqu'ils s'occupent d'autre chose que de leur liberté, seront-ils capables de la défendre ?

Je n'en disconviens pas, poursuivit notre philosophe : la politique que je vous présente est un peu dure pour des esprits familiarisés depuis bien des siècles avec les vices et les préjugés que nous aimons en Europe; si je la publiois dans un ouvrage, je ne doute point qu'on ne la frondât avec beaucoup de mépris. Après tout, ce n'est pas la faute des philosophes s'ils

voient les choses telles qu'elles sont. S'il leur étoit permis de changer les loix de la nature, et de donner le bonheur à meilleur marché qu'elle, ils le feroient sans doute par complaisance; puisqu'on ne veut pas avoir celle de les entendre et de les croire : mais ils ne le peuvent pas, et j'en suis fâché. Malgré l'empire qu'ont pris nos préjugés et nos passions, il ne faut pas laisser prescrire les droits de la raison et de la vertu. Malgré l'imprudente sécurité avec laquelle nous nous conduisons, il ne faut pas se lasser de présenter aux hommes la seule doctrine qui leur est salutaire. Nos politiques me font pitié par la stupidité avec laquelle ils se flattent d'avoir affermi pour toujours le gouvernement de leur nation. Non, milord, quand on voit que toute la sagesse de Lycurgue n'a pu empêcher que Lacédémone ne périt, ne faut-il pas avouer que jamais les loix n'ont pris assez de précautions contre l'avarice? Il ne suffit pas de ne laisser aucun germe de ce vice dans la république, il faut la prémunir contre ceux de ses voisins. Examinez avec soin les loix de Lycurgue, vous verrez qu'il avoit pris les mesures les plus efficaces pour écarter de la Laconie les vices

qui infectoient la Grèce; mais cela ne suffisoit pas, puisque Lacédémone a péri. Il faut donc se précautionner contre des accidens qui n'arriveront peut-être jamais, mais qui peuvent arriver: il faut avoir pris cent précautions inutiles pour croire qu'on n'en néglige aucune nécessaire; il faut que le législateur paroisse défier tous les caprices de la fortune.

Sparte étoit attachée à ses devoirs par trop de liens pour se laisser entraîner au mal par le mauvais exemple des autres villes de la Grèce; mais enfin l'armée de Xerxès parut aux portes du Péloponèse avec le faste, le luxe et toutes les richesses de l'Asie; elle fut défaite à Platée: et les Spartiates qui avoient eu jusqu'alors le courage de mépriser les dépouilles médiocres des Grecs, furent éblouis par celles des Perses; ils furent tentés, et n'eurent pas le bon esprit de se contenter encore de l'honneur de la victoire. En demandant leur part du butin, peut-être se méprenoient-ils sur la nature du sentiment qui les faisoit agir. Ils obéissoient à cette cupidité secrète que leur donnoient leurs monnoies de fer et l'espèce de propriété à laquelle ils étoient accoutumés, et ils croyoient ne demander qu'un aveu public

que

que la Grèce leur devoit son salut. Quoi qu'il en soit, les dépouilles des Perses altérèrent les mœurs de Lacédémone, et portèrent une plaie mortelle à la constitution de la république. Avant la guerre médique, Miltiade et Thémistocle n'auroient jamais imaginé d'y négocier en corrompant le sénat, les rois et les éphores, à prix d'argent. Périclès le tenta, et quelques talens suffirent pour acheter des hommes qui commençoient à se laisser corrompre par leur avarice. Dès qu'on n'obéissoit plus religieusement à la plus importante des loix de Lycurgue, dès que la cupidité s'étoit glissée dans la république, on y devoit adopter la politique funeste de Lysandre. On exigea des tributs de ses ennemis et de ses alliés. Sous prétexte de faire des guerres nécessaires au dehors et d'avoir une flotte, on forma un trésor public; et de ce trésor les richesses s'écoulèrent secrètement dans les maisons des magistrats et des citoyens. A mesure que le pouvoir des loix s'affoiblit, la corruption se montra avec moins de retenue; Sparte éprouva enfin le sort des autres républiques de la Grèce, et fut plus malheureuse par ses vices que par ses défaites.

CHAPITRE II.

Que les peuples sont continuellement avertis par leurs malheurs de corriger leurs loix. La fortune les favorise souvent dans cette entreprise. On ne peut réprimer efficacement l'avarice ou l'ambition, qu'autant qu'on travaille à les réprimer tous deux à la fois.

JE ne vous ai point interrompu, dit milord à notre philosophe, qu'aurois-je pu vous dire? Entraîné par la force de vos raisonnemens, affligé par de tristes vérités, j'ai presque perdu l'espérance de voir l'Europe heureuse. Quoi! quand nous aurions les loix des Spartiates, nous ne pourrions pas nous flatter de vivre éternellement! Quel intervalle immense avons-nous donc mis entre le bonheur et nous? Par quel art par quel secours pourrons-nous le franchir? Je compare nos états à des vaisseaux battus par la tempête, dont les mâts sont brisés, qui auroient perdu leur boussole, et qui, errant au gré des flots, ne sauroient plus de quel côté diriger

ger leur route. La comparaison n'est pas juste, milord, reprit notre philosophe en souriant : vous naviguez au hasard, et je vous apporte une boussole : je vous apprends votre route ; de quoi vous plaignez-vous ? A l'égard de vos mâts brisés, peut-être que la fortune vous jetera sur quelque plage où vous en trouverez. Pourquoi plaisanter, dit milord, quand il s'agit d'un objet si important ? Vos consolations sont désespérantes. Je le vois, les maux des hommes sont sans remède ; j'ai regret à mes erreurs, elles étoient agréables. Ne parlons plus de vos loix, l'humanité ordonne de cacher à un malade que sa maladie est incurable.

J'en conviens, répartit notre philosophe : un médecin doit cacher une vérité cruelle ; mais ne comparez pas, je vous prie, les maladies du corps politique à celles du corps humain. La médecine ne peut m'indiquer aucun suc, aucun remède, aucun régime qui me rendent des poulmons dévorés par un ulcère, et qui me suffisent à peine pour respirer ; c'est parce qu'elle est incapable de me guérir, qu'elle doit me laisser l'espérance. Mais la politique qui a créé à la société les organes de la vie qui lui manquent, et dont tous

les remèdes sont infaillibles, trahiroit les hommes si elle leur cachoit la vérité. Les peuples ressemblent à ces malades qui n'ont pas la force de prendre une potion amère, ou de souffrir une opération douloureuse : il faut les intimider pour leur donner du courage; ce seroit les trahir, que leur cacher leur situation.

Nous sommes avertis continuellement par nos malheurs, de nous faire d'autres loix que celles dont nous nous plaignons; et pendant long temps je conviens que ces avertissemens sont inutiles. A mesure qu'une nation prend de nouveaux vices, il paroît qu'elle devient plus incapable de recevoir une réforme, et qu'enfin il lui est impossible de se corriger : c'est une erreur. Les vices sont doux à leur naissance; et d'ailleurs, une partie des citoyens les tourne alors à son profit, travaille à nous les faire aimer, et se sert de nos passions pour satisfaire les siennes : voilà pourquoi les hommes ne se corrigent jamais que tard. Mais quand les vices font enfin sentir leur amertume déchirante, quand tous les ordres de la république souffrent également des désordres, il se forme naturellement entre eux une conjuration; et si un peuple ne se corrige

pas, il ne faut s'en prendre qu'à son ignorance. La Pologne est une grande preuve de cette vérité. Tant qu'elle n'a point été menacée de la ruine entière de sa liberté, tant qu'une partie des grands a trouvé quelques avantages dans l'anarchie, on a essuyé inutilement plusieurs orages. Mais aujourd'hui que la Russie a manifesté ses projets ambitieux, qu'elle opprime tout également, et réduit le roi à n'être que le ministre de ses volontés; aujourd'hui que tout gentilhomme polonois se voit menacé d'être traité comme un Russe, et sent que les loix qui ont fait ses malheurs, ne peuvent les réparer, il desire sans doute la réforme de son gouvernement. Si la Pologne parvient, avec le secours de la Porte, à secouer le joug, ce ne sera que son ignorance qui l'empêchera de se corriger : elle a assez souffert pour ne rejeter aucun remède, quelque amer qu'il soit, pourvu qu'il puisse guérir ses maux.

On diroit que la fortune sert quelquefois les états sans qu'ils le sachent, sans qu'ils s'en doutent, sans qu'ils le desirent. Je vous parlois tout-à-l'heure, continua notre philosophe, d'un événement étranger à la constitution de Lacédémone, qui

altéra les mœurs et perdit les loix de cette république ; n'y auroit-il pas aussi quelquefois de ces événemens extraordinaires et imprévus qui arrachent un peuple à ses vices, et le mettent dans la nécessité de faire de nouvelles loix ? Vous ne voulez rien espérer, milord, en voyant l'extrême corruption de l'Europe ; et moi j'ose encore espérer quelque chose, en voyant les extrêmes bizarreries de la fortune.

Humiliés, avilis, dégradés sous le gouvernement dur et arbitraire de Charles XI, nous courions au devant de la servitude, et nous aurions été dans l'impuissance de rompre nos chaînes, si des événemens qu'il étoit impossible de prévoir, ne nous eussent poussés malgré nous hors de l'abîme où nous étions. Vous vous rappellez avec quel art ce prince s'étoit emparé d'une autorité que nos loix lui refusoient. Après s'être servi des torts de la noblesse pour la rendre suspecte et odieuse aux autres ordres, il se servit de leurs forces pour l'accabler. Enrichi de ses dépouilles, il corrompit les chefs du clergé, des bourgeois et des paysans ; il intimida le reste ; et toute la Suède, étonnée du joug sous lequel elle étoit soumise, voulut se plain-

dre ; mais on étouffa ses murmures. Sous un prince devenu despotique, et qui doutant encore de la puissance, vouloit cependant règner par la crainte, ce fut un crime que de se souvenir des anciennes libertés de la nation. En violant tous nos droits, on ne daignoit pas même nous promettre de les respecter dans la suite ; en un mot, il fallut paroître esclave pour être en sûreté dans sa maison. Nous nous avilîmes jusqu'à aller briguer les faveurs d'une cour qui ne mettoit aucune borne à ses injustices. Entourés d'espions et de délateurs, nous n'osâmes plus nous fier les uns aux autres ; chaque bon citoyen crut être seul bon citoyen dans l'état ; il ne sentit que sa foiblesse ; il désespéra du salut de la chose publique, comme vous en désespérez en ce moment ; et il ne subsista aucune trace de l'ancien esprit de sa nation.

Peudant la minorité de Charles XII, nous ne montrâmes aucun desir de recouvrer nos anciennes prérogatives. Nous aurions été perdus pour toujours, si ce prince, en commençant à se connoître et à gouverner par lui-même, n'eût été occupé qu'à jouir de la fortune immense que son père lui avoit laissée, et que sa cour fût devenue une école de volupté et de

servitude. Nous aurions encore été perdus, si, se livrant à la politique triste, soupçonneuse et cachée d'un Tibère, il se fût appliqué à rendre plus solide une autorité qu'il auroit craint de perdre. Qui n'admirera les hasards heureux par lesquels la fortune nous ramenoit à la liberté, en nous soumettant au prince le plus intraitable, le plus altier et le plus despotique qui fût jamais? vous savez avec quel mépris il nous traita. Il nous menaça, dit-on, de nous envoyer sa botte pour nous gouverner. Mais si Charles XII ne pouvoit souffrir aucune opposition à ses volontés, c'est qu'il sentoit en lui, je ne sais quelle impatience sublime, qui lui persuadoit qu'étant fait pour étonner les hommes, rien ne devoit lui résister. Heureusement pour nous, nos voisins qui ne le connoissoient pas, l'irritèrent; il est indigné qu'on ose ne le pas ménager; il ordonne la guerre, et il part plein de l'espérance, ou plutôt de la certitude de se venger. Tous les jours nous apprenons une nouvelle victoire qu'on ose à peine croire: l'héroïsme romanesque et contagieux, qui passe du prince à ses soldats et à tous ses sujets, nous retire de notre abattement; et l'enthousiasme avec lequel

nous admirons un héros, nous prépare à ne plus obéir servilement à un autre homme. C'est ainsi, et je n'en doute pas, que la Grèce écrasée par Philippe reprit une partie de ses anciens sentimens au bruit des exploits d'Alexandre, rougit de son esclavage, et soupira après sa liberté.

Nous avions besoin de bien d'autres événemens encore plus extraordinaires que les premières victoires de Charles, pour nous faire une fortune digne de nous. Nous aurions été accablés de la gloire & de la réputation de notre héros, s'il fût rentré triomphant dans ses états. Il falloit qu'il fût vaincu à Pultava, qu'il allât chercher une retraite à Bender, et s'opiniâtrât à y perdre plusieurs années précieuses à son ressentiment, pour que nous puissions voir renaître les diètes presque oubliées de la nation, recourir à des loix que nous avions aimées, et apprendre à nous suffire à nous-mêmes. C'étoit beaucoup; tout cela cependant ne suffisoit pas pour nous rendre libres. Bibing, Horn, Ferfeh, Creutz, noms chers à la patrie, et dont la gloire vivra éternellement. Que leur auroit servi à eux et à nous de chercher dans les ruines de l'état les restes épars de notre constitution, et de pré-

parer à des loix plus ſages un fondement plus solide, ſi Charles, rentrant en aventurier dans son royaume, n'y eût en quelque sorte porté le malheur qui le suivoit? Il falloit que, plus occupé de ses ennemis que de ses sujets, il nous lassât de son héroïsme; il falloit qu'occupé de sa seule vengeance, il négligeât le sort de la Suède après lui; il falloit qu'il ne laissât point de fils pour lui succéder; il falloit que la mort l'arrêtât au milieu de sa carrière, et avant que la pesanteur de l'âge le fixât dans sa capitale.

Je m'arrête, milord, à vous faire remarquer toutes ces circonstances extraordinaires, pour vous prouver combien la fortune est puissante; et avec quel art elle prépare quelquefois, ménage et conduit les événemens qui doivent donner un nouveau caractère à tout un peuple. Si j'examinois en détail l'histoire de toute l'Europe, je trouverois vraisemblablement qu'il n'y a point de nation qui n'ait reçu les mêmes faveurs de la fortune, et qui n'eût pu se corriger, si elle eût su combien il lui importoit de se délivrer de ses vices et de ses préjugés. En apprenant la mort d'un prince qui nous avoit gouvernés arbitrairement, nous parûmes des

hommes libres et dignes de l'être toujours. On le regretta, on le plaignit, on l'aima, on l'admira plus que jamais, parce que nous avions son courage; cependant on ne fut occupé qu'à élever l'édifice d'un nouveau gouvernement, parce que le pouvoir arbitraire nous avoit appris qu'on ne peut être heureux que par le secours et sous la protection des loix. Tout intérêt étranger à la liberté fut négligé. Nous parûmes délivrés des vices qui nous avoient soumis à Charles XI, et des vices encore plus dangereux avec lesquels le despotisme nous avoit familiarisés. Nous n'eûmes tous qu'un même esprit. Nous oubliâmes nos anciennes jalousies, nos haines, nos rivalités, nos injustices, nos injures, nos reproches, nos soupçons, et jusqu'aux passions dont il semble que le cœur humain ne se sépare jamais quand il en est une fois infecté.

Qu'un historien fidèle de ces événemens instruise la postérité, donne aux hommes l'espérance d'un avenir heureux, et nous apprenne que la nature inépuisable dans ses bienfaits produit encore de ces ames fortes et courageuses que nous admirons dans la Grèce et dans Rome. La noblesse à qui on avoit confisqué sous les derniers

règnes ses maisons et ses terres, ne songea point à y rentrer. Personne ne réclama ses droits particuliers, personne ne pensa à réparer ses pertes, et à rassembler les débris de sa fortune domestique. Nous avions tout l'héroïsme de Charles XII; mais nous nous proposions une fin plus juste. Par une espèce de prodige, nous, qui pendant les longues disgraces qui suivirent la journée de Pultava, n'avions été attentifs qu'à soutenir l'état chancelant, et ne rien faire qui ni ne fût digne du courage outré de notre prince; nous fîmes avec joie des sacrifices à nos voisins pour nous livrer à des soins plus importans que des sièges et des batailles. Il est beau sans doute de s'ensevelir sous les ruines de sa patrie; mais il est plus beau encore d'élever un grand édifice sur ces ruines. Nous eûmes la sagesse de penser que l'établissement des loix et d'un sage gouvernement étoit préférable à la possession de quelques provinces dans la basse Allemagne, ou sur les frontières de Pologne.

Malgré ce que nous avons fait, et dont l'Europe n'est peut-être pas assez habile pour être étonnée, ne puis-je pas dire, sans blesser le respect profond que je dois

aux

aux grands hommes qui nous ont présenté des loix, que nous avons nous-mêmes manqué à la fortune ? Qu'une voix se fût fait entendre dans cette diète de patriotes, que Fersen ou Bibing eût proposé des règlemens dignes des beaux siècles de Sparte et de Rome ; et je ne doute point qu'il n'eût retrouvé en nous de nouveaux Spartiates et de nouveaux Romains. L'enthousiasme dont il falloit profiter, s'est éteint ; le mouvement imprimé aux esprits s'est ralenti, et nous commençons à nous plaindre des maux que produit l'avarice. Nous voyons déjà parmi nous un commerce de corruption ; l'argent des étrangers se répand dans la Suède ; il la divise en partis de chapeaux et de bonnets ; on use contre nous de la détestable politique de Périclès ; tandis que nous vendons lâchement notre honneur et notre patrie, le gouvernement ébranlé à chaque diète ne prend aucune consistance. Il faudra peut-être que de bons et braves citoyens attaquent pendant un siècle entier l'avarice dans ses derniers retranchemens, avant que d'en pouvoir triompher. Mais je ne désespère de rien, et je crois qu'il peut se trouver des circonstances où mes loix

contre l'avarice ne seront pas aussi inutiles que vous le prétendez.

Vous ne m'avez pas converti, reprit milord ; au contraire, en me parlant de tous les hazards extraordinaires et de tous les événemens singuliers dont vous avez eu besoin pour changer votre gouvernement, vous avez multiplié mes doutes. Que voulez-vous que j'espère, s'il faut à une nation un Charles XII, qu'heureusement la nature ne prodigue pas ? Il s'écoulera peut-être deux mille ans avant qu'il paroisse un prince pareil ; et quand il paroîtra, enfin, êtes-vous sûr que faisant la guerre en étourdi qui ne soupçonne pas qu'il puisse être battu, il aura cette suite bizarre d'aventures qui vous a rendus libres ? D'ailleurs, quand vous reprîtes vos idées de liberté, vous n'aviez pas encore eu le temps de vous accoutumer avec la servitude. S'il y avoit encore quelque force dans les catactères, je pourrois m'attendre à des révolutions ; mais les vices bas qui gouvernent aujourd'hui l'Europe, sont destinés à la gouverner éternellement, parce qu'ils ôtent à l'ame toute son énergie. Il faut donc s'attendre.....

Je vous demande pardon, interrompit

notre philosophe, et je vous prie de croire que je puis me passer d'un Charles XII. J'ai des exemples par-tout. Sans desirer d'être libres, et cherchant de tous côtés un maître qui voulût bien prendre la place de Philippe II, les Hollandois sont parvenus à fonder une république. Par un un effet admirable de la providence qui vient à notre secours, la fortune a encore plus de caprices que nous n'avons de vices. Cette lâcheté, dont vous n'attendez que du mal, produira quelquefois le bien qu'un enthousiasme de courage a produit. Nous venons d'en avoir un exemple sous nos yeux, je veux parler de la Corse. Cette isle où les fiefs étoient connus avoient tous les vices et tous les préjugés qui ont désolé le reste de l'Europe sous cette forme barbare de gouvernement. Elle devint une province des Génois; et vous jugez bien qu'une aristocratie naturellement soupçonneuse ne régna pas sans inquiétude sur des gentilshommes qui avoient des châteaux forts, sur des villes qui se vantoient d'avoir des privilèges, et sur tout un peuple armé, à qui ses rochers servoient de forteresse et de retraite. Au lieu de les accoutumer à l'obéissance, en ne songeant

qu'à les rendre heureux, le sénat de Gênes ne songea qu'à les diviser pour les subjuguer les uns par les autres. Il se fit une loi de ruiner les anciennes familles, de détruire les privilèges de tous les ordres, et tout fut confondu dans une misère et une servitude générale.

Voilà de grands maux, et certainement les Corses ne vous laissoient rien à desirer du côté de l'asservissement; une révolution paroissoit impossible; cependant la mesure se comble, la patience a un terme auquel succède le désespoir. Les Corses commencent la guerre avec des fourches et des bâtons; étonnés de leur entreprise, ils ne pensent pas qu'on puisse être libre; plutôt que de manquer d'un maître, ils se donnent à un aventurier de baron de Neuhoff; et c'est parce qu'ils n'espèrent aucun secours étranger, qu'ils osent enfin vouloir se rendre indépendans. Mais, je vous prie, remarquez qu'ils tirent alors de leurs malheurs passés l'avantage de se voir débarrassés des erreurs et des préjugés que les fiefs, la noblesse et de grandes fortunes ont établis presque par-tout ailleurs. La vie simple, grossière, frugale et modeste à laquelle ils ont été accoutumés sous le

joug des Génois, ne sert qu'à leur donner un courage plus opiniâtre, et les prépare à recevoir sans peine les loix les plus propres à réprimer l'avarice. L'abolition de tous les privilèges ne laisse subsister en Corse qu'un ordre de citoyens : l'égalité dont la politique fait tant de cas se trouve naturellement établie ; et rien n'est plus aisé que de confondre l'intérêt particulier de chaque citoyen avec l'intérêt général de la patrie.

Paoli n'a pas su profiter de ces circonstances favorables. Soit qu'il n'eût pas les lumières nécessaires à un législateur, soit que son ambition, occupée de sa fortune particulière, ait trahi le courage de ses compatriotes, cet homme qui pouvoit être un Aristobule et un Brutus, languit obscurément à Londres ; et vous voyez sensiblement que la Corse auroit eu le sort de la Hollande, si elle eût eu à la tête de ses affaires un prince de Nassau.

Combien de révolutions préparées par la fortune avortent par notre sottise ! tantôt on espère trop, tantôt on n'espère pas assez. On fait à la hâte des loix sans songer si elles peuvent subsister, et si on obéira lorsque les esprits auront repris leur tranquillité ordinaire. On attaque

des coutumes qu'il étoit indifférent de détruire. Proscrit-on les abus ? On ne manque pas de respecter les causes qui les ont produits, et qui doivent les conserver. En un mot, on n'a presque jamais compris que l'ordre immuable des choses est tel que dans tout lieu où il y a des riches, il y aura bientôt des hommes puissans ; et que dans tout lieu où il y a des hommes puissans, il y aura bientôt des riches. On n'a jamais su qu'il est inutile de réprimer séparément l'avarice ou l'ambition, parce que ces deux passions ont contracté une alliance éternelle, et s'etaient mutuellement : épargner l'une, c'est favoriser l'autre.

En effet, supposons que les Plébéiens de Rome, qui se retirèrent sur le mont-sacré, se fussent laissé séduire par l'apologue de Ménénius-Agrippa ; et que contens d'obtenir l'abolition des dettes, d'ouvrir les prisons aux débiteurs, et de faire porter quelques loix sévères contre l'usure des grands, ils eussent négligé de demander des tribuns. N'eſt-il pas évident qu'en se conduisant avec cette imprudence, le peuple n'auroit joui que d'un soulagement passager ? Les Patriciens n'auroient pas manqué de feindre quelque

modération pour donner le temps aux esprits de se calmer, et laisser effacer les traces de leur tyrannie; mais ils auroient préparé sourdement la ruine des loix qu'ils venoient d'accorder. Instruits par la crainte à ménager leurs intérêts avec plus d'art, tous les bienfaits auroient été autant de pièges, et leur ambition n'auroit cherché qu'à se dédommager de ce que perdoit leur avarice. Sous prétexte d'obéir scrupuleusement aux loix ou de les perfectionner, ils en auroient abusé. En désunissant les Plébéiens, qui n'auroient eu ni des protecteurs, ni un point de réunion dans les tribuns, ils auroient trouvé le secret de les asservir. Après avoir forgé les chaînes avec lesquelles ils devoient garrotter le peuple, ils se seroient servis de leur autorité pour s'emparer de toutes les richesses de la république.

C'est parce que les tribuns acquirent le pouvoir d'assembler le peuple, de suspendre les délibérations du sénat, d'approuver ou de rejeter ses décrets, de demander raison aux magistrats de leur administration; en un mot, c'eſt parce la nouvelle constitution attaquoit et réprimoit également l'ambition et l'avarice, que la république fut heureuse. Dès qu'on

est moins attentif à l'une, l'autre en profite pour être plus hardie et plus entreprenante. Suivez dans l'histoire romaine l'histoire de ces deux passions, et vous verrez qu'à peine l'avarice est parvenue à mépriser les loix agraires, que l'ambition menace de détruire la liberté publique.

En réformant notre gouvernement, il le faut avouer, nous n'avons pas eu la même sagesse ou le même bonheur que les Romains. Notre diète, frappée des maux qu'avoit causés le pouvoir arbitraire, ne craignit en quelque sorte que de voir s'élever un nouveau Charles XI. Vous connoissez notre constitution, vous savez que le prince placé au-dessous des loix leur est soumis; on règla qu'il ne seroit avec le sénat que le simple exécuteur des volontés de la nation. Après avoir établi les bornes que l'autorité royale ne devoit jamais passer, on crut avoir tout fait; cependant l'ouvrage n'étoit qu'ébauché; et faute d'une foule de loix nécessaires pour corriger les citoyens de leur avarice et de leur ambition, notre gouvernement ne tarda pas à recevoir des secousses capables de l'ébranler. Le mari de la reine Ulrique ayant été associé au trône, trouva

mauvais d'être beaucoup moins puissant en Suède avec le titre de roi, qu'il ne l'étoit dans la Hesse avec la qualité de landgrave. Il examina ce qui se passoit autour de lui, il lut dans les cœurs; et se flattant de les corrompre par des dons et des promesses, il se flatta de reprendre l'autorité dont ses prédécesseurs avoient joui. Ses intrigues allèrent si loin, que la première diète qui fut assemblée après son élection, se vit dans la nécessité de lui marquer son mécontentement. Elle fit une députation au roi; et Lagerberg, son maréchal, lui dit que la nation lui faisoit demander de renoncer à toutes les pratiques qu'il mettoit en œuvre pour étendre son pouvoir au mépris des loix et à la ruine du gouvernement; qu'on lui donnoit vingt-quatre heures pour délibérer et prendre son parti; et que ce temps expiré, s'il ne faisoit pas la promesse qu'on lui demandoit, on déclareroit le trône vacant.

Nous avons diminué la prérogative royale, nous avons donné au prince une très-grande dignité et un pouvoir très-médiocre; cela peut nous suffire à l'égard du roi; mais n'avons-nous à craindre que lui? Pourquoi ne nous craignons-

nous pas nous-mêmes? Les passions des citoyens sont-elles moins dangereuses que celles du prince? Pourquoi donc avons-nous négligé de règler, modérer, tempérer et diriger notre avarice et notre ambition? Si par hasard un ordre de l'état avoit des privilèges qui fissent incliner le gouvernement vers l'aristocratie, ne devrions-nous pas y remédier? Nous faisons un trafic honteux des intérêts de la patrie avec les puissances étrangères; quand on vend son honneur, est-on bien éloigné de vendre sa liberté? Qu'on arrête le cours de ces abus par de nouvelles loix, ou nous éprouverons un jour que celles que nous avons aujourd'hui ne pouvoient pas nous suffire. Ne nous permettons pas d'aimer et de considérer les richesses, si nous ne voulons pas être les victimes de l'ambition; attaquons l'ambition, et ne lui permettons pas de se repaître d'espérances flatteuses, si nous ne voulons rien craindre de l'avarice. Soyons sûrs que les ambitieux qui cherchent à prix d'argent à se rendre puissans, se dédommageront amplement des avances qu'ils font aujourd'hui s'ils peuvent s'emparer de l'autorité; soyons sûrs que des citoyens trop riches pour aimer

notre égalité, sont les ennemis de notre gouvernement.

Vous aimez trop la vérité, milord, poursuivit notre philosophe, pour ne pas me permettre de vous parler avec la franchise qu'elle inspire. Je vous dirai donc que votre constitution me paroît infiniment moins assurée que la nôtre. Votre roi, dites-vous, ne peut faire aucun mal, et n'est puissant que pour faire le bien; mais si vous parlez sérieusement quand vous tenez ce langage, je vous demande pourquoi vous avez eu tant de révoltes, de guerres civiles et de révolutions. Pourquoi donc vos publicistes les plus savans ne peuvent-ils assigner les bornes précises que les loix prescrivent à la prérogative royale et aux privilèges de la nation? Que signifient donc tous ces galimatias de vos papiers publics, qui représentent la liberté toujours attaquée, toujours chancelante, et qui se plaignent des entreprises continuelles du ministère? Croyez-vous qu'une liste civile d'un million soit bien propre à réprimer l'avarice d'un prince? Est-ce pour l'empêcher d'être ambitieux, que vous lui accordez une part dans la puissance législative, et que vous le laissez le maître

de disposer de tous les honneurs et de toutes les graces de l'état ? On diroit que vous avez pensé que l'argent appaise la soif de l'argent, que le pouvoir appaise la soif du pouvoir.

Pour ne pas craindre l'ambition et l'avarice du prince, avez-vous du moins songé à préserver les citoyens de ces deux passions ? Point du tout. Vos loix sur le commerce passent pour les loix les plus importantes, et toutes ne tendent qu'à le rendre très-riche et très-lucatif. Où sont vos règlemens contre le luxe ? Tout ne vous porte-t-il pas à trouver la médiocrité ridicule et insupportable ? Si les richesses servoient à faire excuser les vices, si elles faisoient considérer un malhonnête homme ; pourquoi seriez-vous étonné qu'au mépris de votre honneur et de vos sermens, les places du parlement fussent vendues, et que ceux qui les auroient achetées les remplissent mal ? Si l'ambition peut se satisfaire par des moyens bas et honteux, si, en trahissant la patrie, on peut parvenir à de grands honneurs, faut-il être surpris que des hommes qui n'ont fait beaucoup de bruit dans le parti de l'opposition, que pour se faire craindre et se vendre plus chèrement,

chèrement, finissent par être de détestables ministres ? Vous vous maintenez moins par vos loix que par l'esprit de liberté qu'elles ont donnée autrefois à la multitude, et que le peuple a conservé, parce qu'il n'est pas corrompu par les richesses, et qu'il ne peut être ambitieux.

Vous vous alarmez sur votre sort, et vous avez raison; mais ces alarmes, qui vous sont nécessaires pour vous tenir en garde contre les dangers de votre situation, cesseront quand la corruption aura fait de nouveaux progrès; et quelles seront alors vos ressources ? A proprement parler, vous n'êtes pas gouvernés par vos loix, mais par les événemens, les circonstances, et sur-tout par les intérêts et les passions des personnes qui sont à la tête des affaires. Les loix trop flexibles de votre constitution, parce qu'elles ne se communiquent pas une force mutuelle, se prêtent trop aisément à tout. Nulles, sous Henri VIII et Elisabeth, elles reprennent quelque vigueur sous Jacques, parce que ce prince timide a moins de talens que ses prédécesseurs pour parvenir à ses fins. Voyez comme elles changent de forme, et, pour ainsi dire, de nature entre les mains des deux Charles;

de Cromwel, de Jacques II et de Guillaume III.

CHAPITRE III.

Caractère des loix nécessaires pour réprimer et régler l'ambition dans l'état et dans les magistrats.

MILORD étonné et peut-être consterné de ce qu'il venoit d'entendre, parut un moment rêveur et pensif : et il se seroit abandonné à ses réflexions, si notre philosophe ne l'en eût tiré, en m'adressant quelques paroles étrangères aux matières qui nous occupoient. Revenons à nos loix, dit milord avec vivacité. Vous me voyez dans une situation violente; ce n'est pas vous qui m'affligez, ce sont les erreurs de mon pays qui m'inquiètent. Plus on médite sur la nature du cœur humain et les principes qui doivent guider un législateur, plus il est impossible de ne pas plaindre les sociétés. Souvent elles ne savent ce qu'elles veulent, et plus souvent encore elles se livrent à des es-

pérances insensées, et prennent une route opposée à celle qu'elles cherchent. Puisque les passions les plus funestes ont dicté presque toutes les loix, il est juste que l'histoire n'offre qu'un tableau presque continuel de misères, de désastres et de calamités. Le passé ne me touche guère; mais que ce passé est un malheureux augure pour l'avenir! Que de tristes réflexions..... Je ne puis cependant résister au desir de connoître des vérités qui m'affligeront; et je n'ai pas oublié qu'aprés avoir proposé des loix contre l'avarice, vous devez attaquer l'ambition.

Soit, répondit notre philosophe, mais je vous avertis que je n'ai rien de consolant à vous dire. Je crois, poursuivit-il, avoir prouvé que l'état ne pouvoit estimer les richesses, sans que les citoyens ne les considérassent aussi; j'ajoute actuellement que l'ambition d'une république se communiquera nécessairement à ses citoyens. Quoique l'avarice et l'ambition exposent également un peuple à mille dangers, et le conduisent enfin à sa ruine, je mets cependant une grande différence entre ces deux passions. L'une avilit nécessairement et dégrade l'ame, l'autre peut quelquefois l'élever et l'a-

grandir. Une république avare ne fera jamais rien de grand, parce que le citoyen y préfère sa fortune particulière à la fortune publique. Nommez-moi, je vous prie, une vertu utile à à la société que le législateur puisse donner à des hommes avares. Il n'en eſt pas de même d'une république ambitieuse; elle peut aimer la guerre, se rendre incommode à ses voisins, conquérir des provinces, et faire cependant envier son sort, sa gloire et son bonheur. Si ses loix ont eu soin d'associer à cette passion les vertus avec lesquelles elle peut s'allier, tels sont le courage, l'amour de la liberté et de la patrie, la générosité, le désintéressement, etc. le citoyen, si je puis parler ainsi, n'est alors ambitieux que de l'ambition publique; il s'enivre de la fortune de l'état, et met sa gloire à le servir et à se sacrifier à ses intérêts. Tels ont été plusieurs peuples anciens, et sur-tout les Romains, qui, faisant une guerre continuelle pour s'agrandir, conquirent l'Italie plus par leurs vertus que par la force de leurs armes.

C'est parce que l'ambition peut avoir des commencemens heureux et brillans, que la politique lui fait si aisément grace;

et qu'il n'y a presque point de législateur, qui, par ses établissemens, n'invite sa république à s'agrandir. Quoique l'ambition habilement ménagée fonde les ressorts du gouvernement, et donne quelquefois aux citoyens des vertus que nous devons aimer et respecter, je crois cependant que les loix doivent proscrire sans pitié cette passion. Les qualités héroïques que nous admirons le plus dans les Romains peuvent se trouver avec le même éclat dans une république, qui par principe de modération aimera la paix, et ne fera la guerre que pour se défendre. Lacédémone en est la preuve. N'y a-t-il pas même une gloire supérieure à la gloire des conquêtes? J'entends la gloire qui résulte de la pratique de la justice, et qui s'occupe du bonheur de tous les hommes. Avec quelque vertu que l'ambition soit associée, n'est-il pas vrai qu'elle lui communique insensiblement sa rouille, et l'altère peu-à-peu?

Je ne me trompe point, milord, quand je dis que l'ambition dénature toujours un peu les vertus qu'on lui joint. Avec cette confiance qu'inspire toujours les forces et les succès, consultera-t-on avec soin les règles les plus exactes de la jus-

tice ? Un peuple ambitieux ne contractera-t-il pas naturellement une certaine âpreté de caractère qui rendra ses vengeances terribles ? Il ne connoîtra point l'indulgence dont les hommes ont tant besoin ; il se fera un droit des gens, qui par sa rigueur se rapprochera de l'injustice. Desirera-t-on de subjuguer ses voisins, prendra-t-on la peine de les soumettre, et ne desirera-t-on jamais de s'enrichir de leurs dépouilles ? Tous les peuples ambitieux ont jugé sans qu'ils s'en apperçussent, de l'importance de leurs succès par le butin que leur valoit la victoire. Dans les plus beaux temps de la république romaine, ses généraux exposoient dans leur triomphe les dépouilles des vaincus ; et le peuple qui se repaissoit avec plaisir de ce spectacle n'avoit pas sans doute un désintéressement aussi entier que les Spartiates, qui ne faisoient la guerre que pour se défendre ou protéger leurs alliés. L'ambition soutenoit ainsi l'avarice. Chacun voudra étendre ses héritages, à l'exemple de la république qui veut étendre ses domaines. Aussi l'usure qu'on vouloit proscrire subsista-t-elle ; et les riches, corrompus par leur ambition, n'oublièrent point l'art de

faire valoir leur argent. De là, la longue résistance qu'on fit à l'établissement des loix agraires, et la négligence éternelle avec laquelle elles furent observées.

Enfin n'est-il pas vrai que l'ambition détruira toujours la grandeur qu'elle a élevée? Les vertus doivent s'affoiblir insensiblement et disparoître sans retour, puisque l'avarice est sans cesse excitée. La décadence eſt plus lente tant qu'on fait la guerre à des nations pauvres; mais avec quelle célérité un peuple ne court-il pas à sa ruine, quand ses armées ont vaincu des provinces riches et puissantes? Vous vous rappellez ce que je disois, il n'y a qu'un moment, de la corruption que le butin de Platée fit naître à Lacédémone; je pourrois vous désigner en détail les vices que les Romains durent à leurs guerres puniques, et ceux qu'ils rapportèrent des différentes contrées de l'Asie qu'ils soumirent. Quand les richesses auront enfin détruit les vertus que l'ambition s'étoit associées, la république sera avilie par les vices bas qu'on reproche aux Carthaginois, ou déchirée par ceux qui allumèrent les guerres civiles des Romains. Si la mollesse, la lâcheté, la basse intrigue et le mensonge n'y rè-

gnent pas, il s'élèvera des Marius, des Sylla, des César, des Pompée, des Octaves; et ces citoyens ambitieux jetteront les fondemens d'une tyrannie perpétuelle.

Si l'ambition est si funeste pour les peuples mêmes qui ont eu l'habileté de lui associer les plus grandes vertus; si ces peuples se sont toujours perdus par les succès mêmes qui ont d'abord élevé leur fortune, sera-t-on surpris des maux sans nombre qui assiègent ces états qui ont osé être ambitieux, et aspirer à faire des conquêtes, quoique leur constitution se refusât à toute espèce d'agrandissement? Succombant sous le poids de leurs entreprises, et se croyant par vanité dignes d'une grande fortune, des obstacles insurmontables les ont inutilement avertis de leur foiblesse. Ils ont recouru aux expédiens, et épuisé leurs ressources. Il auroit été plus commode et plus aisé de vivre en paix, que de faire sans cesse de nouveaux efforts et des guerres infructueuses. Le comble du ridicule, c'est qu'on ait imaginé que l'argent étoit l'ame des succès. Quelques princes ont cru qu'avec l'argent, qui a perdu la république romaine, ils achèteroient une gran-

deur qu'elle ne devoit qu'à son courage, à sa discipline, à sa patience, à sa magnanimité, à son désintéressement, à son amour de la gloire, de la patrie et de la liberté, à sa tempérance, en un mot à ses bonnes mœurs. Ils ont fait la guerre en banquiers. Qu'en est-il arrivé? Ils ont eu l'ambition et les vices de Carthage. Les finances du fisc se sont épuisées, les sujets mercenaires ont mis leurs services médiocres à un prix exorbitant; et si ces états subsistent encore, c'est que leurs ennemis, aussi vicieux et aussi foibles qu'eux, ne peuvent avoir que de demi-succès qui les ruinent également.

De ces réflexions, milord, que faut-il conclure? Que le législateur devant s'occuper du soin de former une république éternelle, ne doit donc pas lui permettre d'être ambitieuse. Qu'il ne croie pas que de grandes provinces fassent le bonheur et la force d'un état, et qui lui défende expressément de faire la guerre pour agrandir ses domaines. La guerre offensive doit être regardée par le législateur comme un crime, et la guerre défensive comme le rempart de la république; qu'il pense donc qu'après avoir rendu les citoyens heureux par la jus-

tice, il faut en faire des soldats capables de défendre leur bonheur. Apprenez-leur à mourir avec plaisir pour la patrie. Dès le berceau, instruisez les enfans à respecter leurs défenseurs. Que la valeur soit après la justice plus honorée que tout le reste. Multipliez les récompenses qui lui sont dues, mais avec cette sage économie, qui, loin de les dégrader, les rend plus précieuses. Les couronnes civiques des Romains étoient un établissement admirable; il est beau que des hommes qui prodiguent leur sang sachent estimer la vie d'un citoyen. Que vos jeunes gens, exercés à des jeux qui fortifient le tempérament et donnent du courage, aiment la paix, non pas par crainte des maux et des dangers de la guerre, mais parce qu'ils seront contens de leur sort; mais parce qu'ils seront persuadés que la paix est l'état naturel des hommes, et que la force ne doit être employée que contre des animaux féroces qui ne peuvent se gouverner par les lumières de la raison.

Je me rappelle un beau morceau de Platon. N'est-il pas injuste, n'est-il pas honteux, fait-il dire à Socrate, que des villes grecques soient mises en servitude par des Grecs? Notre devoir, au con-

traire, si quelque puissance étrangère vouloit les asservir, ne seroit-il pas de veiller à leur sûreté et de les défendre? Nos soldats se déshonorent et déshonorent leur victoire et le champ de bataille, en dépouillant les ennemis vaincus et privés de la vie; ets-ce là le prix que doit se proposer la valeur? Craignons de profaner la sainteté des temples, en y portant les armes et les enseignes des vaincus; les dieux qui nous invitent à nous aimer rejettent de pareilles offrandes. Respectons les fruits de la terre, ne soyons jamais des incendiaires; que gagnerons-nous à rendre nos ennemis implacables? Il ne peut point y avoir de véritable guerre entre les Grecs, s'ils sont obligés de prendre les armes les uns contre les autres; qu'ils se traitent comme des amis qui doivent bientôt se réconcilier; que le vainquenr contraigne moins le vaincu à céder à la nécessité, qu'il ne l'invite à écouter les conseils de la raison; qu'il le corrige en ami pour le rendre sage, et non pas en ennemi pour le perdre. Si une ville a des torts, les femmes, les enfans, les maisons, les temples, les sépultures, les murailles ne sont pas coup

pables, et nous ne devons punir que les auteurs de l'injustice.

Voilà une doctrine très-sage, la morale l'approuve, parce qu'elle est honnête, et la politique doit l'approuver, parce qu'elle est utile; mais Platon ne lui donne pas assez d'étendue. Ce qu'il dit des Grecs, je voudrois que le législateur le dît de tous les hommes; car la terre entière est notre patrie commune, comme la Grèce l'étoit des Grecs. D'ailleurs s'il importe aux Grecs d'être raisonnables les uns à l'égard des autres, pourquoi leur seroit-il avantageux d'être déraisonnables envers les étrangers? On m'objecte ordinairement qu'il est bien difficile d'inspirer une pareille modération aux citoyens, pendant qu'on fait tous ses efforts pour en faire d'excellens soldats. Aussi conviens-je qu'il n'eſt pas aisé de donner de bonnes loix à une république. Je sais que les Spartiates mêmes n'ont pas toujours montré la modération que Lycurgue leur avoit recommandée; on peut leur reprocher la guerre de la Messénie, qui ne finit que par la ruine entière de ses habitans. La haine que nous inspire l'injustice d'un ennemi n'est que trop propre à nous faire illusion. Après s'être

s'être défendu avec succès, on sera porté à croire qu'il est permis et utile de se venger. L'amour de la gloire nous trompera; on dira comme Caton, qu'il faut détruire Carthage, parce qu'elle eſt puissante; on croira que c'est une entreprise glorieuse, parce qu'il faut pour l'exécuter des qualités et des talens que les hommes ont raison d'estimer. A force de considérer les vertus militaires, on craindra qu'une paix trop longue ne soit capable de les affoiblir; on pensera que la discipline la plus vigilante ne suffit pas pour exercer les soldats, et qu'il importe de faire quelquefois la guerre pour ne pas laisser amollir le courage. Plus je sens combien les conseils de cette mauvaise politique ou de nos passions peuvent nous égarer, plus je suis persuadé qu'il est nécessaire que le législateur nous avertisse de nos devoirs de la manière la plus claire, et nous montre tous les écueils où nos passions quelquefois déguisées en vertus peuvent nous conduire.

Il s'en faut bien que la plus grande modération et le plus grand courage soient incompatibles; si leur alliance est rare, c'est que les loix ne l'ont presque jamais préparée. Qu'il soit donc ordonné à tous

les citoyens de croire que la guerre est le plus grand des maux après la ruine de la république, et la paix le plus grand des biens après la conservation des loix. Que toute guerre qui n'est pas entreprise pour se défendre soit regardée comme une injustice; que celui qui l'aura conseillée réponde du sang de ses citoyens, et puisse être cité devant les tribunaux comme un ennemi public. Que ces maximes, pour devenir l'esprit national, soient enseignées par les vieillards aux jeunes gens, et que les mères mêmes en instruisent les enfans, dès que leur ame développée commencera à faire usage de leur sens. Si vous ne savez pas instruire et régler le courage de vos soldats, s'ils ignorent où, comment et pourquoi ils doivent vaincre, soyez sûr que leur amour pour la gloire et leurs succès ne tarderont pas à donner à la république une ambition ruineuse. Que sous prétexte de prévenir l'ennemi, ou pour quelqu'autre raison que ce soit, il ne soit jamais permis de porter la guerre sur son territoire. Attendez sur votre frontière; par là vous lui laisserez plus de temps pour calmer son emportement, vous serez vous-même moins tenté d'a-

buser de votre victoire, et les conditions de la paix seront moins difficiles. La loi ordonnera de vaincre ou de mourir, parce qu'elle aura préparé les citoyens à préférer la gloire à la vie ; mais elle défendra, sous peine d'infamie, de poursuivre un ennemi qui a pris la fuite, de dépouiller les morts et de faire du butin. Ainsi la victoire vous sera disputée avec moins d'opiniâtreté, et vous ne vous laisserez corrompre ni par l'ambition, ni par l'avarice.

Ne vous contentez pas d'avoir, à l'exemple des Romains, un collège de prêtres Fessaliens pour juger de la justice ou de l'injustice de la guerre, et remplir les lentes formalités avec lesquelles elle doit être déclarée. Vous seriez trop heureux qu'on vous reprochât la sage lenteur que les Grecs reprochèrent aux Lacédémoniens. Une déclaration de guerre ne peut être méditée trop longtemps ; ce n'est que quand elle est faite qu'il faut agir avec célérité pour étonner ses ennemis et hâter le retour de la paix. Etablissez une classe de magistrats, dont la seule occupation soit de conserver la paix. Ils seront toujours prêts à réparer les torts et les injures que vous aurez

pu faire par ignorance ou par emportement. Il leur sera ordonné de prévenir tout sujet de rupture et de cultiver l'amitié de vos voisins. S'il s'élève quelque différend entr'eux, ils travailleront à les concilier. Ils négligeront, par générosité, toutes ces bagatelles puériles dont l'Europe fait aujourd'hui des affaires si grandes et si difficiles. Faire beaucoup de bruit, s'irriter ou s'alarmer pour des riens ; c'est bien plus déceler la petitesse de ses vues, que montrer une attention diligente à manier ses intérêts.

Que veut-on, que se propose-t-on avec cette politique de jalousie et de défiance que les peuples ont les uns à l'égard des autres ? Elle n'est bonne qu'à hâter le mal qu'on craint, et qui ne seroit peut-être jamais arrivé. Quelle folie de nous affoiblir pour empêcher que nos voisins ne s'agrandissent ! Toutes ces spéculations sur l'avenir sont d'autant plus vaines aujourd'hui, que l'Europe semble se conduire au hasard, et que les alliances n'ont aucune stabilité. Si vos magistrats de la paix jugent en arpenteurs de la puissance des états, je vous prédis que vous ne jouirez jamais d'un moment de repos. Il faudra imaginer un mot d'équilibre entre

les puissances, pour se faire une grande réputation de prudence, il faudra que vos magistrats soient inquiets, hargneux, taquins, jaloux, incommodes, visionnaires et ambitieux. Il faudra qu'ils viennent, comme des chevaliers errans, se mêler des choses qui ne les regardent point, et réparer des torts dont ils n'ont point à se plaindre. En vérité, milord, cette routine de tracasserie et d'inquiétude, que nos passions ont honorée du nom de politique, a été une des plus grandes sources des malheurs de l'humanité. Je ne conçois point pourquoi les législateurs qui ont réglé les droits et les devoirs réciproques des citoyens pour entretenir la paix dans l'état, ont toujours négligé de faire des loix pour régler les devoirs de leur nation envers les étrangers, et conserver ainsi la paix dans la société générale des hommes. N'est-il pas évident que sans ce secours le droit des gens ne sera jamais établi sur des principes fixes, que la politique d'un peuple sera toujours incertaine et flottante, et que ses intérêts changeront aussi souvent que les vues et les passions des personnes qui les gouvernent successivement ?

Vos compatriotes, milord, se sont fait beaucoup plus de mal par la politique que je blâme, qu'ils n'en auroient reçu de leurs ennemis; et je suis fâché que, par une suite des anciens préjugés que la guerre de Gustave-Adolphe en Allemagne nous a donnés, nous nous occupions tant des forces et des intérêts de quelques puissances qui devroient nous être indifférentes. Placés à l'extrêmité de l'Europe, bornés par la mer, la Norwègue et la Laponie, nous n'avons à craindre que la Russie qui ne peut avoir de conduite constante, et qui nous craindroit, si nous pouvions donner une certaine consistance à notre gouvernement. Notre premier soin doit être de nous occuper de nous-mêmes. Que nous serions forts, si, en marchandant notre alliance, les étrangers ne nous divisoient pas! Osons croire que nous pouvons nous suffire à nous-mêmes; déclarons à toute l'Europe que nous voulons la paix, et que nous ne ferons la guerre que pour défendre nos possessions; c'est là le seul moyen d'arrêter le cours de cette corruption que les étrangers ont introduite parmi nous, et qui nous sera plus

funeste que l'indifférence dont ils nous menacent.

Si ces réflexions sont justes, il est aisé de deviner les loix que le législateur prescrira aux magistrats de la paix. L'ambition nous fait regarder nos voisins comme des ennemis naturels qui nous gênent, nous empêchent de nous agrandir, et dont il faut se défier; la justice nous les représentera comme des amis qui doivent nous aider et nous secourir, et la loi doit nous ordonner de les traiter en alliés fidèles, et de les guérir par notre indulgence des soupçons et de la jalousie qu'ils pourroient avoir. S'ils sont attaqués par une puissance étrangère qu'ils ont offensée, faites tous vos efforts pour les concilier, et montrez que vous aimez la justice; s'ils sont attaqués injustement, vous les défendrez, parce qu'ils forment une barrière qui vous couvre. Vous ne vendrez point vos services pour ne pas ouvrir votre ame à l'avarice, et pour apprendre à vos alliés à ne pas vendre leurs secours. L'amitié n'est point vénale; et les états, de même que les particuliers, n'ont pu compter sur rien, dès qu'ils en ont fait un commerce honteux. Une république se piquera de générosité, si

elle a reçu et non pas acheté vos bienfaits; elle vous servira avec zèle si vous l'avez servie avec désintéressement. Je le répète, milord, c'est pour avoir abandonné cette partie importante de la société aux caprices de nos passions, au lieu de la gêner par des loix, que la politique, trafiquant de ses services et de ses secours, a pris l'esprit d'un marchand ou d'un agioteur. Elle a cru les vendre toujours à trop bon marché, et les acheter trop chèrement; elle a mis une sorte de gloire à tromper et à faire des dupes avec subtilité. De là l'inutilité de presque toutes nos alliances; de là nos intrigues et des plaintes éternelles que les alliés font les uns des autres.

Vos loix seront plus ou moins sages, suivant qu'elles seront plus ou moins propres à vous lier avec vos voisins, de façon que vous ne formiez qu'une république fédérative : voilà le plus haut degré de perfection où la politique puisse s'élever. Si vous voulez y réfléchir, vous verrez que les Grecs durent autrefois leur bonheur à cette confédération, et que la perte de leur liberté suivit de près leurs divisions. C'est l'alliance des treize cantons qui fait encore aujourd'hui la

sûreté de la Suisse. Chacune de ces république eſt foible par elle-même; toutes sont fortes par l'intérêt commun qui les unit. Aucun de leurs voisins ne songe à s'agrandir à leurs dépens. Supposez-les divisées entr'elles, et sur-le-champ vous verrez que des alliés perfides leur offriront des secours dangereux, et que, sous prétexte de les servir, on ne les cherchera qu'à les subjuguer.

Les possessions étrangères seront sévèrement interdites. Si je demande à quoi elles peuvent être utiles, l'expérience de tous les temps me répond qu'elles sont toujours pernicieuses. Des provinces séparées donnent nécessairement deux intérêts à un état. Ont-elles des forces égales? elles se défieront l'une de l'autre, et leur jalousie les rendra ennemies. Ont-elles des forces inégales? je puis vous répondre que jamais le légiſlateur ne parviendra à établir entr'elles des loix impartiales. Si la province la plus puissante n'a pas la sagesse d'affranchir celle qui lui est soumise, elle en voudra devenir le tyran; elle ne travaillera qu'à l'affoiblir pour conserver plus aisément son empire; et si elle ne se fait pas une ennemie, elle n'aura du moins que des sujets qui la ser-

viront mal. Est-ce pour lever des tributs sur une province étrangère que vous voulez la posséder ? En ce cas craignez d'être punis de votre avarice par les maux qu'elle vous causera. D'ailleurs, songez que des possessions éloignées coûtent toujours plus qu'elles ne rapportent. Si c'est l'ambition qui vous conseille, si elle vous persuade qu'il est beau d'avoir des sujets, vous ne serez pas long-temps sans vous appercevoir qu'elle vous trompe. En vérité, j'ai regret que les puissances qui nous ont dépouillés de la Livonie et de quelques principautés que nous avions conquises en Allemagne dans le dernier siècle, ne nous aient pas rendu le service de nous enlever la Poméranie; car nous n'aurons pas le courage de l'abandonner. Je voudrois bien savoir à quoi nous sert cette province. Elle nous ouvre, dit-on, l'Allemagne; j'en conviens: mais qu'avons-nous à faire en Allemagne ? Que votre pays ne soit ouvert à personne, si vous voulez être libres et indépendans; mais aussi n'ayez point de porte pour entrer chez les autres, si vous ne voulez pas vous exposer à la tentation d'être avares, injustes et ambitieux. C'est à cette malheureuse facilité de porter la guerre

dans toute l'Europe, que l'Espagne autrefois si florissante doit en partie sa foiblesse et l'engourdissement où elle se trouve. La France n'auroit-elle pas été trop heureuse que l'Italie, l'Empire et les Pays-Bas lui eussent été éternellement fermés ?

Que ne pourroit-on pas dire de cette manie qui dépeuple l'Europe pour peupler l'Amérique après l'avoir dévastée ? Les Grecs seuls ont compris ce que devoient être des colonies ; elles servoient à les débarrasser des citoyens qu'un heureux gouvernement multiplioit trop, car la trop grande abondance d'hommes est un mal, comme la dépopulation ; et jamais ils n'ont pensé que des citoyens qui alloient cultiver une terre étrangère ne dussent pas jouir d'une entière indépendance. Tantôt c'est l'ambition, tantôt c'eſt l'avarice qui a fondé nos colonies, et elles ont eu le sort qu'elles devoient avoir. Vous voyez les suites de l'ambition espagnole ; l'Amérique est devenue inutile à cette monarchie, elle a changé en désert les provinces qu'elle y possède, et ses mines d'or et d'argent ne l'ont pas même enrichie. Selon les apparences, milord, vous allez avoir les suites fu-

neste de l'avarice de vos compatriotes. Ils n'ont songé qu'à ouvrir de nouvelles branches à leur commerce; et ce commerce a déjà causé des guerres qui ont coûté presqu'autant d'argent que le commerce en a rapporté. Mais ce n'est pas tout, pour rendre ces colonies avantageuses, il a fallu les sacrifier à la métropole, et rien n'étoit plus aisé. Des états qui se forment et qui ont besoin de protection, reçoivent les loix qu'on veut leur imposer; mais ils acquièrent peu-à-peu des forces, et quand ils apperçoivent enfin qu'ils peuvent se suffire à eux-mêmes et désobéir impunément, devez-vous compter sur leur docilité? L'avarice de la métropole a fondé le grand ouvrage de vos colonies, et l'avarice de vos colonies détruira les projets et les espérances de la métropole. Vos colonies s'essaient à l'indépendance, et vous êtes accoutumés à une domination que vous ne pouvez ni conserver ni abandonner. Peut-être vous en coûtera-t-il et beaucoup de sang et beaucoup d'argent pour perdre l'Amérique que vous devriez affranchir : c'étoit bien la peine de vous faire de si grands établissemens sous un autre ciel. Quoi qu'il en soit, nous avons

eu

eu comme vous le goût des colonies, et je ne suis pas fâché que la nouvelle Suède soit devenue la Pensilvanie.

Mais revenons à nos magistrats de la paix; la loi doit en former un collège toujours subsistant, afin que le même esprit, les mêmes maximes, la même doctrine se conservent parmi eux. Il faut leur accorder une assez grande autorité, pour qu'ils puissent inspirer à la république leurs sentimens, au lieu d'obéir aux volontés capricieuses d'une multitude souvent trompée par un avantage passager, et toujours incapable de lire dans l'avenir, et d'y voir ce qu'elle doit attendre de ses entreprises.

Ce seroit sans doute beaucoup que d'avoir établi les loix dont je viens d'avoir l'honneur de vous parler; mais en législation rien n'est vraiment bon, rien n'est vraiment utile qu'autant que toutes ses parties, faites les unes pour les autres, se prêtent une force mutuelle; et mes loix ne produiroient qu'un bien très-médiocre ou très-court, si le magistat, qui, pour me servir de l'expression de Cicéron, est une loi parlante, comme la loi est un magistrat muet, peut troubler, altérer et déranger par son ambition les

mœurs et la constitution de l'état. En lui donnant un très-grand pouvoir pour conserver et protéger efficacement les loix, faites ensorte qu'il n'en puisse abuser pour les faire obéir à ses volontés. Comment le législateur parviendra-t-il à la fin que je desire? C'est, poursuivit notre philosophe, en partageant la magistrature ou la puissance exécutrice en différentes parties qui seront confiées à différens citoyens. L'un servira de surveillant à l'autre, tous seront continuellement avertis par leurs collègues, que leur pouvoir est limité. Tant que le magistrat ne passe point les bornes qui lui sont prescrites, que rien ne lui puisse résister. Dès qu'il ne se contente pas d'être le ministre des loix, qu'il trouve de tous côtés des obstacles qui le fassent rentrer dans son devoir, ou qu'il ne puisse échapper au châtiment, s'il est incapable de se corriger.

Un législateur prudent sait qu'il n'a affaire qu'à des hommes, il n'exigera donc point des magistrats un courage, des forces et une sagesse qui ne peuvent appartenir qu'à des intelligences supérieures. Il ne leur imposera pas des devoirs trop étendus ou trop nombreux. Il écartera les tentations auxquelles leur

vanité est exposée, et qui pourroit dégénérer en ambition. La loi doit donc abréger le temps des magistratures, à raison du pouvoir qui leur est confié. Les Romains étoient admirables dans cette partie. Le dictateur qui avoit, pour ainsi dire, dans ses mains le sort de la république, ne régnoit que pendant six mois, et sa magistrature étoit réservée pour des circonstances extraordinaires; chargé d'un poids au dessus des forces de l'humanité, on n'exigeoit qu'un effort court et passager. Il n'avoit pas le temps de se former de grandes espérances, et moins encore de se servir de son pouvoir pour le rendre dangereux aux loix et à la liberté. Le censeur, dont la magistrature demandoit plus d'austérité que de talens, exerçoit pendant cinq ans une autorité que l'état ne craignoit point, parce qu'elle étoit redoutée des citoyens. Mais la magistrature des consuls, des préteurs et des tribuns étoit annuelle, parce que leurs fonctions étoient plus pénibles, et que leur administration étoit telle qu'ils pouvoient aisément se faire un grand nombre de créatures et de partisans. En un mot, vous ne redouterez point l'ambition des magistrats, si vos loix sont

telles qu'ils aient toujours devant les yeux, que bientôt ils se trouveront dans la classe ordinaire des citoyens, et seront obligés de rendre compte de leur conduite.

Rien n'est plus scandaleux que ces fortunes subites qui portent les citoyens des occupations les plus obscures aux emplois les plus relevés et les plus importans. Si la loi ne trace pas la route par laquelle on parviendra aux magistratures, si elle n'exige pas des épreuves rigoureuses, vous verrez que des hommes qui n'ont eu ni le temps ni les occasions de mériter l'estime et la confiance du public, s'empareront du gouvernement. Quoiqu'on pense aujourd'hui que l'esprit, et peut-être le bel-esprit supplée à tout, je crois que l'art de commander veut être étudié même par un homme de génie. Avec des talens ordinaires, qu'on parvienne subitement à un emploi supérieur, et je suis sûr qu'on ne montrera qu'une présomption insupportable; avec beaucoup d'esprit même, on fera cent fautes qu'on sera incapable de réparer, et ce n'est pas là le seul inconvénient qu'il faille craindre. Dès que les loix ne conduiront pas par degrés le citoyen à la plus haute élévation, toutes les magistratures su-

balternes en seront avilies et dégradées. On se croira déshonoré, si on n'est pas consul, quand à peine on mériteroit d'être édile. Une ambition ridicule tournera toutes les têtes, et il n'en faut pas davantage pour dégoûter les personnes qui ont de la vertu et des talens, et les éloigner du gouvernement. On ne trouvera dans les premières magistratures que des intrigans, et dans les magistratures subalternes que des sots qui n'auront pas même assez d'esprit pour devenir des intrigans, ou des gens d'esprit qui se contenteront d'être de bas frippons. La république est alors perdue, l'ambition n'aura aucune des vertus avec lesquelles elle peut être associée, et tous les vices des magistrats se trouveront dans les citoyens. Qu'il s'élève alors un homme courageux et capable de profiter de cette anarchie pour établir sa fortune; s'il ne devient pas un tyran, son ambition causera du moins des maux innombrables dans l'état.

Le législateur ne doit jamais permettre que, sous prétexte du bien public, un magistrat conserve la dignité dont il est revêtu, lorsque le temps où il doit l'abandonner est arrivé. Les Romains se sont mal trouvés de n'avoir pas connu

cette loi; en prolongeant les magistratures, en faisant des proconsuls, ils dérangèrent tout l'équilibre et toute l'harmonie de leur gouvernement L'ambition acquit des forces. Corrompu par l'exercice d'un trop long pouvoir, on se livra à de trop vastes espérances. Quand on obéit à un Thémistocle ou à un Phocion, il est bien sûr que son successeur ne le vaudra pas. N'importe, il faut avoir le courage de préférer une bonne constitution à ces grands hommes. Si Thémistocle et Phocion sont prolongés dans leur magistrature, un sot, un frippon, dans dix ans, obtiendront le même honneur. Je voudrois cependant que le magistrat pût se flatter de parvenir encore aux premiers honneurs après avoir été confondu quelque temps avec les simples citoyens; cette espérance lui donnera un zèle qui ne laissera jamais languir les loix et le gouvernement.

Je comprends à merveille, dit milord, combien il est nécessaire de multiplier les magistratures, de changer souvent les magistrats, de ne conférer à vie aucun pouvoir, et de ne point permettre de passer sans interstice d'une dignité importante à une autre dignité importante,

Mais si cette règle est sage à plusieurs égards, elle m'embarrasse à d'autres. Quelle république pourra vous fournir un assez grand nombre d'hommes excellens pour toutes les magistratures dont vous aurez besoin? J'admire la Suède, si tous les trois ans elle peut envoyer à sa diète des représentans dignes des fonctions augustes dont ils sont chargés; ce que je sais bien, c'est que l'Angleterre ne jouit pas du même bonheur. Pour avoir un parlement composé de personnes telles que je les souhaite, je n'ose vous dire à quel petit nombre de représentans il faudroit le réduire.

Réduisez votre parlement, réduisez-le tant qu'il vous plaira, repartit notre philosophe, et je vous prédis qu'après l'avoir mutilé, vous aurez encore plus de sujets de plaintes que vous n'en avez actuellement. Ce ne sont pas les hommes, ce sont les loix qui vous manquent de même qu'à nous. Comment les vertus et les talens perceroient-ils avec éclat, tandis que nous permettons à l'avarice et à l'ambition de faire sans cesse de nouveaux efforts pour les étouffer? Tant que Rome a su se préserver de ces deux passions, n'a-t-elle pas trouvé tous les

ans les consuls, les préteurs, les tribuns qui lui étoient nécessaires? Sparte qui n'avoit qu'un petit nombre de citoyens, ne manqua jamais d'aucun talent utile, parce qu'elle étoit pauvre, qu'elle aimoit sa pauvreté, et que, pour obtenir une place de sénateur, il n'étoit question que de se distinguer par ses vertus.

Plus il y aura de citoyens qui pourront raisonnablement espérer de parvenir aux magistratures, moins la république sera exposée à manquer de magistrats capables de la gouverner. Si les seuls Patriciens de Rome avoient pu être dictateurs, consuls, préteurs, censeurs, &c. ils n'auroient fait certainement que des efforts médiocres pour devenir de grands hommes. A peine les Plébéiens laissèrent-ils voir qu'ils aspiroient aux grandes dignités, qu'une émulation plus constante et plus active développa les vertus et les talens dans les deux ordres de la république. Faut-il vous l'avouer? Jusqu'à-présent nous n'avons eu presqu'aucun sénateur dont nous ayons été parfaitement contens; à chaque diète nous faisons des réformes dans le sénat : mais ce n'est pas que les grandes vertus et les grands talens manquent en Suède, c'est que nous les étouffons en

conservant des magistratures à vie. Des magistrats perpétuels ne sentent pas la nécessité de se hâter de faire de grandes choses ; et le parti qui aspire à posséder leur dignité n'a pas la patience d'attendre leur mort. On intrigue pour s'ouvrir une place au sénat, et il est naturel que les sénateurs se défendent par des intrigues. Voilà une des principales sources de nos maux, et si nous voulions y remédier, il faudroit commencer par ne plus faire de sénateurs perpétuels. Permettons même aux différens ordres de pouvoir entrer dans le sénat, et sur-le-champ chaque ordre, qui ne s'occupe en quelque sorte que de ses intérêts particuliers, embrassera les intérêts généraux de l'état, et prendra un nouvel esprit.

Plus une nation est bien constituée, moins elle exige de talens extraordinaires dans ses magistrats ; l'esprit général de la république supplée à tout ce qui leur manque. A mesure que les difficultés deviendront plus grandes, les ressorts du gouvernement se tendront avec plus de force ; et de grandes vertus ne manqueront jamais de produire de grands talens. Les Gaulois assiègent Rome, ne soyez pas inquiet, il paroîtra un Camille. Annibal

créera des Fabius, des Marcellus, des Scipion, et il sera vaincu par des généraux inférieurs, mais animés, pour ainsi dire, et protégés par le génie de la république. Si toutes les villes de la Grèce avoient été autant de Lacédémone, si plusieurs d'entre elles n'avoient pas été assez lâches pour s'allier avez Xerxès ; si les Athéniens eux-mêmes avoient été capables d'abandonner leur ville pour conserver leur liberté, auroit-il été besoin d'un Thémistocle pour triompher des Perses ?

Je vous prie, milord, de faire attention que les états sont plus ou moins exposés à se trouver dans ces conjonctures terribles qui demandent des talens extraordinaires, suivant qu'ils sont plus ou moins éloignés des principes dont je viens de vous entretenir. Une république qui a de bonnes loix est peu sujette à éprouver les caprices de la fortune ; comme ses maux sont médiocres, des talens médiocres, et qui ne supposent que du bon sens, suffiront pour y faire d'excellens magistrats. A mesure que vous laisserez prendre au contraire plus de force à l'avarice et à l'ambition, l'administration deviendra plus difficile. Dans la situation où se trouvent la plupart des peuples de

l'Europe, la providence nous prodigueroit inutilement des Lycurgue. Au milieu des passions insensées et des intérêts mobiles et capricieux qui nous gouvernent, comment la politique pourroit-elle se prescrire quelque règle certaine ? Nos vices opposent par-tout des obstacles supérieurs à nos talens.

CHAPITRE IV.

Caractère des loix nécessaires pour réprimer et règler l'ambition dans les citoyens.

JE ne suis pas au bout de mes réflexions, poursuivit notre philosophe ; et quoique les loix que je vous ai proposées jusqu'ici, soient nécessaires à l'établissement du bon ordre, je crois qu'elles ne seroient point capables de le conserver, si le législateur négligeoit de règler l'ambition des simples citoyens. Je l'ai déjà dit, les vices de ceux qui gouvernent, ne manquent jamais de se communiquer à ceux qui sont gouvernés ; mais n'est-il pas également prouvé que les vices de ces derniers corrompent toujours le gouvernement et les magistrats ?

On fait trop peu d'attention aux intérêts de cette multitude qu'on appelle la populace. Ces citoyens qui sont toujours prêts à oublier qu'ils sont hommes, au lieu de les avilir chaque jour davantage, il faudroit leur apprendre à connoître leur dignité. Plus on les humiliera, plus la vanité des grands et des riches sera insensée et oppressive : de là ces guerres d'esclaves, ces révoltes de paysans et ces émeutes d'ouvriers qui ont souvent mis la république en danger. Quand le législateur parle à la multitude, pourquoi prend-il toujours le ton d'un despote menaçant ? Que n'a-t-il quelquefois la douceur d'un père indulgent ? Il est barbare de punir le peuple de la stupidité à laquelle on l'a condamné. Le sentiment de la crainte n'est pas le seul que la nature nous ait donné pour nous rendre disciplinables ; pourquoi donc la politique n'emploie-t-elle que celui-là ? Si elle y est forcée, c'est une preuve que les loix sont extrêmement vicieuses, et il faut se hâter de les corriger. Puisque les derniers citoyens ont des devoirs bas et pénibles à remplir, ennoblissez leur état, en récompensant ceux qui s'acquittent de leurs devoirs d'une manière supérieure. Tentez

tout

tout d'abord pour les retirer de cette misère qui les abrutit. La mendicité déshonore et affoiblit un gouvernement. Les aumônes des riches ne réparent pas le mal ; et si vous ne voulez pas que les vices des riches profitent des vices des pauvres, proscrivez la pauvreté.

Que les citoyens regardent les magistratures comme la plus haute récompense du mérite, et qu'ils soient sûrs de les obtenir en se distinguant par leurs vertus et leurs talens. Si les loix sont parvenues à établir cette manière de penser, vous avez excité une émulation générale, vous aurez de grands magistrats, et les citoyens qui aspirent aux honneurs de la république, empêcheront que ceux qui y sont parvenus, ne se négligent ou ne s'égarent. Solon ne consultoit pas cette règle quand il vouloit qu'on recueillît une certaine mesure d'huile ou de froment pour s'élever aux magistratures ; c'étoit, si je ne me trompe, un assez mauvais moyen de corriger les Athéniens de leurs vices, que de rendre les richesses plus nécessaires que les vertus et les talens pour parvenir aux honneurs de la république. Qu'en résulta-t-il ? D'abord la tyrannie de Pisitrate, qui se servit du mécontentement des pauvres

pour opprimer les riches, et dans la suite l'insolence de la multitude, qui, voulant posséder toute l'autorité sans pouvoir exercer les magistratures, jeta Athènes dans la plus monstrueuse anarchie. Je ne vois qu'un pays au monde, ajouta notre philosophe d'un ton moitié railleur, moitié sérieux, où tout se vend, s'achète, se brocante, où toutes les dignités, toutes les charges sont tarifées, et où l'on n'est cependant jamais embarrassé de trouver à point nommé des hommes très-excellens pour toutes les parties de l'administration.

Je voudrois savoir comment se fait ce miracle; mais ce que je sais très-bien, c'est que chez quelques peuples où les loix ordonnent de tout donner au mérite, tout va cependant aussi mal que si l'argent y décidoit de toutes les distinctions. Sans doute qu'à force d'artifice, de fraudes, de mensonges et de bassesses, des intrigans y obtiennent les dignités que les riches achètent ailleurs. Je conclus de là, milord, qu'il ne suffit point de ne pas vendre les magistratures, il faut empêcher que l'intrigue ne s'en empare. Qui de vos compatriotes ou des miens ont pris à cet égard les mesures les plus sages? En Angleterre tout sert à faire au roi des flatteurs et

des partisans ; c'est lui seul qui donne, ôte, redonne et confère à son gré toutes les dignités. En Suède, au contraire, il faut songer à mériter la faveur de la nation avant que de plaire au roi ; et s'il est plus difficile de tromper le public qu'un prince qui souvent ne voit rien et quelquefois est intéressé à mal faire, vous conviendrez que devant avoir beaucoup moins d'intrigans que vous, le mérite est plus sûr d'être récompensé en Suède qu'en Angleterre.

L'intrigue ressemble à l'hydre de la fable, coupez une tête, il en renaît une autre. Toujours variée dans sa conduite, toujours nouvelle, toujours infatigable, toujours invisible, quoique toujours présente, elle trompe la vigilance des magistrats ou se sert de leur pouvoir, et élude la force des loix en feignant de les respecter. Combien de mesures n'a pas prises une république célèbre pour empêcher que l'intrigue ne disposât de sa première magistrature ? De l'avenue qui y conduit, les loix, si je puis parler ainsi, ont fait un labyrinthe tortueux, dans l'espérance que les intrigans s'y perdroient ; mais ils ont su se faire un fil qui les conduit avec sûreté. En ce cas j'aimerois beau-

coup mieux la méthode des Suisses, qui tirent au sort leurs bailliages: le sort est quelquefois juste, mais des intrigans ne le sont jamais.

Si le législateur veut épier l'intrigue dans toutes ses manœuvres, et opposer une loi à chacune de ses ruses, je l'avertis que jamais entreprise ne fut plus insensée. Il faut remonter à la source du mal; donnez des mœurs à vos citoyens qui sont corrompus. Quoi qu'en disent aujourd'hui nos grands philosophes, tout dépend des mœurs, et plus on approfondit les opérations de la politique, plus on est convaincu de cette vérité. S'il s'est formé des partis dans la république, travaillez à détruire ce qui les divise; tâchez de les concilier avant que de leur ordonner d'être justes les uns à l'égard des autres. *Chapeau*, *Bonnet*, *Withg*, *Thorys*, chacun préférera le plus médiocre personnage de son parti au plus grand homme qui lui est opposé. Je voudrois que les loix, après avoir établi quelques distinctions pour récompenser le mérite dans les simples citoyens, ordonnassent que sans ces récompenses de la vie privée, on ne pût aspirer aux emplois publics. Par-là il n'y aura point de jour où l'on ne songe à se faire des titres

pour se rendre digne des magistratures. On contractera l'habitude d'aimer le bien, et de respecter le mérite. Les esprits en peu de temps seront accoutumés à un certain ordre, et sil peut paroître ridicule de demander une magistrature sans prouver qu'on l'a méritée, il paroîtra insensé de l'accorder. Ce seroit encore une assez bonne loi que celle qui ordonneroit de solliciter ouvertement les honneurs auxquels on aspire. Je ne crains rien tant que ces ambitieux honteux, qui, sous le masque de la modestie et de la modération, semblent se tenir à l'écart, tandis qu'ils remplissent la république de leurs intrigues. Toutes leurs démarches sont tortueuses et ténébreuses ; et qui agit ainsi dans le secret pour tromper et séduire, emploie sans scrupule la fraude, l'artifice, le mensonge et la calomnie.

Sous prétexte d'écarter les cabales du peuple et de faire de meilleures choses, ne permettez jamais aux magistrats de nommer aux magistratures vacantes. Vous ouvririez la porte à un grand abus pour en prévenir un petit. Les magistrats ne manqueroient pas de favoriser leurs parens et leurs amis. Au lieu de songer au bien général, ils s'occuperoient du bien

particulier de leurs magistratures ; et sous la protection de cette aristocratie naissante, vous verriez bientôt se former des familles privilégiées, qui abuseroient de l'autorité. Si le peuple n'est pas corrompu au point de vendre ses suffrages au plus offrant et dernier enchérisseur, je préfère ces choix à ceux des magistrats. Le peuple peut se tromper, mais ce n'est point une raison pour le priver d'un droit qui lui appartient, et sans lequel il tomberoit dans la servitude. S'il a des erreurs, il faut l'éclairer en l'intéressant à la chose publique, et prendre des précautions pour qu'il ne puisse pas persévérer dans ses fautes. Que la loi ne permette donc pas d'opiner secrètement par la voie du scrutin. Vous savez, milord, combien cette méthode introduisit d'abus et de corruption dans les commices des Romains. Cicéron s'en plaint amèrement. Chaque citoyen abusa du mystère qui le déroboit aux reproches, pour commettre les plus hautes injustices. Peu d'hommes, en effet, savent rougir à leurs propres yeux de leurs foiblesses ; on écrit sans pudeur ce qu'on ne prononceroit pas sans être déconcerté. Si le scrutin paroît nécessaire dans quelques états, concluez-en que la

vérité et la probité ne peuvent s'y montrer impunément ; dites que la vertu y est timide, et par conséquent sans force ; dites que la main de la tyrannie commence à s'appesantir sur toutes les têtes, et que bientôt rien ne pourra lui résister.

Vous voyez, reprit notre philosophe, après s'être tû un moment, que je fais tous mes efforts pour substituer l'émulation à l'ambition. C'est dans la vue d'encourager et de favoriser la vertu embellie par les talens, que je voudrois proscrire par mes loix mille usages connus en Europe, et dont elle n'a pas l'esprit de connoître le danger. Je l'avouerai ; je suis choqué des distinctions héréditaires, quand je vois qu'un grand homme n'est souvent que le père d'un sot. Si vous me le permettiez, je mettrois tout le monde à sa place ; mais puisque nous sommes convenus que c'est une entreprise impossible, il n'est question que d'examiner par quels moyens on peut se rapprocher de l'égalité naturelle, et ne la blesser que légèrement, en laissant cependant subsister ces distinctions dont la vanité est si jalouse.

Je ne veux pas qu'un bourgeois de la cité de Londres soit l'égal du premier pair d'Angleterre ; à dieu ne plaise ; j'ordon-

nerai à chacun de payer un tribut de respect aux personnes que la fortune et le préjugé élèvent au dessus de lui. Laissez-moi faire, j'établirai à cet égard une étiquette sévère et rigoureuse; mais en imposant des obligations aux petits, j'espère que vous voudrez bien me permettre de ne pas affranchir les grands de tout devoir. Que ceux-ci soient aussi hauts qu'ils le voudront, pourvu que les autres ne soient pas obligés d'être vils et bas. Je vous laisse le maître d'établir toutes les distances et toutes les préférences que vous voudrez, pourvu qu'il n'en résulte ni la tyrannie, ni la servitude, et que les droits les plus incontestables de l'humanité soient respectés.

Par exemple, milord, les gentilshommes forment en Suède le premier corps de l'état, et sont supérieurs aux ecclésiastiques, aux bourgeois et aux paysans; et je voudrois qu'en conservant tous les privilèges et toutes les prérogatives qui ne donnent que de la considération, nous ne fissions que partager avec les autres ordres les droits qui donnent de l'autorité. Il me semble qu'il ne résultera pas de grands inconvéniens de l'inégalité de rang et de distinction entre les citoyens, si tout

se réduit à des formalités de politesse et d'égards entre les particuliers. Quelque peu importantes, quelque vaines cependant que soient les prérogatives que le législateur est obligé d'accorder aux différens ordres d'une république, je voudrois qu'il se défiât de la vanité, la plus frivole et la plus confiante des passions. En jouissant des distinctions purement honorifiques, on les regardera comme un titre, pour avoir une autorité réelle; les sophismes paroîtront autant de démonstrations. Ce sont les respects inutiles, rendus à l'ancienneté ou à l'illustration des races, qui ont donné à la noblesse l'ambition de se rendre puissante. D'abord elle réussira à s'attribuer quelques dignités ou quelques magistratures particulières, et si on ne s'oppose à ses entreprises, le gouvernement le plus libre inclinera vers l'aristocratie.

Je suis d'autant plus attaché à ce partage égal de l'autorité entre les différens ordres de l'état, et j'exige de la part du législateur une exactitude d'autant plus scrupuleuse à ce sujet, que ses fautes les plus légères ont suffi pour ruiner la liberté de plusieurs nations qui avoient comme nous des diètes ou des assemblées géné-

rales. Si la noblesse de Danemarck, pour vous en donner un exemple, n'avoit pas joui de plusieurs privilèges particuliers à son ordre, tels que de posséder les charges les plus importantes et d'entrer dans le sénat; jamais sa vanité, son orgueil et son ambition ne l'auroient portée à ces excès qui firent conjurer sa perte. Si les autres ordres avoient été assez puissans pour résister à la noblesse, jamais ils n'auroient regardé l'établissement d'une monarchie arbitraire, comme la seule ressource contre les vexations d'une aristocratie injuste. La même cause, sous le règne de Charles XI, a déjà produit les mêmes effets en Suède; et pour prévenir une seconde révolution dont les suites seroient, selon les apparences, plus longues et plus funestes que les maux de la première, je souhaite de tout mon cœur que nos ecclésiastiques, nos bourgeois et nos paysans, aussi sages que les Plébéïens de Rome, pensent que la patrie leur appartenant autant qu'à la noblesse, ils y doivent jouir des mêmes droits. Je desire que, pour affermir l'égalité que nous prétendons tous aimer, et sans laquelle il n'y a point de liberté véritable, ils osent tous aspirer aux mêmes dignités. Si mes

camarades les gentilshommes blâment le vœu que je fais, je dirai qu'ils décèlent leur ambition; je dirai que leur chagrin ou leur inquiétude est une preuve que mes alarmes sont justes, et qu'il est temps de donner des bornes à notre ambition. Je fais ici le rôle que Valérius Publicola faisoit à Rome; les praticiens de son temps l'accusèrent de trahir leur cause, et la postérité jugea qu'il avoit défendu leur fortune en les empêchant d'en abuser.

J'ai dit qu'il falloit opposer des loix agraires à l'avarice, pour l'empêcher d'envahir toutes les richesses; j'ajoute actuellement qu'il faut opposer à l'ambition des loix que j'appellerai, si vous voulez, *dignitaires*, pour l'empêcher de s'emparer de toute l'autorité : et ces loix seront plus ou moins parfaites, suivant qu'elles établiront une égalité plus ou moins entière entre les différens ordres. S'il est impossible d'ôter à l'un d'eux quelque jurisdiction ou quelque administration qui rompt l'équilibre du pouvoir; un législateur ne peut-il pas se retourner avec adresse? Ne peut-il pas tenter de l'affoiblir, en créant quelque nouvelle magistrature qu'il confiera à l'ordre le moins puissant? La noblesse sera moins haute et moins entre-

prenante, si elle sait que dans certains cas elle est soumise à un tribunal de bourgeois, et la bourgeoisie se laissera moins dégrader, si elle sent que les gentilshommes ont besoin d'elle. Tels sont les devoirs d'un législateur qui veut former une nation libre. Mais quand la république est une fois établie et fait elle-même ses loix, il me semble que les ordres inférieurs doivent se dégrader de jour en jour, s'ils souffrent patiemment les plus petits abus, et ne travaillent pas à se rendre plus puissans. Je sais bien qu'on les accusera d'être des séditieux, des ennemis du repos public; mais on a fait les mêmes reproches aux tribuns des Romains; et je n'ignore pas que les Patriciens durent à l'inquiétude de ces tribuns l'avantage d'être les premiers citoyens de la république la plus illustre.

Après le pouvoir que donnent les magistratures, rien n'est plus propre que les richesses à inspirer une ambition démesurée. Si à la supériorité du rang vous joignez la supériorité des richesses, il en résultera l'espérance de réussir dans toutes ses entreprises; et cette espérance n'est point distinguée de l'ambition, ou du moins elle en est toujours accompagnée.

Pour

Pour vous opposer aux ravages dont cette passion vous menace, que les loix assignent donc des bornes à la fortune du premier ordre. Que la noblesse ait un patrimoine qu'elle ne puisse augmenter, que sous aucun prétexte il ne lui soit permis de posséder les terres ou les héritages qui sont destinés à un autre ordre de citoyens. Chez vous, milord, la noblesse n'étant composée que d'un petit nombre de pairs, vous avez peut-être pu vous passer de prendre ces précautions; car quelque considérable que soient ses richesses, elles n'ont aucune proportion avec celles des communes. Mais en France, par exemple, où l'on a d'autres idées de la noblesse, où tout le monde a la fureur d'être gentilhomme, où il est si aisé de s'ennoblir, il est évident que si on ne s'oppose pas aux progrès de cette classe de citoyens, le tiers-état, composé de familles pauvres et sans considération, n'aura aucune force, et languira bientôt sous les loix les plus rigoureuses de l'aristocratie ou de la monarchie.

Pour maintenir un juste équilibre entre tous les ordres de l'état, et c'est aujourd'hui la seule égalité qu'on puisse établir et conserver parmi les hommes, le légis-

lateur ne doit point souffrir qu'il y ait des citoyens qui ne soient pas compris dans quelqu'un de ces ordres, ou qui n'y jouissent pas d'un droit réel. Ces hommes dont on auroit négligé le sort, seroient semblables aux esclaves des anciens qui ne faisoient point partie de la république: ils auroient certainement beaucoup d'indifférence pour l'état, et en deviendroient peut-être les ennemis. N'étant pas sous la sauve-garde et la protection d'un corps puissant, le gouvernement les ménageroit peu, et il finiroit par les opprimer. Si par leur nombre ils sont en état de se faire craindre, et de forcer les magistrats à des condescendances, ils ne manqueront pas de les déshonorer. Si les caprices et les émeutes de cette multitude ne sont pas réprimés, elle jouira d'un pouvoir irrégulier et sans règle, qui ne laissera aucun empire aux loix. C'est alors que l'ambition enfante les plus vastes projets: et il ne faut qu'un citoyen audacieux qui sache se servir des mouvemens convulsifs de la multitude, pour que la tyrannie soit établie sur la ruine des anciennes loix.

Tous les peuples de l'Europe ont eu des diètes ou des assemblées nationales qui possédoient la puissance législative,

et les princes n'étoient que les exécuteurs de la loi : mais je vois constamment dans leur histoire qu'un des principaux moyens qu'on a employé pour établir le pouvoir arbitraire, ç'a été de jeter des germes de diviſion dans chaque ordre de l'état. Par-là, chaque ordre a perdu la force qui lui est propre, et il a succombé, parce qu'il est devenu incapable de résister à ses ennemis. Les loix, milord, ne donneront donc pas à chaque ordre le pouvoir qui doit lui appartenir, si elles sont assez imprudentes pour ne former qu'un seul ordre d'une foule de citoyens qui se méprisent, qui ont des prétentions opposées, ou qui ne peuvent avoir un même intérêt. Ce corps ainsi composé de parties peu faites les unes pour les autres, ne seroit qu'un corps monstrueux, incapable d'agir, ou s'il agissoit, ce ne seroit que pour se déchirer de ses propres mains.

Ce que vous appellez la commune en Angleterre, devroit peut-être composer quatre ou cinq classes de citoyens. J'en dirois autant de la noblesse de France, si on ne m'a pas trompé. On dit, poursuivit notre philosophe, en m'adressant la parole, que les personnes dont l'origine se perd dans l'obscurité et la grandeur de

vos anciens fiefs, s'opiniâtrent à ne regarder que comme leurs affranchis ou des bourgeois tous ces ennoblis, qui de leur côté sont bien décidés à se croire gentilshommes. Est-il vrai que chaque famille se fasse un petit système de vanité, et que méprisant ses inférieurs pour s'égaler à ses supérieurs, chacun se persuade qu'il forme un ordre à part? Est-il vrai que la même manie règne parmi les bourgeois? Il n'y a pas là de quoi plaisanter, me dit notre philosophe en voyant que je ne pouvois m'empêcher de sourire à sa question; car cette vanité puérile doit produire plusieurs inconvéniens. Quoi qu'il en soit, je croirois que quand les citoyens d'un même ordre se haïssent, se méprisent et ne peuvent avoir un même intérêt, il faut en composer des ordres différens. C'est en faisant deux ordres de noblesse, connus sous les noms d'ancien et de nouveau *Portiques*, que Gênes est parvenue à terminer les querelles de ses Patriciens. Quand des citoyens sont rejetés par l'ordre dans lequel ils voudroient entrer, et dédaignant celui qui voudroit les recevoir, la loi doit alors en former une classe à part, si elle ne veut pas

qu'ils deviennent les ennemis de tous les ordres.

La distribution des citoyens en différentes classes mérite une attention particulière de la part d'un législateur. En général, je puis dire qu'on ne peut trop multiplier les ordres. Rappellez-vous combien il y avoit de tribus, ou plutôt de centuries dans la république romaine, et toutes avoient leur voix. Plus ces ordres seront nombreux, moins il y aura de disproportion ou de distance entre eux ; et presque tous les citoyens seront réellement attachés à la république. Plus leur nombre sera grand, plus l'autorité sera partagée ; chaque ordre par conséquent sera moins puissant ; il s'accoutumera à agir avec une certaine circonspection, et il sera moins tenté d'abuser de la puissance qu'il possède. Si je suppose dans un état huit ordres, dont le concours soit nécessaire pour faire annuller, changer ou modifier les loix, je suis sûr d'y trouver plus de stabilité que dans une république, qui ne partageroit ses citoyens qu'en trois ou quatre classes. Je suis persuadé qu'aucune affaire n'y sera négligée ou regardée avec dédain ; les intérêts des hommes les moins

considérables, et par-tout ailleurs méprisés, y seront discutés et défendus avec autant de courage que de prudence.

Supposons actuellement, milord, qu'au lieu d'être distribuée en quatre classes, la Suède n'en comptât que trois, et je vous prie d'examiner ce qui en résulteroit. N'est-il pas évident que la noblesse trouvant moins d'obstacle aux progrès de son ambition, s'y livreroit avec moins de retenue? Qu'elle gagne aujourd'hui un ordre, elle n'est pas plus avancée qu'auparavant : tout reste dans la même situation; rien n'est changé, et la diète ne peut porter aucune nouvelle loi. La nécessité de gagner deux ordres affermit notre gouvernement; qu'il suffise d'en gagner un, je vous réponds que l'ambition sera plus hardie et plus entreprenante; je suis sûr que cette corruption dont nous nous plaignons, augmentera avec les intrigans; et vraisemblablement le meilleur moyen pour empêcher les étrangers de nous corrompre, ce seroit de les mettre dans le cas d'acheter beaucoup de citoyens. Cinq ordres ne produiroient pas à cet égard un meilleur effet que quatre; mais six seroient beaucoup plus favorables à la constitution, parce que les ambitieux auroient besoin

de séduire ou de corrompre trois ordres pour faire adopter leurs projets et leurs loix. Sans doute c'est dans la vue de se préparer des succès plus aisés que notre noblesse voudroit exclure le clergé de nos diètes ; mais j'espère que son entreprise ne réussira pas. J'espère que les bourgeois et les paysans sentiront combien il leur importe de conserver au clergé ses droits, s'ils sont jaloux des leurs. Je souhaite même, que composant deux nouveaux ordres des gens de loi, et des personnes qui ont des professions utiles à l'état, ils les associent au partage de la souveraineté. Méprisons, puisqu'on le veut, ce qu'on appelle la multitude, la lie du peuple ; mais c'eſt une faute impardonnable de ne pas traiter en citoyens des hommes qui méritent de l'être, que leurs fonctions rendent considérables, et qui peuvent se servir de leur crédit pour se venger de l'injure que leur fait la république. J'excepte cependant les milices qui ne doivent jamais former un ordre dans le corps législatif. Ce seroit ouvrir la porte à la violence et à la tyrannie ; cette classe de militaires législateurs intimideroit et subjugueroit tous les autres ordres. Je conclus de cette vérité, que c'est un vice mons-

trueux en politique d'avoir séparé l'état du soldat de celui de citoyen. Pour ne pas craindre les militaires, on est obligé de les traiter en mercenaires et en sujets; et il est insensé d'avilir, de dégrader ou de mécontenter les défenseurs de la patrie.

Me permettez-vous, milord, de vous communiquer quelques réflexions, au sujet de la manière dont vous avez partagé l'état en trois ordres, le roi, les pairs, et le reste des citoyens? Pouvez-vous ne pas trembler, en voyant que vous avez établi pour le premier ordre, non pas une corporation de citoyens, mais un seul homme à qui vous avez confié toute la puissance exécutrice, de qui découlent tous les pouvoirs particuliers, et qui a des revenus immenses, qui crée tous les magistrats, fait des grands à son gré, et qui a le droit ridicule de suspendre toute activité dans les deux autres ordres qui sont destinés à le balancer? Aussi avez-vous souvent courbé la tête sous la main accablante du despotisme. Votre parlement fait pour veiller à la liberté de la nation, et défendre ses droits, l'a trahie cent fois, et a forgé lui-même les chaînes qu'on lui préparoit. Ce

n'est point à la force de votre constitution que vous devez le rétablissement de votre liberté; mais à des hasards extraordinaires, mais à des événemens qui lui sont étrangers. Ce n'est point parce que l'autorité des pairs et des communes étoit supérieure, ou du moins égale à celle du prince, que vous avez secoué le joug, c'est parce qu'il y avoit en Hollande un stathouder, dont l'ambition étoit sans bornes, et qui avoit autant d'élévation, de courage et de ressources dans l'esprit que Jacques II en avoit peu. Votre haine et vos plaintes auroient été impuissantes, si le stathouder des Provinces-Unies ne fût venu à votre secours.

Vous me direz, milord, que votre liberté est en sûreté, parce qu'une maxime fondamentale de votre constitution ordonne que le consentement unanime du roi, des pairs et des communes soit nécessaire pour faire une loi. Voilà qui va le mieux du monde; mais je vous réponds qu'il est inutile d'avoir une maxime fondamentale à laquelle on peut désobéir impunément. Comment les Anglois ne s'apperçoivent-ils pas que cette unanimité des trois ordres, pour donner

force de loi à un bill, est extrêmement favorable au roi, puisqu'elle lui laisse le pouvoir de rejeter tout ce qui lui est contraire, tandis qu'il a d'ailleurs tant de moyens pour ramener les pairs et les communes à son opinion ? Voilà le danger qu'on court à donner une partie de la puissance législative à ceux qui sont chargés de la puissance exécutrice. Mais ce n'est pas tout ; et voici un autre inconvénient de ce mêlange des deux autorités : il arrive qu'un roi d'Angleterre, dont on aiguillonne sans cesse l'avarice et l'ambition, ne peut être jugé et puni légalement, s'il viole les devoirs que vous lui avez prescrits ; et que vous ne pouvez rétablir l'ordre que par une émeute, une commotion et une guerre civile.

Le gouvernement de Suède me paroît préférable à cet égard, nous avons parfaitement distingué et séparé la puissance législative de la puissance exécutrice. L'ambition de nos magistrats ne nous cause aucune inquiétude ; ils nous gouvernent, mais de la manière dont nous voulons être gouvernés ; et s'ils trahissent nos espérances, nous les punissons.

Rien n'arrête et ne suspend l'action de notre diète, et l'activité de votre parlement est suspendue par le pouvoir du roi. Nous avons senti que si le roi et le sénat formoient un cinquième ordre dans la diète, ils abuseroient aisément du crédit que leur donne leur magistrature; leur ambition seroit irritée, en partageant la souveraineté qu'ils voient aujourd'hui au dessus de leur tête. Ils seroient à portée de nous intimider et de nous corrompre; ils pourroient, avec un peu d'adresse, éluder la force des loix qui leur déplairoient, et les condamner enfin à se taire.

Malheureusement les loix ont presque toujours été faites au hasard; ouvrages de la raison, elles nous auroient procuré le bonheur auquel nous sommes appellés: ouvrages des passions, elles ont fait notre malheur. Elles n'ont servi qu'à nous égarer, elles n'ont servi qu'à nous attacher à nos erreurs. Après nous avoir appris cette grande vérité, qu'il faut respecter les loix, on abuse de ce respect, pour nous faire aimer et vénérer des injustices et des absurdités. Levons-nous, continua notre philosophe, achevons notre prome-

nade, et moquons-nous de ces politiques sublimes qui chargent l'avarice et l'ambition de faire le bonheur des peuples, ou qui se flattent de faire dans un état des réformes avantageuses en ménageant ces deux passions.

Fin du Tome dix-septième.

TABLE

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans ce volume.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER. *Qu'il faut connoître le bonheur auquel l'homme est appellé par la nature, et les conditions auxquelles elle lui permet d'être heureux, pour juger des loix les plus utiles à la société. Le devoir du législateur est de faire fleurir les qualités sociales par lesquelles nous sommes invités à nous unir en société.* Pag. 1

CHAP. II. *La nature a voulu que l'égalité dans la fortune et la condition des citoyens fût une condition nécessaire à la prospérité des états.* 43

CHAP. III. *De l'établissement de la propriété. Elle n'est point la cause de la réunion des hommes en société. La nature les invitoit à la communauté des biens.* 68

CHAP. IV. *Des obstacles insurmontables qui s'opposent au rétablissement de l'égalité détruite. Dans l'ordre des choses où nous nous trouvons, le législateur doit avec prudence tourner toutes ses forces contre l'avarice et l'ambition.* Pag. 92

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER. *Caractère des loix nécessaires pour réprimer l'avarice, ou prévenir du moins une partie des maux qu'elle produit dans les états où la propriété des biens est connue.* 116

CHAP. II. *Que les peuples sont continuellement avertis par leurs malheurs de corriger leurs loix. La fortune les favorise souvent dans cette entreprise. On ne peut réprimer efficacement l'avarice ou l'ambition, qu'autant qu'on travaille à les réprimer toutes deux à la fois.* 158

CHAP. III. *Caractère des loix nécessaires pour réprimer et règler l'ambition dans l'état et dans les magistrats.* 182

CHAP. IV. *Caractère des loix nécessaires pour réprimer et règler l'ambition dans les citoyens.* 215

A DIJON, DE L'IMPRIMERIE DE FRANTIN.

VA 1 150742